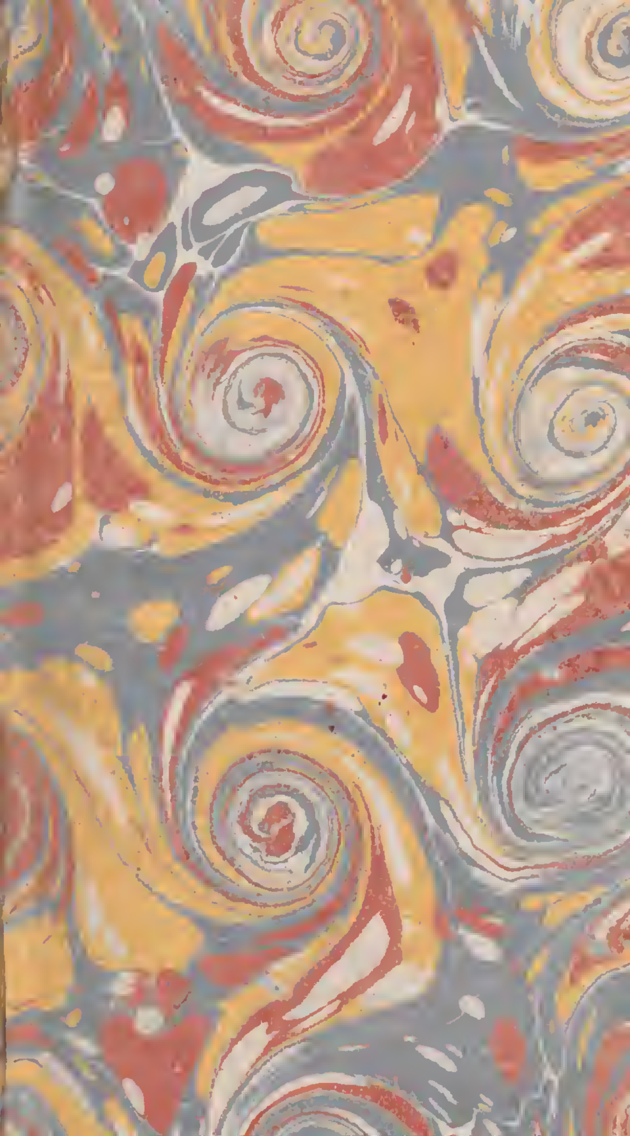
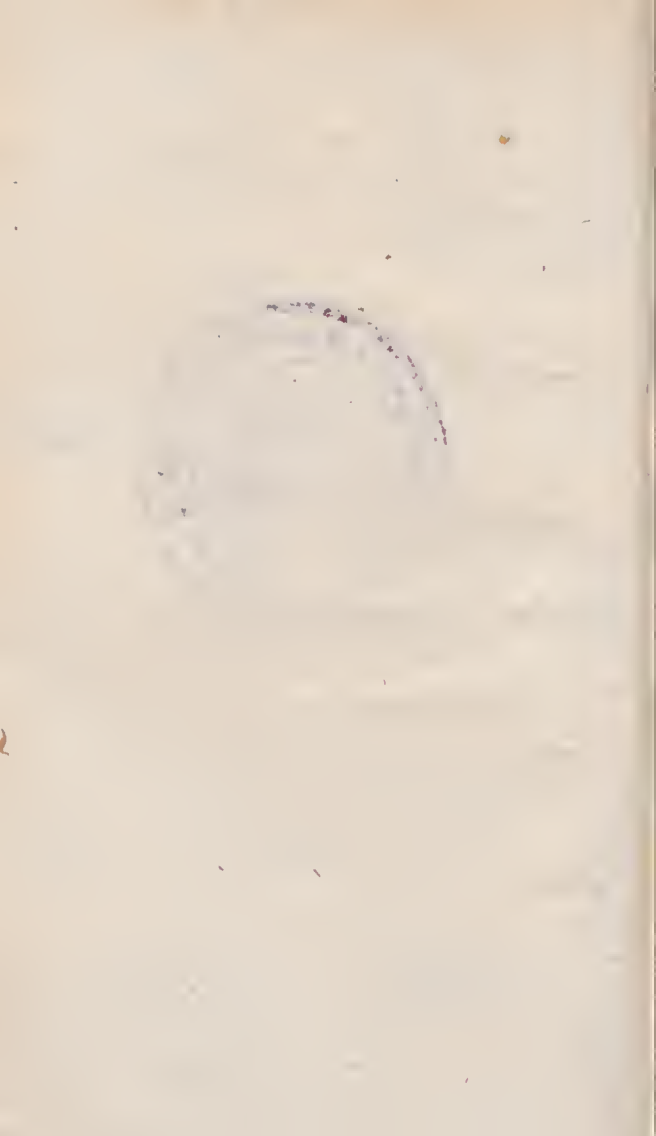





BR A 00690





ŒUVRES COMPLETTES DE M. LE COMTE DE BUFFON.

Histoire des Quadrupèdes.

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,

SERVANT DE SUITE A L'HISTOIRE

DES ANIMAUX QUADRUPEDES.

Par feû M. le Comte DE BUFFON, *Intendant du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoise, de celle des Sciences, &c.*

QUADRUPÈDES, Tome Douzième.



A PARIS,

Suivant la Copie in-4.°

DE L'IMPRIMERIE ROYA

M. DCCLXXXIX.

TABLE

Des Articles contenus dans ce Volume.

Sapajous.

Sagouins.

Autres Quadrumanes.

Addition à l'article des Makis.

De la Mule.

Addition à l'article du Chien.

Chiens-Mulets.





AVERTISSEMENT

Par M. le Comte DE LA CÉPÈDE, *Garde du Cabinet du Roi, & Membre des Academies & Sociétés Littéraires de Dijon, Lyon, Toulouſe, Bordeaux, Agen, Metz, Heſſe-hombourg, Heſſe-caſſel, Munick, Stockolm, &c.*

LE PUBLIC ayant deſiré vivement de jouir des derniers travaux de feû M. le comte de Buffon, qu'une longue & douloureuſe maladie a enlevé l'année derniere aux ſciences & aux lettres, M. le comte de Buffon ſon fils, ainſi que M. le chevalier de Buffon ſon frere & ſon exécuteur teſtamentaire, ont bien voulu me remettre les ouvrages manuſcrits qu'ils ont trouvés parmi les papiers de ce grand Naturaliſte,

& confier le ſoin de diriger l'impreſſion de ces ouvrages à celui qu'il avoit chargé lui-même de les continuer. J'ai cru ne pouvoir répondre convenablement à leur choix, ni bien remplir les intentions qu'ils m'ont témoignées, qu'en publiant ces manuſcrits tels qu'ils m'ont été remis. Feû M. de Buffon m'ayant ſouvent entretenu des projets qu'il avoit formés pour ajouter à leur valeur, je ſais qu'il ſe propoſoit d'y faire quelques changemens : il vouloit particulièrement abréger pluſieurs deſcriptions qu'il avoit faites quelques années auparavant, les embellir par les couleurs brillantes qu'il ſavoit employer avec tant d'art, les mêler avec des conſidérations plus générales, préſenter les rapports des diverſes parties de ſon ouvrage dans de grands tableaux qui, comme autant d'objets éclatans, auroient répandu ſur l'enſemble une nouvelle lumière & une chaleur plus vive; mais le génie de ce grand Ecrivain auroit pu ſeul terminer ſes productions. Ce volume ſera donc compoſé des articles laiſſés par M. de Buffon, tels qu'ils étoient

lorſqu'il alloit les perfectionner ; j'ai cru ſeulement que l'on ne ſeroit pas fâché de trouver dans cet avertiſſement, l'indication des changemens eſſentiels qu'il avoit déterminés, & les noms des auteurs dans leſquels on verra des détails plus étendus ſur les animaux, dont il vouloit compléter l'hiſtoire : j'ai penſé que ces obſervations étoient autant d'hommages que je devois à ſa mémoire, ainſi qu'à l'amitié qu'il m'a toujours témoignée.

Au reſte, on trouvera dans ce volume quatre-vingt-deux planches très-précieuſes, tant par l'exactitude & la beauté des deſſins, que par la rareté de la plupart des animaux qu'elles repréſentent.

Article des Orangs-outangs.

Le ſinge indiqué, comme étant peut-être une variété par laquelle l'eſpèce du *pongo* ou *grand orang outang*, ſe rapprocheroit du *mandril*, eſt le *choras* dont on pourra voir la deſcrip-

tion (*page 62*). Nous devons obſerver auſſi que l'individu femelle, dont M. de Buffon rapporte les habitudes naturelles d'après M. Voſmaër, eſt le même que celui dont il donne la deſcription & l'hiſtoire, d'après M. Allamand (*même article.*)

Article du Pithèque.

La comparaiſon la plus exacte entre les divers pithèques apportés des côtes de Barbarie, & le ſinge ſi bien décrit par M. Daubenton (*vol. 14, in-4.°*), ſous le nom de *magot*, a prouvé qu'ils appartiennent à la même eſpèce, & qu'ils ne préſentent que de légères différences relatives au ſexe, ou qui diſparoiſſent avec l'âge; mais un de nos confrères, M. Desfontaines, ſavant profeſſeur du jardin du Roi, nous a confirmé qu'il exiſtoit en Afrique, ainſi que l'ont dit pluſieurs voyageurs, une eſpèce de ſinge ſans queue, à laquelle il a laiſſé le nom de *magot* ou d'*inuus*, dans les obſervations

employées par M. de Buffon, qui eſt en effet très-voiſine de celle du magot, & qui en diffère néanmoins par quelques caractères extérieurs, ainſi que par ſes habitudes. C'eſt à ce dernier animal que l'on pourra appliquer le nom de *ſimia-inuus* donné au *magot* ou *pithèque* par pluſieurs naturaliſtes; & c'eſt à ce même animal qu'il faudra rapporter auſſi la plus grande partie de ce qu'a dit M. de Buffon, des habitudes du ſinge connu depuis long-temps en Europe ſous le nom de *magot*, & avec lequel les animaux appelés *pithèques*, ne forment qu'une ſeule & même eſpèce. Au reſte, très-peu de temps avant ſa mort, M. de Buffon avoit lui-même adopté cette opinion. La *planche V.*^e de ce volume repréſente la femelle du magot ou pithèque.

Article du Lowando.

Le babouin figuré dans la *planche X.*^me & que M. de Buffon avoit cru devoir rapporter à l'eſpèce du *lowando*, eſt

abſolument le même que le *babouin à muſeau de chien*, dont il parle dans l'article précédent, d'après pluſieurs naturaliſtes, & que M. Linné a nommé *ſimia hamadrias*.

Article de la guenon à long nez.

Des Cochinchinois qui ſont venus au cabinet du Roi, ont reconnu cet animal, dont on y conſerve la dépouille : ils nous ont appris qu'il étoit très-commun dans leur pays où on le nomme *khí dôc*, c'eſt-à-dire, *grand ſinge*; il devient en effet très grand & très gros; il va par troupes nombreuſes; il ne ſe nourrit que de fruits; ſon naturel eſt cependant preſque féroce, &, lorſqu'on l'attaque, il ſe défend avec beaucoup de force & de courage. M. Daubenton ſe propoſe de publier un Mémoire au ſujet de cet animal remarquable.

Article du Macaque à queue courte.

Ce ſinge a de très-grands rapports

avec celui dont M. Gmelin a parlé d'après M. Scopoli, & qui porte le nom de *simia cynosuros*, (*édition augmentée & corrigée du système de M. Linné, vol. I.er, à Leipsick, 1788*).

Article de la Guenon couronnée.

Il paroît que l'on doit regarder cette guenon comme une variété de l'aigrette (*simia aygula; M. Gmelin, ouvrage déjà cité*).

Article du blanc nez.

Ce singe est le *simia petaurista* de M. Gmelin (*ouvrage déjà cité*).

Article de la Guenon à nez blanc proeminent.

C'est à cette espèce que M. Gmelin a donné le nom de *simia nictitans* (*ibid*).

Article de l'Alouatte.

La *planche XXVI.me* représente un

ſapajou hurleur, dont M. de Buffon n'a laiſſé aucune deſcription & qui paroît avoir de très-grands rapports avec l'alouatte.

Article du petit Maki gris.

CE maki, ainſi que celui dont M. de Buffon donne la deſcription dans l'article ſuivant, ſont de l'eſpèce du maki, appelée *lemur laniger* par M. Gmelin (*ouvrage déjà cité*).

Article du Loris de Bengale.

ON trouve dans l'ouvrage déjà cité de M. Gmelin, les noms des divers auteurs qui ont fait connoître ce loris: ce ſavant continuateur de M. Linné lui a conſervé le nom de *lemur tardigradus*, & M. de Buffon a été très-fondé à le regarder comme appartenant a l'eſpèce du loris dont il avoit déjà traité (*vol. XV, in-4.°*)

Article du Bizaam.

M. SCHREBER en a parlé (*vol. III,*

pag. 425) & l'a fait repréſenter (*planche CXV*); M. Gmelin l'a nommé *viverra tigrina* (*ouvrage déjà cité, vol. I, pag.* 91).

Article du Putois rayé de l'Inde.

C'eſt avec toute raiſon que M. de Buffon a cru devoir ſéparer du genre des chats, cet animal rayé qui n'appartient pas cependant au genre des putois, qui en eſt ſéparé par la forme, ainſi que par la poſition de ſes dents, & que M. Gmelin a placé parmi les *viverra*, ſous le nom de *viverra faſciata*, (*ouvrage déjà cité, pag.* 92).

Article du grand Ecureuil de la côte de Malabar.

CET écureuil qui a beaucoup de rapports avec l'écureuil de Madagaſcar, dont M. de Buffon a traité dans l'article ſuivant, eſt le même que celui que M. Gmelin a nommé le très-grand écureuil (*ſciurus maximus*), & dont M. Schreber a donné la figure *vol. IV, planche CCXVII, b.*

Article des Guerlinguets.

Les deux écureuils de la Guyanne dont il eſt queſtion dans la note de la page 152 du Ier volume de M. Gmelin, ſont le grand & le petit guerlinguets.

Article de l'Aye-aye.

M. Gmelin l'a nommé écureuil de Madagaſcar, à cauſe de la conformation qui le rapproche des écureuils, quoique ſes habitudes l'en éloignent, ainſi que l'a très-bien obſervé cet habile naturaliſte ; mais il ne faut pas le confondre avec l'écureuil de Madagaſcar, dont M. de Buffon donne la figure (*planche LXIII*) & qui eſt un animal tout-a-fait différent, tant par ſes habitudes que par ſa forme.

Article du Phalanger.

Ce quadrupède dont ont parlé MM. Valentin (*ind. 3, pag. 272*).

Pallas (*misc. Zoologi. pag. 59*), Exleben (*mammal. pag. 79*) ; Schreber (*saeugth. 3, pag. 550, tab. 152*), & Pennant (*quadrup. pag. 209, n.° 148*), a été nommé par M. Gmelin, *didelphis orientalis*, & placé, à cause de sa conformation, dans le même genre que le sarigue, la marmose, le cayopolin, &c. M. de Buffon paroît avoir une opinion contraire en, assurant que le phalanger n'est pas du même genre que ces mêmes sarigue, cayopolin & marmose ; mais nous devons observer que dans cette note, ainsi que dans beaucoup d'autres endroits de ses ouvrages, M. de Buffon n'entend par genre, & quelquefois par classe, qu'une sorte de famille naturelle fondée sur une grande partie des caractères extérieurs des animaux, & en même-temps sur la grande ressemblance de leurs habitudes, quand bien même les diverses espèces de cette famille ne présenteroient pas une conformation semblable, dans les parties du corps dont les auteurs des divers ordres méthodiques considèrent la ressemblance ou

la différence, pour rapprocher ou séparer les eſpèces.

Article de la grande Chauve-ſouris fer-de-lance.

CETTE eſpèce a quatre dents inciſives à la mâchoire inférieure, ſans en avoir à la ſupérieure. Le défaut de queue la diſtingue de la chauve-ſouris fer-à-cheval avec laquelle elle a beaucoup de rapports, & le nombre de ſes dents la ſépare de la chauve-ſouris muſaraigne qui a quatre dents inciſives à chaque mâchoire.

Article de la Chauve-ſouris de la Guyanne.

LE nombre de ſes dents inciſives, ainſi que la forme de ſes oreilles, empêche qu'on ne la confonde avec les chauve-ſouris déjà décrites par les naturaliſtes, & dont aucune n'a, comme elle, la mâchoire ſupérieure ſans inciſives, & la mâchoire inférieure armée ſeulement de deux dents

incisives ou tranchantes. Cependant elle a de très-grands rapports avec celle que M. Gmelin a comprise dans son ouvrage, sous le nom de *vespertilio lepturus*, quoique celle-ci ait quatre dents incisives à la mâchoire d'en-bas; & ce qui les rapproche de plus près, c'est que les deux dents incisives qui garnissent la mâchoire inférieure de la chauve-souris dont il est ici question, sont très-petites, & divisées en deux, de manière qu'on peut aisément croire qu'elle en a quatre à cette même mâchoire.

Article du Porc-épic de Malaca.

M. Gmelin a nommé *histrix macroura*, cet animal dont il a déja été fait mention dans M. Brisson (*quadrup. 131*), dans Séba (*vol. I, planche LII, fig. 1*), & dans Bontius (*jav. 54*).

Article du Coendou à longue queue.

C'est le même animal que M. Brisson

a nommé grand porc-épic d'Amérique (*quadrup. 131*), dont Barrère a parlé (*Histoire naturelle de la France équinoxiale, page 153*) dont Marcgrave a fait mention & donné la figure (*Histoire Naturelle du Brésil, Amsterdam, 1648, pag. 233*), & que M. Gmelin a regardé avec raison comme une variété du coendou ordinaire (*histrix prehensilis, ouvrage déjà cité, vol. I, page 119*).

Article du Klipdas ou de la Marmotte du cap de Bonne-espérance.

C'EST le *hyrax capensis* de M. Gmelin. M. le comte de Mellin, cité par M. de Buffon, en a donné la description, la figure & l'histoire, dans les mémoires des curieux de la nature de Berlin.

Article du sanglier du Cap vert.

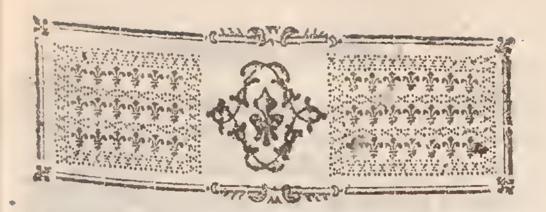
INDÉPENDAMMENT du sanglier du Cap vert (*sus Africanus* de MM. Pennant & Gmelin), du sanglier d'Afrique ou d'Ethiopie (*sus Æthiopicus* de MM. Pal-

las, Pennant, Gmelin, &c.) du babiroussa & du cochon de Guinée (*sus porcus*), on trouve en Afrique, & particulièrement dans l'île de Madagascar, un sanglier dont l'espèce est encore peu connue. Nous n'en avons vu que la tête décharnée qui est conservée au cabinet du Roi, & dont M. Daubenton a donné la description (*vol. XIV*). Cette tête ressemble plus à celle du cochon de Siam qu'à la tête du sanglier d'Europe; elle en diffère cependant par la courbure de l'arcade zygomatique qui est fort saillante, ainsi que par un prolongement osseux & assez élevé qui termine le renflement des alvéoles dans lesquelles sont enchâssées les défenses de la mâchoire supérieure : d'ailleurs ce prolongement, qui rapproche ce sanglier de celui d'Éthiopie, est terminé par des tubercules, ainsi que les bords du chanfrein auprès de ce prolongement; & de plus les dents molaires de la mâchoire inférieure ne sont qu'au nombre de cinq, au lieu que dans le sanglier ordinaire, elles

ſont au nombre de ſept ou au moins de ſix. Lorſqu'on connoîtra mieux l'animal auquel appartient cette tête, on pourra décider ſi ce ſanglier de Madagaſcar doit être regardé comme une variété du ſanglier ordinaire, ou comme une eſpèce diſtincte de ce ſanglier d'Europe.



HISTOIRE



HISTOIRE NATURELLE.

ADDITION

A L'ARTICLE DES ORANGS-OUTANGS.

NOUS avons dit que les Orangs-outangs pouvoient former deux espèces; ce mot Indien qui signifie *homme sauvage*, est en effet un nom générique; & nous avons reconnu qu'il existe réellement & au moins deux espèces bien distinctes de ces animaux; la première à laquelle, d'après Battel, nous avons donné le nom de *pongo*, & qui est bien plus grande que la seconde espèce que nous avons

nommée *jocko*, d'après le même voyageur. Comme il y a plus de vingt ans que j'ai écrit l'histoire de ces singes, je n'étois pas aussi-bien informé que je le suis aujourd'hui, & j'étois alors dans le doute si les deux espèces dont je viens de parler, étoient réellement différentes l'une de l'autre, par des caractères autres que la grandeur. Le singe que j'avois vu vivant, & auquel j'avois cru devoir donner le nom de *jocko*, parce qu'il n'avoit que deux pieds & demi de hauteur, étoit un jeune pongo qui n'avoit que deux ans d'âge, & seroit parvenu à la hauteur de plus de cinq pieds; & comme ce très-jeune singe présentoit tous les caractères attribués par les voyageurs au grand orang-outang ou pongo; j'avois cru pouvoir ne le regarder que comme une variété, ce qui me faisoit croire qu'il se pouvoit qu'il n'y eût qu'une seule espèce d'orang-outang; mais ayant reçu depuis des grandes Indes un orang-outang bien différent du pongo, & auquel nous avons reconnu tous les caractères que les voyageurs donnent au jocko, nous pouvons

aſſurer que ces deux dénominations de pongo & jocko, appartiennent à deux eſpèces réellement différentes, & qui, indépendamment de la grandeur, ont encore des caractères qui les diſtinguent.

Les principaux caractères qui diſtinguent ces deux eſpèces, ſont la grandeur, la différence de la couleur & de la quantité du poil, & le défaut d'ongle au gros orteil des pieds ou mains poſtérieures, qui toujours manque au jocko, & qui ſe trouve toujours dans l'eſpèce du pongo. Il en eſt de même de leurs habitudes naturelles; le pongo marche preſque toujours debout ſur ſes deux pieds de derrière, au lieu que le jocko ne prend cette attitude que rarement, & ſur-tout lorſqu'il veut monter ſur les arbres. Ainſi, tout ce que j'ai dit de l'orang-outang que j'ai vu vivant, & que je croyois être un jocko, doit au contraire s'attribuer au pongo, & s'accorde en effet avec tout ce que les voyageurs les plus récens ont obſervé ſur les habitudes naturelles de ce grand orang-outang. Je dois même obſerver que la figure de ce jeune pongo, repréſenté *planche 1.re*,

Volume XIV, in-4.°, a été faite d'après nature vivante, mais que le dessinateur l'a chargée dans quelques parties; & c'est probablement cette différence entre cette figure & celle qu'a donnée Bontius, qui a pu faire penser qu'elles ne représentoient pas le même animal. Cependant il est certain que la figure de Bontius est celle du grand orang-outang ou pongo adulte, & que celle que j'ai donnée représente le même orang-outang ou pongo jeune; d'ailleurs la figure donnée par Bontius est peut-être un peu trop ressemblante à l'espèce humaine. Tulpius a donné du pongo une figure encore plus imparfaite. C'est encore ce même animal que Bosman a nommé *smitten*, que plusieurs voyageurs ont nommé *barris*, d'autre *dril*, & quelques autres *quimpezé*; sur quoi cependant nous devons observer que la plupart de ces derniers noms ont été appliqués indifféremment au grand & au petit orang-outang. C'est à ce grand orang-outang qu'on doit rapporter les combats contre les Nègres, l'enlèvement & le viol des Négresses, & les autres actes de force

& de violence, cités par les voyageurs.

Mais nous devons ajouter à tout ce que nous en avons dit, *volume XIV, in-4.°*, les obſervations des naturaliſtes & des voyageurs qui ont été publiées, ou qui nous ſont parvenues en différens tems, ſur ce qui regarde ce pongo ou grand orang-outang. M. le Chevalier d'Obſonville a bien voulu nous communiquer ce qu'il avoit obſervé ſur cet animal, qu'il a vu & décrit avec autant de ſagacité que d'exactitude. « C'eſt, dit-il, de l'orang-» outang qui a cinq pieds de haut, qu'il » eſt ici queſtion : cet animal ne paroît » maintenant exiſter que dans quelques » parties de l'Afrique, & des grandes » îles à l'eſt de l'Inde. D'après diverſes » informations, je crois pouvoir dire » que l'on n'en voit plus dans la preſ-» qu'île en-deçà du Gange, & que même » il eſt devenu très-rare dans les contrées » où il propage encore : auroit-il été » détruit par les bêtes féroces, ou ſeroit-il » confondu avec d'autres?

» Un de ces individus, que j'ai eu » occaſion de voir deux mois après qu'il » fut pris, avoit quatre pieds huit ou

» dix pouces de haut : une teinte jau-
» nâtre paroissoit dominer dans ses yeux,
» qui étoient du reste petits & noirs.
» Quoiqu'ayant quelque chose de hagard,
» ils annonçoient plutôt l'inquiétude,
» l'embarras & le chagrin, que la féro-
» cité. Sa bouche étoit fort grande, les
» os du nez très-peu proéminens, &
» ceux des joues étoient fort saillans....
» Son visage avoit des rides ; le fond de
» sa carnation étoit d'un blanc bis ou
» basané ; sa chevelure longue de quel-
» ques pouces étoit brunâtre, ainsi que
» le poil du reste du corps, qui étoit
» plus épais sur le dos que sur le ventre ;
» sa barbe étoit peu fournie, sa poitrine
» large ; les fesses médiocrement char-
» nues, les cuisses couvertes, les jambes
» arquées ; les pouces de ses pieds,
quoiqu'un peu moins écartés des autres
» doigts que ceux des autres singes,
» l'étoient cependant assez pour devoir
» lui procurer beaucoup de facilité, soit
» pour grimper ou saisir.....

» Je n'ai vu ce satyre qu'accroupi ou
» debout ; mais, quoique marchant habi-
» tuellement droit, il s'aidoit, me dit-on,

» dans l'état de liberté, des mains ainsi
» que des pieds, lorsqu'il étoit question
» de courir ou de franchir un fossé;
» peut-être même est-ce l'exercice de
» cette faculté qui contribue à entre-
» tenir dans l'espèce la longueur un peu
» excessive des bras, car l'extrêmité des
» doigts de ses mains approchoit de
» ses genoux. Ses parties génitales étoient
» assez bien proportionnées; sa verge,
» en état d'inertie, étoit longue d'en-
» viron six pouces, & paroissoit être
» celle d'un homme circoncis.

» Je n'ai point vu de femelles, mais on
» dit qu'elles ont les mamelles un peu
» aplaties; leurs parties sexuelles,
» conformées comme celles des femmes,
» sont aussi sujettes à un flux menstruel
» périodique: le tems de la gestation
» est présumé être d'environ sept mois....
» elles ne propagent point dans l'état de
» servitude....

» Le mâle dont je viens de parler,
» poussoit quelquefois une espèce de
» soupir élevé & prolongé, ou bien il
» faisoit entendre un cri sourd; mais
» c'étoit lorsqu'on l'inquiétoit ou qu'on

» le maltraitoit : ainſi, ces modulations
» n'expriment que l'impatience, l'ennui
» & la douleur.

» Suivant les Indiens, ces animaux
» errent dans les bois & ſur les mon-
» tagnes de difficile accès, & y vivent
» en petites ſociétés.

» Les orangs-outangs ſont extrême-
» ment ſauvages; mais il paroît qu'ils
» ſont peu méchans, & qu'ils parvien-
» nent aſſez promptement à entendre
» ce qu'on leur commande..... Leur
» caractère ne peut ſe plier à la ſervi-
» tude; ils y conſervent toujours un fond
» d'ennui & de mélancolie profonde,
» qui dégénérant en une eſpèce de con-
» ſomption ou de maraſme, doit bientôt
» terminer leurs jours. Les gens du pays
» ont fait cette remarque, & elle me
» fut confirmée par l'enſemble de ce que
» je crus entrevoir dans les regards &
» le maintien de l'individu dont il a été
» queſtion. »

M. le profeſſeur Allamand, dont j'ai eu ſi ſouvent occaſion de faire l'éloge, a ajouté d'excellentes réflexions & de nouveaux faits à ce que j'ai dit des orangs-outangs.

« L'hiſtoire des ſinges étoit très-em-
» brouillée, dit ce ſavant & judicieux
» naturaliſte, avant que M. de Buffon
» entreprît de l'éclaircir; nous ne ſau-
» rions trop admirer l'ordre qu'il y a
» apporté, & la préciſion avec laquelle
» il a déterminé les différentes eſpèces
» de ces animaux, qu'il étoit impoſſible
» de diſtinguer par les caractères qu'en
» avoient donnés les nomenclateurs.
» Son hiſtoire des orangs-outangs eſt
» un chef-d'œuvre qui ne pouvoit ſortir
» que d'une plume telle que la ſienne;
» mais quoiqu'il y ait raſſemblé tout ce
» qui a été dit par d'autres ſur ces ani-
» maux ſinguliers, en y ajoutant ſes
» propres obſervations qui ſont bien
» plus ſûres, & quoiqu'il y ait décrit
» un plus grand nombre de ſinges,
» qu'aucun auteur n'en a décrit juſqu'à
» préſent, il ne faut pas croire cepen-
» dant qu'il ait épuiſé la matière : la
» race des ſinges contient une ſi grande
» variété d'eſpèces, qu'il eſt bien dif-
» ficile, pour ne pas dire impoſſible,
» de les connoître toutes; on en ap-
» porte très-ſouvent en Hollande plu-

» ſieurs, que M. de Buffon, ni aucun
» naturaliſte, n'a jamais vu. Un de mes
» amis, revenu d'Amérique, où il a
» ſéjourné pendant quelques années, &
» qui y a porté les yeux d'un obſerva-
» teur judicieux, m'a dit qu'il y avoit vu
» plus de quatre-vingt eſpèces différentes
» de ſapajous & de ſagoins; M. de
» Buffon n'en a décrit que onze. Il s'écou-
» lera donc encore bien du tems, avant
» qu'on puiſſe parvenir à connoître tous
» ces animaux; & même il eſt très-
» douteux qu'on en puiſſe jamais venir
» à bout, vu l'éloignement & la nature
» des lieux où ils habitent.

» Il y a quelques années qu'on ap-
» porta chez moi la tête & un pied d'un
» animal ſingulier: cette tête reſſem-
» bloit tout-à-fait à celle d'un homme,
» excepté qu'elle étoit un peu moins
» haute; elle étoit bien garnie de
» longs cheveux noirs; la face étoit
» couverte par-tout de poils courts; il
» n'y avoit pas moyen de douter que
» ce ne fût la tête d'un animal, mais
» qui, par cette partie, ne différoit preſ-
» que point de l'homme; & M. Albinus,

» ce grand anatomiste, à qui je la fis » voir, fut de mon avis. Si l'on doit » juger par cette tête, de la taille de » l'animal auquel elle avoit appartenu, » il devoit pour le moins avoir égalé » celle d'un homme de cinq pieds. Le » pied qu'on montroit avec cette tête, » & qu'on assuroit être du même animal, » étoit plus long que celui d'un grand » homme.

» M. de Buffon (*a*) soupçonne qu'il » y a un peu d'exagération dans le récit » de Bontius, & un peu de préjugé » dans ce qu'il raconte des marques » d'intelligence & de pudeur de sa » femelle orang-outang; cependant » ce qu'il en dit est confirmé par ceux » qui ont vu ces animaux aux Indes; » au moins j'ai entendu la même chose » de plusieurs personnes qui avoient été » à Batavia, & qui sûrement ignoroient » ce qu'en a écrit Bontius. Pour savoir » à quoi m'en tenir là-dessus, je me suis » adressé à M. Relian qui demeure dans

(*a*) Voyez le *tome XIV, in-4.°, page* 21, édition de Hollande.

» cette même ville de Batavia, où il
» pratique la chirurgie avec beaucoup
» de ſuccès : connoiſſant ſon goût pour
» l'hiſtoire naturelle, & ſon amitié pour
» moi, je lui avois écrit pour le prier
» de m'envoyer un orang-outang, afin
» d'en orner le cabinet de curioſités de
» notre Académie; & en même-tems je
» lui avois demandé qu'il me commu-
» niquât ſes obſervations ſur cet ani-
» mal, en cas qu'il l'eût vu. » Voici ſa
réponſe qu'on lira avec plaiſir; elle eſt
datée de Batavia le 15 Janvier 1770.

« J'ai été extrêmement ſurpris, écrit
» M. Relian, que l'homme ſauvage qu'on
» nomme en Malais *orang-outang*, ne ſe
» trouve point dans votre Académie;
» c'eſt une pièce qui doit faire l'orne-
» ment de tous les cabinets d'hiſtoire
» naturelle. M. Pallavicini, qui a été ici
» *ſabandhaar*, en a amené deux en vie,
» mâle & femelle, lorſqu'il partit pour
» l'Europe en 1759; ils étoient de
» grandeur humaine, & faiſoient pré-
» ciſément tous les mouvemens que font
» les hommes, ſur-tout avec leurs mains,
» dont ils ſe ſervoient comme nous. La

» femelle avoit des mamelles précisé-
» ment comme celles d'une femme,
» quoique plus pendantes : la poitrine
» & le ventre étoient ſans poils, mais
» d'une peau fort dure & ridée. Ils
» étoient tous les deux fort honteux
» quand on les fixoit trop; alors la fe-
» melle ſe jettoit dans les bras du mâle,
» & ſe cachoit le viſage dans ſon ſein,
» ce qui faiſoit un ſpectacle véritable-
» ment touchant; c'eſt ce que j'ai vu de
» mes propres yeux. Ils ne parlent point,
» mais ils ont un cri ſemblable à celui
» du ſinge, avec lequel ils ont le plus
» d'analogie par rapport à la manière de
» vivre, ne mangeant que des fruits,
» des racines, des herbages, & habitant
» ſur des arbres dans les bois les moins
» fréquentés : ſi ces animaux ne faiſoient
» pas une race à part qui ſe perpétue,
» on pourroit les nommer des *monſtres*
» *de la nature humaine*. Le nom *d'hommes*
» *ſauvages* qu'on leur donne, leur vient
» du rapport qu'ils ont extérieurement
» avec l'homme; ſur-tout dans leurs
» mouvemens, & dans une façon de
» penſer qui leur eſt ſûrement particu-

» lière, & qu'on ne remarque point » dans les autres animaux; car celle-ci » est toute différente de cet instinct plus » ou moins développé qu'on voit dans » les animaux en général. Ce seroit un » spectacle bien curieux si l'on pouvoit » observer ces hommes sauvages dans » les bois, sans en être aperçu, & si » l'on étoit témoin de leurs occupations » domestiques: je dis *hommes sauvages*, » pour me conformer à l'usage; car » cette dénomination n'est point de mon » goût, parce qu'elle présente d'abord » une idée analogue aux sauvages des » terres inconnues, auxquels ces ani- » maux-ci ne doivent point être com- » parés. L'on dit qu'on en trouve dans » les montagnes inaccessibles de Java; » mais c'est dans l'île de Bornéo où il y » en a le plus, & d'où l'on nous envoie » la plupart de ceux qu'on voit ici de » tems en tems.

» Cette lettre, continue M. Allamand, » confirme pleinement ce qu'a dit Bon- » tius; elle est écrite par un témoin » oculaire, par un homme qui est lui- » même observateur curieux & attentif,

» & qui ſait que ce qu'il aſſure avoir vu,
» a été vu auſſi par pluſieurs perſonnes
» qui ſont actuellement ici, & que je
» ſuis à portée de conſulter tous les jours,
» pour m'aſſurer de la vérité de ſa rela-
» tion; ainſi, il n'y a point la moindre
» raiſon pour douter de la vérité de ce
» qu'il m'a mandé. Au récit de Bontius,
» il ajoute la taille de ces orangs-outangs;
» ils ſont de grandeur humaine; par
» conſéquent ce ne ſont pas les hommes
» nocturnes de M. Linnæus, qui ne par-
» viennent qu'à la moitié de cette ſtature,
» & qui, ſuivant cet auteur, ont l'ad-
» mirable talent de parler; il eſt vrai
» que c'eſt en ſifflant, ce qui pourroit
» bien ſignifier qu'ils parlent comme
» les autres ſinges, ainſi que l'obſerve
» M. Relian. Je ne dirai rien du degré
» d'intelligence que leur attribue mon
» correſpondant; il n'y a rien à ajouter
» aux réflexions de M. de Buffon ſur
» cet article. Si ceux que M. Pallavicini
» a embarqués avec lui, quand il eſt venu
» en Europe, étoient arrivés ici en vie,
» on ſeroit en état d'en rapporter plu-
» ſieurs autres particularités qui ſeroient

» vraisemblablement très-intéressantes ;
» mais sans doute ils sont morts sur la
» route, au moins est-il certain qu'ils ne
» sont pas parvenus en Hollande. »

Nous croyons devoir ajouter ici ce que M. le professeur Allamand rapporte d'un grand singe d'Afrique, qui pourroit bien être une variété dans l'espèce du pongo ou grand orang-outang, par laquelle cette espèce se rapprocheroit du mandril.

« Plusieurs personnes m'ont parlé d'un
» singe qu'elles avoient vu à Surinam,
» où il avoit été apporté des côtes de
» Guinée ; mais faisant peu de fond sur
» des relations vagues de gens qui, sans
» aucune connoissance de l'histoire na-
» turelle, examinent peu attentivement
» les objets nouveaux qui se présentent
» à eux, je me suis adressé à M. May,
» capitaine de haut-bord au service de
» la province de Hollande ; je savois
» qu'il avoit été à Surinam pendant que
» cet animal y étoit, & je ne doutois
» pas qu'il ne l'y eût vu ; personne ne
» pouvoit m'en rendre un compte plus
» exact que lui : il est aussi distingué par
» son goût pour toutes sortes de sciences,

» que par les connoiſſances qui forment » un excellent officier de mer ; voici ce » que j'ai appris.

» Etant avec ſon vaiſſeau ſur les côtes » de Guinée, un de ſes matelots y fit » l'acquiſition d'un petit ſinge ſans queue, » âgé d'environ ſix mois, qui avoit été » apporté du royaume de Benin ; de-là » ayant fait voile pour ſe rendre à Suri- » nam, il arriva heureuſement à Para- » maribo, où il vit ce grand ſinge dont » je viens de parler. Il fut étonné en » voyant qu'il étoit préciſément de la » même eſpèce que celui qu'il avoit à » ſon bord ; il n'y avoit d'autre diffé- » rence entre ces animaux que celle de » la taille ; mais auſſi étoit-elle très-con- » ſiérable, puiſque ce grand ſinge avoit » cinq pieds & demi de hauteur, tandis » que celui de ſon matelot ſurpaſſoit à » peine un pied. Il n'avoit point de » queue ; ſon corps étoit couvert d'un poil » brun, mais qui étoit aſſez peu touffu » ſur la poitrine pour laiſſer voir ſa » peau qui étoit bleuâtre ; il n'avoit » point de poil à la face ; ſon nez étoit » extrêmement long & plat, & d'un

» très-beau bleu; ses joues étoient sil-
» lonnées de rouge sur un fond noirâtre;
» ses oreilles ressembloient à celles de
» l'homme; ses fesses étoient nues &
» sans callosités; c'étoit un mâle, & il
» avoit les parties de la génération d'un
» rouge éclatant. Il marchoit également
» sur deux pieds ou sur quatre; son
» attitude favorite étoit d'être assis sur
» les fesses; il étoit très-fort; le maître
» à qui il appartenoit étoit un assez gros
» homme : M. May a vu ce singe le
» prendre par le milieu du corps, l'élever
» de terre avec facilité, & le jeter à la
» distance d'un pas ou deux. On m'a
» assuré qu'un jour il se saisit d'un soldat
» qui passoit tout près de lui, & qu'il
» l'auroit emporté au haut de l'arbre
» au pied duquel il étoit attaché, si
» son maître ne l'en eût pas empêché.
» Il paroissoit fort ardent pour les
» femmes; il étoit depuis une vingtaine
» d'années à Surinam, & il ne sembloit
» pas avoir acquis encore son plein ac-
» croissement. Celui à qui il apparte-
» noit assuroit avoir remarqué que sa
» hauteur étoit augmentée encore cette

» année même. Un capitaine Anglois » lui en offrit cent guinées ; il les refusa, » & deux jours après cet animal mourut.

» En lisant ceci, on se rappellera » d'abord le mandril (*b*) avec lequel ce » singe a beaucoup de rapport, tant » pour la figure que pour la grandeur » & la force. La seule différence bien » marquée qu'il y ait entre ces animaux, » consiste dans la queue qui, quoique » fort courte, se trouve dans le mandril, » mais qui manque tout-à-fait à l'autre.

» Voilà donc une nouvelle espèce de » singe sans queue, habitant de l'Afrique; » d'une taille qui égale, si même elle » ne surpasse pas celle de l'homme, & » dont la durée de la vie paroît être la » même, vu le tems qui lui est nécessaire » pour acquérir toute sa grandeur. Ce » singe ne pourroit-il pas être celui » dont parlent quelques voyageurs, & » dont les relations ont été appliquées » à l'orang-outang ? au moins je serois » fort porté à croire que c'est le *sinitten*

(*b*) Voyez ce que M. de Buffon en dit, *tome XIV*, *in*-4.°, *page* 73, édition de Hollande.

» de Bosman, & le *quimpezé* de M. de
» la Brosse : les descriptions qu'ils en
» donnent lui ressemblent assez (*c*), &
» celui dont parle Battel (*d*), qui avoit
» une longue chevelure, a bien l'air
» d'être de la même espèce que celui
» dont j'ai vu la tête ; il ne paroît en
» différer, qu'en ce qu'il a le visage nu
» & sans poil. »

Nous venons de présenter tous les faits que nous avons pu recueillir au sujet du pongo ou grand orang-outang ; il nous reste maintenant à parler du jocko ou petit orang-outang. Nous en donnons ici la figure, *planche 1.re*, & nous en avons la dépouille au cabinet du Roi ; c'est d'après cette dépouille que nous nous sommes assurés que les principaux caractères par lesquels il diffère du pongo, sont le défaut, ou, pour mieux dire, le manque d'ongle ou gros orteil des pieds de derrière, la quantité & la couleur roussâtre du poil dont il

---

(*c*) Voyez ce que dit M. de Buffon, *volume XIV, in-4.°, page* 73, édition de Hollande.
(*d*) Idem, *page* 22.

eſt revêtu, & la grandeur qui eſt d'environ moitié au-deſſous de la grandeur du pongo ou grand orang-outang. M. Allamand a vu cet animal vivant, & en a fait une très-bonne deſcription ; il en a donné la figure, *planche II*, dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages ſur l'hiſtoire naturelle.

« J'ai donné, a dit ce ſavant natu-» raliſte, la figure d'un ſinge ſans queue, » ou orang-outang qui m'avoit été envoyé » de Batavia : cette figure faite d'après » un animal qui avoit été long-tems dans » de l'eau-de-vie, d'où je l'avois tiré pour » le faire empailler, ne pouvoit que le » repréſenter très-imparfaitement ; je » crus cependant devoir la publier, » parce qu'on n'en avoit alors aucune » autre. Il me paroiſſoit différent de » celui qui a été décrit par Tulpius ; » depuis j'ai eu des raiſons de croire » que c'eſt le même, ſans que pour cela » j'aie trouvé meilleure la figure que cet » auteur en a donnée.

» Quelques années après, au commen-» cement de juillet 1776, on envoya du » cap de Bonne-eſpérance à la ména-

» gerie de M. le prince d'Orange, une
» femelle d'un de ces animaux, & de
» la même espèce que celui que j'avois
» décrit. On a profité de cette occasion
» pour en donner une figure plus exacte:
» on la voit dans la *planche XVIII.*

» Elle arriva en bonne santé; dès que
» j'en fus averti, j'allai lui rendre visite,
» & ce fut avec peine que je la vis atta-
» chée à un bloc avec une grosse chaîne
» qui la prenoit par le cou, & qui la
» gênoit beaucoup dans ses mouvemens;
» je m'insinuai bientôt dans ses bonnes
» graces par les bonbons que je lui
» donnai, & elle eut la complaisance de
» souffrir que je l'examinasse tout à mon
» aise.

» La plus grande partie de son corps
» étoit couverte de poils roussâtres par-
» tout à peu-près de la même longueur,
» excepté sur le dos où ils étoient un peu
» plus longs; il n'y en avoit point sur
» le ventre où la peau paroissoit à nu;
» mais quelques semaines après je fus
» fort surpris de voir cette même partie
» velue comme le reste du corps: j'ignore
» si elle avoit été couverte auparavant de

» poils qui étoient tombés, où s'ils y pa-
» roiſſoient pour la première fois. L'orang-
» outang que Tulpius a décrit, & qui étoit
» auſſi une femelle, avoit de même le
» ventre dénué de poils; ſa face étoit
» plate, cependant un peu relevée vers
» le bas, mais beaucoup moins que dans
» le magot & les autres eſpèces de ſinges;
» elle étoit nue & baſanée, avec une
» tache autour de chaque œil, & une plus
» grande autour de la bouche, d'une
» couleur qui approchoit un peu de la
» couleur de chair; elle avoit les dents
» telles que M. de Buffon les a décrites
» parmi les caractères diſtinctifs des
» orangs-outangs; la partie inférieure
» de ſon nez étoit fort large & très-peu
» éminente; ſes narines étoient fort
» diſtantes de ſa bouche, à cauſe de la
» hauteur conſidérable de ſa lèvre ſupé-
» rieure; ſes yeux étoient environnés
» de paupières garnies de cils, & au-
» deſſus il y avoit quelques poils, mais
» qui ne pouvoient pas paſſer pour des
» ſourcils; ſes oreilles étoient ſemblables
» à celles de l'homme; ſes gras de jambes
» étoient fort peu viſibles, on pourroit

» même dire qu'elle n'en avoit point ; » ses fesses étoient velues, & on ne re» marquoit pas qu'il y eût de callosités.

» Quand elle étoit debout, sa longueur, » depuis la plante des pieds jusqu'au » haut de la tête, n'étoit que de deux » pieds & demi. Ses bras étoient fort » longs ; mesurés depuis l'aisselle jus» qu'au bout des doigts, ils avoient » vingt-trois pouces ; cependant quand » l'animal se dressoit sur ses pieds, ils ne » touchoient pas à terre comme ceux des » deux gibbons décrits par M. de Buffon (*e*). » Ses mains & ses pieds n'étoient point » velus, leur couleur étoit noirâtre, & » ils étoient aussi fort longs proportion» nellement à son corps : depuis le poi» gnet jusqu'au bout du plus long doigt, » la longueur de sa main étoit de sept » pouces, & celle de son pied de huit ; » le gros orteil n'avoit point d'ongle ; » pendant que le pouce & tous les autres » doigts en avoient. L'on voit par cette » description, qu'à la grandeur près,

(*e*) Voyez le *volume XIV, in-4.°, page 41, & les planches* II & III.

cette femelle

» cette femelle étoit de la même espèce
» que l'animal que j'ai décrit ci-de-
» vant (*f*) : elle étoit originaire de
» Bornéo : on l'avoit envoyée de Batavia
» au cap de Bonne-espérance où elle a
» passé une année ; de-là elle est venue à la
» ménagerie de M. le prince d'Orange,
» où elle n'a pas vécu si long-tems ; elle
» est morte en janvier 1777.

» Elle n'avoit point l'air méchant,
» elle donnoit volontiers la main à ceux
» qui lui présentoient la leur ; elle man-
» geoit sans gloutonnerie du pain, des
» carottes, des fruits, & même de la
» viande rôtie ; elle ne paroissoit pas
» aimer la viande crue ; elle prenoit la
» tasse qui contenoit sa boisson d'une
» seule main, la portoit à sa bouche, &
» elle la vuidoit fort tranquillement. Tous
» ses mouvemens étoient assez lents, &
» elle témoignoit peu de vivacité ; elle
» paroissoit plutôt mélancolique : elle
» jouoit avec une couverture qui lui
» servoit de lit, & souvent elle s'occu-

(*f*) Voyez le *volume XV*, in-4.°, *page* 74.

» poit à la déchirer. Son attitude ordi-
» naire étoit d'être assise avec ses cuisses
» & ses genoux élevés ; quand elle mar-
» choit elle étoit presque dans la même
» posture, ses fesses étoient peu éloignées
» de la terre ; je ne l'ai point vue se
» tenir parfaitement debout sur ses pieds,
» excepté quand elle vouloit prendre
» quelque chose d'élevé, & même en-
» core alors les jambes étoient toujours
» un peu pliées, & elle étoit vacillante.
» Ce qui me confirme dans ce que j'en
» ai dit ci-devant, c'est que les animaux
» de cette espèce ne sont pas faits pour
» marcher debout comme l'homme,
» mais comme les autres quadrupèdes,
» quoique cette dernière allure doive être
» aussi assez fatiguante pour eux à cause
» de la conformation de leurs mains : ils
» me paroissent principalement faits
» pour grimper sur les arbres; aussi notre
» femelle grimpoit-elle volontiers contre
» les barres de la fenêtre de sa chambre,
» aussi haut que le lui permettoit sa chaîne.

» M. Vosmaër qui l'a observée pen-
» dant tout le tems qu'elle a vécu dans
» la ménagerie de M. le prince d'Orange,

» en a publié une fort bonne descrip-
» tion, d'où j'ai tiré les dimensions que
» j'en ai données, parce qu'elles étoient
» plus justes que celles que j'avois prises
» sur l'animal vivant & en mouvement;
» il a été fort attentif à examiner de près
» ses actions., & ce qu'il en rapporte est
» très-intéressant. On aime à voir ou à
» lire le détail des actions d'un animal qui
» imite si bien les nôtres; nous sommes
» tentés de lui accorder un degré d'in-
» telligence supérieur à celui de toutes
» les autres brutes, quoique tout ce que
» nous admirons dans tout ce qu'il fait
» soit une suite de la forme de son corps,
» & particulièrement de ses mains dont il
» se sert avec autant de facilité que nous.
» Si le chien avoit de pareilles mains,
» & qu'il pût se tenir debout sur ses
» pieds, il nous paroîtroit bien plus
» intelligent qu'un singe. Pendant que
» cette femelle a été dans ce pays,
» M. Vosmaër n'a pas remarqué qu'elle
» ait eu des écoulemens périodiques :
» il en a donné, en deux planches,
» trois figures qui la représentent très-
» bien dans trois différentes attitudes.

„ Dans le même-tems que cet animal
„ étoit ici, il y avoit à Paris une femelle
„ gibbon, comme je l'ai appris par la
„ lettre de M. d'Aubenton, qui me
„ manda que son allure étoit à peu-près
„ la même que celle que je viens de
„ décrire ; elle couroit étant presque
„ debout sur ses pieds, mais les jambes
„ & les cuisses étoient un peu pliées,
„ & quelquefois la main touchoit la
„ terre pour soutenir le corps chance-
„ lant : elle étoit vacillante, lorsqu'étant
„ debout elle s'arrêtoit ; elle ne portoit
„ que sur le talon & relevoit la plante
„ du pied ; elle ne restoit que peu de
„ tems dans cette attitude qui paroissoit
„ forcée.

„ M. Gordon, que je dois presque
„ toujours citer, m'a envoyé le dessin
„ d'un orang-outang dont le roi d'Asham,
„ pays situé à l'est du Bengale, avoit
„ fait présent avec plusieurs autres cu-
„ riosités, à M. Harwood, président du
„ conseil provincial de Dinagipal. Le
„ frere de M. Harwood l'apporta au
„ Cap, & le donna à M. Gordon, chez
„ qui malheureusement il ne vécut

» qu'un jour. Sur le vaiſſeau il avoit été » attaqué du ſcorbut, & en arrivant au » cap de Bonne-eſpérance, il étoit ſi » foible, qu'il mourut au bout de vingt- » quatre heures; ainſi, M. Gordon n'a » eu que le temps de le faire deſſiner, » & ne pouvant point me donner ſes » propres obſervations, il m'a commu- » niqué ce que lui en avoit dit M. Har- » wood : voici ce qu'il en avoit appris.

» Cet orang-outang, nommé *youlock* » dans le pays dont il eſt originaire, étoit » une femelle qui avoit régulièrement ſes » écoulemens périodiques, mais qui ceſ- » sèrent dès qu'elle fut attaquée du ſcor- » but; elle étoit d'un caractère fort doux; » il n'y avoit que les ſinges qui lui déplai- » ſoient, elle ne pouvoit pas les ſouffrir. » Elle ſe tenoit toujours droite en mar- » chant, elle pouvoit même courir très- » vîte; quand elle marchoit ſur une » table, ou parmi de la porcelaine, elle » étoit fort attentive à ne rien caſſer; » lorſqu'elle grimpoit quelque part, elle » ne faiſoit uſage que de ſes mains; elle » avoit les genoux comme un homme. » Elle pouvoit faire un cri ſi aigu, que

» quand on étoit près d'elle, il falloit se
» tenir les oreilles bouchées pour n'en
» être pas étourdi; elle prononçoit sou-
» vent & plusieurs fois de suite les syl-
» labes *yaa-hou*, en insistant avec force
» sur la dernière. Quand elle entendoit
» quelque bruit approchant de celui-là
» elle commençoit d'abord aussi à crier;
» si elle étoit contente, on lui entendoit
» faire un grognement doux qui partoit
» de la gorge. Lorsqu'elle étoit ma-
» lade, elle se plaignoit comme un
» enfant, & cherchoit à être secourue.
» Elle se nourrissoit de végétaux & de
» lait; jamais elle n'avoit voulu toucher
» à un animal mort, ni manger de la
» viande; elle refusoit même de manger
» sur une assiette où il y en avoit eu.
» Quand elle vouloit boire, elle plon-
» geoit ses doigts dans l'eau & les léchoit;
» elle se couvroit volontiers avec des
» morceaux de toile, mais elle ne vouloit
» point souffrir d'habits. Dès qu'elle en-
» tendoit prononcer son nom, qui étoit
» *Jenny*, elle venoit: elle étoit ordinai-
» rement assez mélancolique & pensive.
» Quand elle vouloit faire ses nécessités,

» lorſqu'elle étoit ſur le vaiſſeau, elle
» ſe tenoit à une corde par les mains, &
» les faiſoit dans la mer.

» La longueur de ſon corps étoit de
» deux pieds cinq pouces & demi ; ſa
» circonférence près de la poitrine,
» étoit d'un pied deux pouces, & celle
» de la partie de ſon corps la moins
» groſſe, étoit de dix pouces & demi.
» Quand elle étoit en ſanté, elle étoit
» mieux en chair, & elle avoit des gras de
» jambes. Le deſſin que M. Gordon a eu
» la bonté de m'en envoyer, a été fait
» lorſqu'elle étoit malade, ou peut-être
» lorſqu'elle étoit morte, & d'une très-
» grande maigreur ; ainſi, il ne peut ſervir
» qu'à donner une idée de la longueur &
» de la figure de ſa face, qui me paroît
» être très-ſemblable à celle de la femelle
» que nous avons eue ici. Je vois auſſi
» par l'échelle qui eſt ajoutée à ce deſſin,
» que les dimenſions des différentes par-
» ties ſont à peu-près les mêmes ; mais
» il y avoit cette différence entre ces
» deux orangs-outangs, c'eſt que celui
» de Bornéo n'avoit point d'ongle au
» gros orteil ou au pouce des pieds, au

» lieu que celui d'Asham en avoit
» comme M. Gordon me l'a mandé bie
» expressément; aussi a-t-il eu soin qu
» cet ongle fût représenté dans le dessin
» Cette différence indiqueroit-elle un
» diversité dans l'espèce, entre des ani
» maux qui semblent d'ailleurs avoi
» tant de rapports entr'eux, par de
» caractères plus essentiels? »

Toutes ses observations de M. Alle mand sont curieuses; je ne doute pas plus que lui, que le nom *orang-outang* ne soit une dénomination générique qui comprend plusieurs espèces, telle que le pongo & le jocko, & peut être le singe dont il parle, comme en ayant vu la tête & le pied, & peut-être encore celui qui pourroit faire la nuance entre le pongo & le mandril. M. Vosmaër a reçu, il y a quelques années, un individu de la petite espèce de ce genre, qui n'est probablement qu'un jocko; il en a fait un récit qui contient quelques faits que nous donnons par extrait dans cet article.

« Le 29 Juin 1776, dit-il, l'on m'in-
» forma de l'heureuse arrivée de cet

» orang-outang...., c'étoit une femelle:
» nous avons apporté la plus grande atten-
» tion à nous assurer si elle étoit sujette à
» l'écoulement périodique, sans rien pou-
» voir découvrir à cet égard. En mangeant,
» elle ne faisoit point de poches latérales au
» gosier, comme toutes les autres espèces
» de singes; elle étoit d'un si bon naturel,
» qu'on ne lui vit jamais montrer la
» moindre marque de méchanceté ou de
» fâcherie; on pouvoit sans crainte lui
» mettre la main dans la bouche : son
» air avoit quelque chose de triste.....
» Elle aimoit la compagnie, sans distinc-
» tion de sexe, donnant seulement la
» préférence aux gens qui la soignoient
» journellement & qui lui faisoient du
» bien, qu'elle paroissoit affectionner
» davantage; souvent lorsqu'ils se reti-
» roient, elle se jetoit à terre étant à la
» chaîne, comme au désespoir, poussant
» des cris lamentables, & déchirant par
» lambeaux tout le linge qu'elle pouvoit
» attraper, dès qu'elle se voyoit seule.
» Son garde ayant quelquefois la cou-
» tume de s'asseoir auprès d'elle à terre,
» elle prenoit d'autres fois du foin de

» sa litière, l'arrangeoit à son côté,
» sembloit par toutes ses démonstratio
» l'inviter à s'asseoir auprès d'elle....

» La marche ordinaire de cet anim
» étoit à quatre pieds comme les autr
» singes; mais il pouvoit bien aussi ma
» cher debout sur les pieds de derrière
» & muni d'un bâton, il s'y tenoit ap
» puyé souvent fort long-tems; cepen
» dant il ne posoit jamais les pieds
» plat, à la façon de l'homme, mai
» recourbés en dehors, de sorte qu'il se
» soutenoit sur les côtés extérieurs de
» pieds de derrière, les doigts retiré
» en dedans, ce qui dénotoit une at
» titude à grimper sur les arbres....
» Un matin nous le trouvâmes déchaîné
» & nous le vîmes monter avec une
» merveilleuse agilité contre les poutre
» & les lattes obliques du toit; on eut
» de la peine à le reprendre.... Nous
» remarquâmes une force extraordinaire
» dans ses muscles; on ne parvint qu'avec
» beaucoup de peine à le coucher sur
» le dos; deux hommes vigoureux eu-
» rent chacun assez à faire à lui serrer
» les pieds, l'autre à lui tenir la tête,

» & le quatrième à lui repaſſer le col-
» lier par-deſſus la tête & à le fermer
» mieux. Dans cet état de liberté, l'ani-
» mal avoit entr'autres choſes ôté le
» bouchon d'une bouteille contenant un
» reſte de vin de Malaga qu'il but juſ-
» qu'à la dernière goutte, & remit en-
» ſuite la bouteille à ſa même place.

» Il mangeoit preſque de tout ce qu'on
» lui préſentoit; ſa nourriture ordinaire
» étoit du pain, des racines, en parti-
» culier des carottes jaunes, toutes ſortes
» de fruits & ſur-tout des fraiſes; mais
» il paroiſſoit ſingulièrement friand de
» plantes aromatiques, comme du perſil
» & de ſa racine: il mangeoit auſſi de
» la viande bouillie ou rôtie, & du
» poiſſon. On ne le voyoit point chaſſer
» aux inſectes dont les autres eſpèces de
» ſinges ſont d'ailleurs ſi avides.....
» Je lui préſentai un moineau vivant...
» il en goûta la chair & le rejetta bien
» vîte. Dans la ménagerie, & lorſqu'il
» étoit tant ſoit peu malade, je l'ai vu
» manger tant ſoit peu de viande crue,
» mais ſans aucune marque de goût. Je
» lui donnai un œuf crud qu'il ouvrit

» des dents, & suça tout entier avec
» beaucoup d'appétit.... Le rôti & le
» poisson étoient ses alimens favoris; on
» lui avoit appris à manger avec la cuiller
» & la fourchette. Quand on lui donnoit
» des fraises sur une assiette, c'étoit un
» plaisir de voir comme il les piquoit
» une par une, & les portoit à sa bouche
» avec la fourchette, tandis qu'il tenoit
» de l'autre patte l'assiette. Sa boisson or-
» dinaire étoit l'eau; mais il buvoit très-
» volontiers toutes sortes de vins, &
» principalement le Malaga. Lui don-
» noit-on une bouteille, il en tiroit le
» bouchon avec la main & buvoit très-
» bien dehors, de même que hors d'un
» verre à bière; & cela fait, il s'essuyoit
» les lèvres comme une personne....
» Après avoir mangé, si on lui donnoit
» un cure-dent, il s'en servoit au même
» usage que nous. Il tiroit fort adroite-
» ment du pain & autres choses hors
» des poches. On m'a assuré qu'étant à
» bord du navire, il couroit librement
» parmi l'équipage, jouoit avec les ma-
» telots, & alloit quérir, comme eux, sa
» portion à la cuisine.

» A l'approche de la nuit, il alloit se » coucher... Il ne dormoit pas volon- » tiers dans sa loge, de peur, à ce qu'il » me parut, d'y être enfermé. Lorsqu'il » vouloit se coucher, il arrangeoit le » foin de sa litière, le secouoit bien, » en apportoit davantage pour former » son chevet, se mettoit le plus souvent » sur le côté, & se couvroit chaudement » d'une couverture, étant fort frileux.... » De tems en tems nous lui avons vu » faire une chose qui nous surprit extrê- » mement la première fois que nous en » fûmes témoins. Ayant préparé sa » couche à l'ordinaire, il prit un lam- » beau de linge qui étoit auprès de » lui, l'étendit fort proprement sur le » plancher, mit du foin au milieu en » relevant les quatre coins du linge par- » dessus, porta ce paquet avec beaucoup » d'adresse sur son lit pour lui servir » d'oreiller, tirant ensuite la couverture » sur son corps..... Une fois me voyant » ouvrir à la clef & refermer ensuite le ca- » denas de sa chaîne, il saisit un petit mor- » ceau de bois.... le fourra dans le trou de » la serrure, le tournant & retournant en

» tout sens, & regardant si le cadenas n'
» s'ouvroit pas... On l'a vu essayer d'arra
» cher des crampons avec un gros clou
» dont il se servoit comme d'un levier. Un
» jour lui ayant donné un petit chat,
» il le flaira par tout ; mais le chat lui
» ayant égratigné le bras il ne voulut
» plus le toucher.... Lorsqu'il avoit
» uriné sur le plancher de son gîte, il
» l'essuyoit proprement avec un chiffon...
» Lorsqu'on alloit le voir avec des bottes
» aux jambes, il les nettoyoit avec un
» balai, & savoit déboucler les souliers
» avec autant d'adresse qu'un domestique
» auroit pu le faire ; il dénouoit aussi
» fort bien les nœuds faits dans les
» cordes, quelque serrés qu'ils fussent,
» soit avec ses dents, soit avec les ongles...
» Ayant un verre ou un baquet dans
» une main, & un bâton dans l'autre,
» on avoit bien de la peine à le lui ôter,
» s'esquivant & s'escrimant continuelle-
» ment du bâton pour le conserver.

» Jamais on ne l'entendoit pousser quel-
» que cri, si ce n'est lorsqu'il se trouvoit
» seul, & pour lors c'étoit d'abord un son
» approchant de celui d'un jeune chien

» qui hurle ; enſuite il devenoit très-
» rude & rauque, ce que je ne puis
» mieux comparer qu'au bruit que fait
» une groſſe ſcie en paſſant à travers le
» bois. Nous avons déjà remarqué que
» cet animal avoit une force extraor-
» dinaire, mais elle étoit ſur-tout ap-
» parente dans les pattes de devant
» ou mains dont il ſe ſervoit à tout. . . .
» pouvant lever & remuer de très-lourds
» fardeaux.

» Ses excrémens, lorſqu'il ſe portoit
» bien, étoient en crottes ovales. Sa
» hauteur, meſuré debout, étoit de deux
» pieds & demi rhénaux. . . . Le ventre,
» ſur-tout étant accroupi, étoit gros &
» gonflé. . . . . les tetins des mamelles
» étoient fort petits & tout près des
» aiſſelles ; le nombril reſſembloit beau-
» coup à celui d'une perſonne.

» Les pieds de devant ou bras avoient,
» depuis les aiſſelles juſqu'au bout des
» doigts du milieu, ſept pouces ; le doigt
» du milieu trois pouces & demi, le pre-
» mier un peu plus court, le troiſième un
» peu plus long, le quatrième, ou petit
» doigt, beaucoup plus court, mais le

» pouce l'est encore bien davantage
» tous les doigts ont trois articulations
» le pouce n'en a que deux; ils sont tous
» garnis d'un ongle noir & rond.

» Les jambes, depuis la hanche jusqu'au talon, avoient vingt pouces
» mais le fémur me parut à proportion
» beaucoup plus court que le tibia. Ses
» pieds posés à plat étoient, depuis le
» derrière du talon jusqu'au bout des
» doigts du milieu, longs de huit pouces.
» Les doigts des pieds sont plus courts
» que ceux des mains; celui du milieu
» est aussi un peu plus long que les
» autres; mais ici le pouce est beaucoup
» plus court que celui de la main....
» & ces doigts des pieds ont aussi des
» ongles noirs. Le pouce ou gros orteil
» qui n'a que deux articulations, est ab-
» solument dépourvu d'ongle dans quatre
» sujets de cette espèce Asiatique.

» Le côté intérieur des pieds de devant
» & de derrière est entièrement nu, sans
» poil, revêtu d'une peau assez douce,
» d'un noir fauve; mais après la mort de
» l'animal, & pendant sa maladie, cette
» peau étoit déjà devenue beaucoup plus

» blanche, les doigts des pieds de devant
» & de derrière étoient auſſi ſans poil.

» Les cuiſſes ne ſont ni pelées, ni cal-
» leuſes. . . . . On ne pouvoit apercevoir
» ni feſſes, ni mollets aux jambes, non
» plus que le moindre indice de queue.

» La tête eſt pardevant toute re-
» couverte d'une peau chauve, couleur
» de ſouris ; le muſeau ou la bouche eſt
» un peu ſaillant quoique pas tant
» qu'aux eſpèces de magots, mais l'a-
» nimal pouvoit auſſi beaucoup l'avancer
» & le retirer. L'ouverture de la bouche
» eſt fort large. Autour des yeux, ſur
» les lèvres & ſur le menton, la peau
» étoit un peu couleur de chair ; les
» yeux ſont d'un brun bleuâtre, dans
» le milieu noirs ; les paupières ſont
» garnies de petits cils . . . . . on voit
» auſſi quelques poils au-deſſus des yeux,
» ce que l'on ne peut pourtant pas
» bien nommer des ſourcils. Le nez eſt
» très-épaté & large vers le bas ; les dents
» de devant, à la mâchore ſupérieure,
» ſont au nombre de quatre, ſuivies
» de chaque côté d'un intervalle après
» lequel . . . . vient une dent mâchelière

» qui est plus longue . . . . l'on
» compte encore trois dents molaires
» dont la dernière est la plus grosse.
» Le même ordre règne à la mâchoire
» inférieure ; les dents sont fort semblables à celles de l'homme. . . . Le
» palais est de couleur noire ; le dessous
» de la langue est couleur de chair. . .
» La langue est longue, arrondie par-devant, lisse & douce ; les oreilles sont
» sans poil & de forme humaine, mais
» plus petites qu'elles ne sont représentées par d'autres.

» A son arrivée l'animal n'avoit point
» de poil, si ce n'est du noir à la partie
» postérieure du corps, sur les bras, les
» cuisses & les jambes. . . . A l'approche
» de l'hiver, il acquit beaucoup plus de
» poil. . . . Le dos, la poitrine & toutes
» les autres parties du corps étoient
» couvertes de poils châtain-clair. . . .
» les plus longs poils du dos avoient
» trois pouces (*g*).

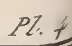
(*g*) Description de l'espèce de singe, aussi singulier que très-rare, nommé *orang-outang*, de l'île de Bornéo. *Feuilles de Vosmaër*, Amsterdam, 1778.

LE JOCKO *ou Orang-Outang de la petite esp.*



LE PITHÈQUE VU DEBOUT.

LE PITHÈQUE.



LE PITHÈQUE VU DEBOUT.

LE PITHEQUE FEMELLE.



LE PETIT CYNOCÉPHALE.

ADDITION
A L'ARTICLE DU PITHÈQUE.

Nous avons désigné, d'après Ariſtote, cet animal par tous les caractères qui le diſtinguent des autres ſinges ſans queue; & quoique nous ne l'euſſions pas vu, nous ne doutions pas de ſon exiſtence que pluſieurs naturaliſtes regardoient comme incertaine. Depuis ce tems, M. Desfontaines, ſavant naturaliſte & profeſſeur au jardin du Roi, a rencontré dans le royaume d'Alger, un ſinge qu'il a reconnu pour le pithèque que j'avois indiqué; il l'a nourri pendant pluſieurs mois en Barbarie, & à ſon retour en France il a bien voulu m'en faire hommage, & j'ai eu la ſatisfaction de pouvoir reconnoître tous ſes caractères & ſes habitudes naturelles, depuis plus d'un an que je l'ai vivant & ſous mes yeux. Je l'ai fait deſſiner dans deux attitudes de mouvement, c'eſt-à-dire, debout ſur ſes deux pieds de

derrière, *planches II & IV*, & ſur
quatre pieds, *planche III*, dans laque
il eſt auſſi repréſenté en petit, aſſi
troiſième attitude qu'il prend lorſqu
eſt en repos. Je dois donner d'abord
obſervations de M. Deſfontaines,
la nature & les mœurs de cet animal.

« Les ſinges pithèques, a dit ce ſav
» naturaliſte, ſe trouvent dans les for
» de *Bougie*, du *Côle*, & de *Stora* da
» l'ancienne Numidie, qui eſt aujou
» d'hui la province de Conſtantine,
» royaume d'Alger; ils habitent parti
» culièrement ces contrées, & je n'ai p
» oui dire qu'on en eût obſervé dan
» aucun autre lieu de la Barbarie. I
» vivent en troupes dans les forêts d
» l'Atlas qui avoiſinent la mer, & ils ſon
» ſi communs à *Stora*, que les arbre
» des environs en ſont quelquefois cou
» verts. Ils ſe nourriſſent de pommes d
» pin, de glands doux, de figues d'Inde
» de melons, de paſtèques, de légume
» qu'ils enlèvent des jardins des Arabes
» quelques ſoins qu'ils prennent pour
» écarter ces animaux mal-faiſans. Pen
» dant qu'ils commettent leurs vols, il

» y en a deux ou trois qui montent sur
» la cîme des arbres & des rochers les
» plus élevés pour faire sentinelle, &
» dès que ceux-ci aperçoivent quel-
» qu'un, ou qu'ils entendent quelque
» bruit, ils poussent un cri d'alerte, &
» aussitôt toute la troupe prend la fuite
» en emportant tout ce qu'ils ont pu
» saisir.

» Le pithèque n'a guère que deux
» pieds de hauteur lorsqu'il est droit sur
» ses jambes; il peut marcher debout
» pendant quelque tems, mais il se sou-
» tient avec difficulté dans cette attitude
» qui ne lui est pas naturelle. Sa face est
» presque nue, un peu alongée & ridée,
» ce qui lui donne toujours un air vieux.
» Il a vingt-huit dents; les canines sont
» courtes & à-peu-près semblables à
» celles de l'homme. Ses abajoues ont
» peu de largeur; ses yeux sont arrondis,
» roussâtres & d'une grande vivacité; les
» fesses sont calleuses, & à la place de la
» queue, il y a un petit appendice de
» peau, long de cinq à six lignes. Les
» ongles sont aplatis comme dans
» l'homme, & il se sert de ses pieds & de

» ses mains avec beaucoup d'adresse
» pour saisir les divers objets qui sont
» sa portée : j'en ai vu qui dénouoie
» leurs liens avec la plus grande facili
» La couleur du pithèque varie du fau
» au gris : dans tous ceux que j'ai obse
» vés, une partie de la poitrine & d
» ventre étoient recouverts d'une larg
» tache noirâtre ; la verge est grêle
» pendante dans le mâle : les testicul
» ont peu de volume.

» Quoique ces animaux soient trè
» lubriques, & qu'ils s'accouplent fré
» quemment dans l'état de domesticit
» comme j'ai eu occasion de l'observe
» il n'y a cependant pas d'exemp
» qu'ils aient jamais produit dans c
» état de servitude, même en Barbar
» où l'on en élève beaucoup dans l
» maisons des Francs. Lorsqu'ils s'a
» couplent, le mâle monte sur la f
» melle qui est à quatre pieds ; il l
» appuie ceux de derrière sur les jamb
» & il l'excite au plaisir en lui chatou
» lant les côtés avec les mains : elle e
» sujette à un léger écoulement péri
» dique, & je me suis apperçu que l

» parties naturelles augmentoient alors
» ſenſiblement de volume.

» Dans l'état ſauvage, elle ne pro-
» duit ordinairement qu'un ſeul petit :
» preſqu'auſſitôt qu'il eſt né, il monte
» ſur le dos de la mère, lui embraſſe
» étroitement le cou avec les bras, &
» elle le tranſporte ainſi d'un lieu dans
» un autre : ſouvent il ſe cramponne à
» ſes mamelles, & s'y tient fortement
» attaché.

» Celui de tous les ſinges avec lequel
» le pithèque a le plus de rapport eſt le
» magot, dont il diffère cependant par des
» caractères ſi tranchés, qu'il paroît bien
» former une eſpèce diſtincte. Le magot
» eſt plus grand, ſes teſticules ſont très-
» volumineux ; ceux du pithèque, au
» contraire, ſont fort petits. Les dents
» canines ſupérieures du magot ſont
» alongées comme les crocs des chiens ;
» celles du pithèque ſont courtes & à peu-
» près ſemblables à celles de l'homme.
» Le pithèque a des mœurs plus douces,
» plus ſociales que le magot : celui-ci
» conſerve toujours dans l'état de do-
» meſticité, un caractère méchant &

» même féroce : le pithèque, au c[illegible]
» traire, s'apprivoiſe facilement & [illegible]
» vient familier. Lorſqu'il a été él[illegible]
» jeune, il mord rarement, quelq[illegible]
» mauvais traitement qu'on lui f[illegible]
» ſubir. Il eſt naturellement craintif,
» il ſait diſtinguer avec une adreſſe éto[illegible]
» nante ceux qui lui veulent du mal.
» ſe rappelle les mauvais traitemens,
» lorſqu'on lui en a ſouvent fait eſſuye[illegible]
» il faut du tems & des ſoins aſſidus po[illegible]
» lui en faire perdre le ſouvenir. En [illegible]
» vanche, il reconnoît ceux qui lui fo[illegible]
» du bien ; il les careſſe, les appelle, [illegible]
» flatte par des cris & par des geſ[illegible]
» très-expreſſifs; il leur donne même d[illegible]
» ſignes d'attachement & de fidélité ;
» les ſuit comme un chien, ſans jam[illegible]
» les abandonner. La frayeur ſe pei[illegible]
» ſur le viſage du pithèque ; j'ai ſouve[illegible]
» vu ces animaux changer ſenſibleme[illegible]
» de couleur lorſqu'ils étoient ſaiſis d'e[illegible]
» froi. Ils annoncent leur joie, le[illegible]
» crainte, leurs deſirs, leur ennui mêm[illegible]
» par des accens différens & faciles à di[illegible]
» tinguer. Ils ſont très-mal-propres [illegible]
» lâchent leurs ordures par-tout où [illegible]

» ſe trouvent

» ſe trouvent ; ils ſe plaiſent à mal faire
» & briſent tout ce qui ſe rencontre ſous
» leur main, ſans qu'on puiſſe les en
» corriger, quelque châtiment qu'on
» leur inflige. Les Arabes mangent la
» chair du pithèque, & la regardent
» comme un bon mets. »

Je dois ajouter à ces remarques de M. Desfontaines, les obſervations que j'ai faites moi-même ſur les habitudes naturelles & même ſur les habitudes acquiſes de ce ſinge que l'on nourrit depuis plus d'un an dans ma maiſon; c'eſt un mâle, mais qui ne paroît point avoir, comme les autres ſinges, aucune ardeur bien décidée pour les femmes. Son attitude de mouvement la plus ordinaire eſt de marcher ſur ſes quatre pieds, & ce n'eſt jamais que pendant quelques minutes qu'il marche quelquefois debout ſur ſes deux pieds, le corps un peu en avant & les genoux un peu pliés. En général, il ſe balance en marchant ; il eſt très-vif & preſque toujours en mouvement ; ſon plus grand plaiſir eſt de ſauter, grimper & s'accrocher à tout ce qui eſt à ſa portée. Il paroît

s'ennuyer lorſqu'il eſt ſeul, car alors
fait entendre un cri plaintif; il aime
compagnie, & lorſqu'il eſt en gaîté,
le marque par un grand nombre
culbutes & de petits ſauts. Au reſt
il eſt d'un naturel fort doux & reſſem
par-là aux orangs-outangs; malgré
grande vivacité, il mord très-rarem
& toujours foiblement.

Cet individu, dont nous donnons
la figure, avoit, au mois d'avril 178
deux pieds cinq pouces de hauteur (a

(a) *Principales dimenſions du Pithèqu*

	Pieds.	Pouces.	Lig
Longueur du corps entier, meſuré depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus.	1	9	
Longueur de la tête depuis le bout du muſeau juſqu'à l'inſertion occipitale.	"	6	
Circonférence du muſeau priſe au-deſſus des narines.	"	5	
Diſtance entre le bout du muſeau & l'angle antérieur de l'œil.	"	2	
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	"	"	
Circonférence priſe derrière les jambes de devant.	1	1	
Circonférence devant les jambes			

& lorsqu'il se tenoit de bout sur ses pieds. Il étoit âgé de près de deux ans: il avoit crû de près de six pouces en dix mois, & avoit dans le même temps pris en proportion plus de grosseur & d'épaisseur de corps; son poil avoit bruni, sur-tout à la racine. De tous les animaux de ce genre, le patas à bandeau blanc est celui auquel il ressemble le plus par la forme de la tête, qui est un peu alongée & aplatie au sommet; le front est assez court & couvert de poils, presqu'aussi longs que ceux de la tête; il a les yeux enfoncés & l'iris d'un jaune rougeâtre; l'os frontal au-dessus de l'orbite des

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
de derrière..............	//	11	6
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet..	//	5	4
Circonférence du poignet......	//	3	5
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles....	//	4	1
Longueur de la jambe depuis le derrière du genou jusqu'au talon..................	//	5	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.........	//	5	10

yeux eſt ſaillant, & l'on ne voit au
tour de cette partie aucun poil diſpo
en forme de ſourcils; il a des cils au
deux paupières; ſon nez eſt aplati
forme gouttière entre les deux narin
qui ſont poſées obliquement & s'in
clinent en dedans : toute la face eſt d
couleur de chair pâle, avec des po
noirâtres très-clair-ſemés, mais en pl
grand nombre autour de la bouche
ſur le menton, au-deſſous duquel de
poils encore nombreux & d'un blan
ſale forment une eſpèce de petite barb
Il a trente dents, & deux alvéoles vides
d'où il en étoit tombé deux autres
l'oreille eſt grande, ronde & large e
bas, mince, ſans rebord & preſque ſan
poils; elle a vingt-trois lignes de lon
gueur, ſur quinze lignes à ſa plus grand
largeur. Chaque poil eſt noirâtre, tant
ſa racine qu'à ſon extrémité, & d'un
jaune doré dans ſon milieu; ce qui pré
ſente à l'œil une couleur générale d'u
brun jaunâtre ſur la tête & ſur tout le
deſſus du corps & des membres. Le ventr
& la face intérieure des cuiſſes & de
jambes ſont d'un blanc ſale, & les poil

y font plus courts & moins touffus; la plus grande partie de la peau de cette face intérieure & du ventre eft d'un beau bleu; la peau du deffous des mains & des pieds eft douce, brunâtre & fans poils; les ongles font arrondis & prefque noirs; l'appendice de peau qui eft à la place de la queue eft fouple, & n'a que fix lignes de longueur.



DU PETIT CYNOCÉPHAL[E]

J'AI dit, *volume XIV*, in-4.°, *page* 8[illegible] que le singe que nous avons appelé mago[t] étoit le cynocéphale des anciens, & [je] crois mon opinion bien fondée; m[ais] il y a deux espèces de cynocéphal[es] l'une plus grande qui est en effet [le] magot, & l'autre plus petite que no[us] donnons ici, *planche VI*, d'après u[n] dessin qui m'a été envoyé par feû M. Co[l]linson. Ce petit cynocéphale est [sans] queue, & cet animal ne nous paro[ît] avoir été indiqué par aucun naturaliste, à l'exception de Prosper Alpin qui s'ex[prime] dans les termes suivans: « J[e] » donne ici, dit-il, la figure, *planch[e]* » *XX*, *figure 1*, d'un petit cynocéphal[e] » qui n'a point de queue; il s'apprivoi[se] » plus aisément, & est aussi plus spirituel » & plus gai que les autres cynocéphales.» En comparant cette figure donnée p[ar] Prosper Alpin, avec celle que nous don[nons] ici, *planche VI*, on ne pourr[a] guère douter que ce ne soit le même

animal. Nous aurions pu l'appeller petit magot; mais nous avons mieux aimé lui donner le nom de petit cynocéphale, parce qu'il diffère du magot en ce qu'il n'a pas les fesses pelées, & qu'il est couvert d'un poil roux, & plus doux que le magot; & c'est par le caractère de n'avoir pas les fesses pelées, ainsi que par la grosseur & par la prolongation du museau, qu'il diffère aussi du pithèque avec lequel on pourroit le confondre. J'ai dit que cette dernière espèce (le magot) se trouvoit en Espagne dans les montagnes de Gibraltar. M. Collinson qui doutoit de ce fait, a écrit pour s'en informer. M. Charles Frédéric, commandant à Gibraltar, lui a répondu que ces singes habitent en effet sur le côté de la montagne qui regarde la mer; qu'ils y sont nombreux, & que des personnes dignes de foi lui ont attesté qu'ils s'y multiplient (*a*). C'est néanmoins le seul endroit de l'Europe où l'on trouve des singes dans leur état de nature.

(*a*) Lettre de feû M. Collinson à M. de Buffon, datée de Londres le 9 Février 1764.

LE BABOUIN DES BOIS.

M. PENNANT a fait connoître cet eſpèce, conſervée à Londres dans collection de M. Lever (a). Ce babou a le muſeau très-alongé & ſemblable celui d'un chien ; ſa face eſt couve d'une peau noire & un peu luiſante ; pieds & les mains ſont unis & no comme la face, mais les ongles ſo blancs : le poil de ce babouin eſt très-lo & agréablement mélangé de noir & brun. L'individu décrit par M. Pennan n'avoit que trois pieds de haut ; queue n'avoit que trois pouces de long & le deſſus en étoit très-garni de po Cet animal ſe trouve en Guinée, où l Anglois l'ont appellé l'*homme des bois*

Nous croyons devoir placer ici notice de trois autres babouins, q probablement ne ſont que des variété

(a) M. Pennant, Hiſtoire des quadrupèdes *volume I, page* 176.



veuve Tardieu Sc

LE BABOUIN DES BOIS.

du babouin des bois, & que M. Pennant a également vus dans la collection de M. Lever (*b*).

Le premier de ces trois babouins que M. Pennant a nommé le babouin jaune, avoit la face noire, le museau alongé & des poils longs & bruns au-dessus des yeux; les oreilles étoient cachés dans le poil, dont la couleur étoit sur tout le corps d'un jaune mélangé de noir.

Il avoit deux pieds de hauteur; il ne différoit du babouin des bois que par sa taille, & parce qu'il avoit les mains couvertes de poils.

Le second de ces trois babouins avoit la face d'un brun foncé; son poil étoit d'un brun pâle sur la poitrine, d'un cendré obscur sur le corps & sur les jambes, & mélangé de jaune sur la tête. M. Pennant l'a appelé le *babouin cendré.*

Le troisième avoit la face bleuâtre, de longs poils au-dessus des yeux, & une touffe de poils derrière chaque

(*b*) M. Pennant, à l'endroit déjà cité.

oreille. Le poil, qui garnissoit la poitrine étoit cendré, mêlé de noir & de jaunâtre : il avoit trois pieds de hauteur.

On voit que les caractères de ces trois babouins se rapprochent de si près de ceux du babouin des bois, qu'on ne doit les regarder que comme de simples variétés d'une seule & même espèce.





LE BABOUIN À LONGUES JAMBES

LE BABOUIN A LONGUES JAMBES (a).

Ce Babouin eſt plus haut monté ſur ſes jambes qu'aucun autre babouin, & même qu'aucune guenon; il a la face incarnate, le front noir & avancé en forme de bourlet, le poil d'un brun mêlé de jaune verdâtre ſur la tête, le dos, les bras & les cuiſſes; blanchâtre ſur la poitrine & ſur le ventre; très-long & très-touffu ſur le cou, ce qui fait paroître ſon encolure très-groſſe. Les calloſités ſur les feſſes ſont larges & rouges; il a la queue très-courte, très-relevée, & preſqu'entièrement dénuée de poil, ſur-tout dans ſa partie inférieure.

Ce babouin tient ordinairement ſes pouces & ſes gros orteils écartés de manière à former un angle droit avec les autres doigts. Le gros orteil eſt un peu

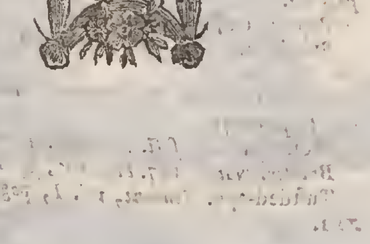
(a) Simia platypygos. *M. Schreber, hiſt. nat. des quadrup. vol. I, page 87, planche v.*
Brown baboon. *M. Pennant, hiſt. nat. des quadrup. vol. I, pag. 177, planche xx, fig. 2.*

réuni par une membrane avec le doigt qui l'avoisine ; les ongles des pouce sont ronds & plats; ceux des autres doigt sont convexes & plus étroits.

Il se nourrit, ainsi que les autres babouins, de fruits, de feuilles de tabac d'oranges, d'insectes, & particulièrement de scarabées, de fourmis & de mouche qu'il saisit avec beaucoup d'adresse pendant qu'elles volent. Lorsqu'on lui donne de l'avoine, il en remplit ses abajoue dont il retire les grains l'un après l'autre pour les peler. Il aime à boire de l'eau-de-vie, du vin, de la bière même jusqu'à s'enivrer. M. Herrmann, savant professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, a vu vivans un mâle & une femelle de cette espèce ; ils ne différoient l'un de l'autre que par la longueur de la queue qui étoit de quatre pouce dans le mâle, & d'un pouce dans la femelle.

Cette femelle étoit fort douce ; elle se laissoit toucher sans peine & paroissoit se plaire à être caressée : elle aimoit beaucoup les enfans, mais elle paroissoit haïr les femmes.

Nous donnons ici (*planche VIII*) la figure d'un animal qui reſſemble preſque entièrement à celui dont il eſt queſtion, & qui n'en diffère que par la queue qui eſt beaucoup plus longue. L'eſtampe gravée & enluminée de cet animal nous a été envoyée par feû M. Edwards ; & comme ce naturaliſte ne nous a donné aucun éclairciſſement ſur cet individu, nous prévenons que le deſſinateur employé par M. Edwards s'eſt trompé, & que l'animal qu'il a repréſenté avoit la queue auſſi courte que le babouin à longues jambes, & étoit abſolument de la même eſpèce que celui-ci.



LE CHORAS (a).

CE GRAND & gros babouin qu'on trouve dans les parties méridionales des grandes Indes, & particulièrement dans l'île de Ceylan, suivant quelques voyageurs, peut se distinguer des autres babouins par une touffe de poils qui se relève en forme de houppe au-dessus de la tête, & par la couleur de sa peau sur le nez qui forme une bande d'un rouge très-vif, & sur le milieu de sa face dont les joues sont violettes.

M. Pennant en a vu, en 1779, un

(a) Le choras. *Schreber, hist. nat. des quadrup.* *pag.* 92.

Papire. *Gessner, quadrup.* 560.

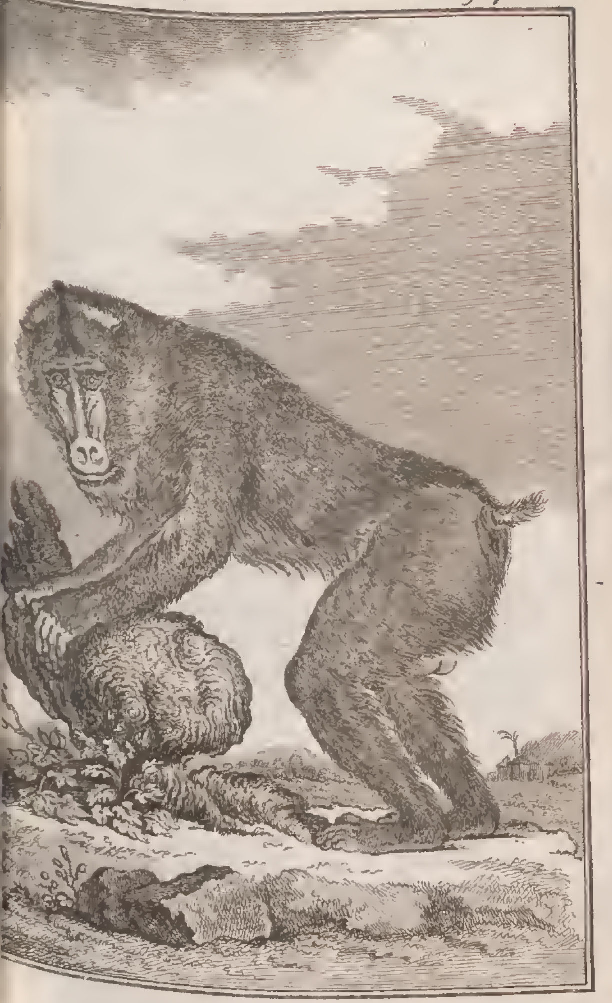
Sirmia mormon. *Alströmer, act. Holm.* 1766, *vol.* 27, *pag.* 138.

Grand babouin. 76. *Pennant, hist. des quadrup.* *vol. I, pag.* 173.

Montegar *Transact. philosoph. n.°* 290.

Bradley. Natur. 117. *tab. XV, fig.* 1.

Tuftded-ape. *Pennant, vol. I, pag.* 174, *planche XVI.*



LE CHORAS.

individu vivant qui avoit cinq pieds de haut. Les oreilles de ce babouin sont petites & nues ; son museau est très-alongé & son nez paroît tronqué par le bout, ce qui lui donne de la ressemblance avec le boutoir d'un sanglier. Ce boutoir, ainsi que toute la partie supérieure qui forme le nez, est d'un rouge très-éclatant : les joues, comme dans le mandril, sont d'un violet clair & très-ridées ; l'ouverture de la bouche est très-petite.

Sa houppe est composée de poils noirâtres & très-longs ; la tête, les bras & les jambes sont revêtus d'un poil court, dont la couleur est mêlée de jaune & de noirâtre ; des poils bruns très-longs couvrent les épaules ; ceux qui garnissent la poitrine sont aussi très-longs ; les mains & les pieds sont noirs & les ongles plats ; la queue dont le poil est fort touffu & assez court, n'a que quatre pouces de longueur ; les fesses sont pelées, & d'un pourpre très-vif qui s'étend sur le derrière des cuisses.

Nous donnons ici (*planche IX*) la figure d'un babouin de cette espèce ;

âgé de trois ans, que nous avons vu & fait dessiner vivant ; il avoit trois pieds un pouce de hauteur : son maître l'avoit acheté à Marseille deux ans auparavant & il n'étoit alors pas plus gros qu'un petit sapajou. Il étoit très-remarquable par les couleurs de la face & les parties de la génération ; il avoit le nez, les naseaux & la lèvre supérieure d'un rouge vif écarlate ; il avoit aussi une petite tache de ce même rouge au-dessous des paupières. Les yeux étoient environnés de noir & surmontés de poils touffus de même couleur ; les oreilles étoient pointues & de couleur brune ; il portoit sous le menton une barbe à flocons d'un blanc jaune, à peu-près semblable à celle du mandril. Les poils à côté des joues étoient d'un blanc sale & jaunâtre, mais longs & bien fournis ; ces poils hérissés se couchoient & diminuoient de longueur en gagnant le sommet de la tête, & les taches blanches au-dessus des oreilles étoient d'un poil très-court. Le milieu du front étoit couvert de poils noirs qui s'élevant en pointe vers le sommet de la tête, y formoient une

houppe, & s'étendoient en forme de crinière qui venoit s'unir ſur l'épine du dos à une raie noire, laquelle ſe prolongeoit juſqu'à la queue. Le poil du corps étoit d'un brun verdâtre mêlé de noir, celui des flancs un peu ardoiſé, & ſur le ventre il étoit d'un blanc ſale un peu jaunâtre. Le poil étoit plus long ſous le ventre que ſur le dos. Le fourreau de la verge, ainſi que les callosités ſur les feſſes, étoient d'un rouge écarlate auſſi vif que celui des naſeaux, tandis que les teſticules étoient d'un violet foncé, ainſi que la peau de l'intérieur des cuiſſes. Ce choras avoit en marchant à quatre pattes, la même allure que le papion; le train de devant étoit ſenſiblement plus élevé que le train de derrière, les jambes de devant étant plus longues.

On a obſervé que cet animal ſe nourriſſoit de fruits, de citrons, d'avoine, de noix qu'il écraſoit entre ſes dents & qu'il avaloit avec la coque; il les ſerroit dans ſes abajoues qui pouvoient en contenir juſqu'à huit ſans paroître très-remplies. Il mangeoit la viande cuite

& refusoit la crue; il aimoit les boissons fermentées, telles que le vin & l'eau-de-vie. On a observé aussi que ce babouin étoit moins agile, plus grave & moins mal-propre que la plupart des autres singes. Schreber dit qu'on montroit en Allemagne, en 1764, un de ces grands babouins qui avoit grand soin de nettoyer sa hutte, d'en ôter les excrémens (*b*), & qui même se lavoit souvent le visage & les mains avec sa salive. Tous les naturalistes qui ont vu ce babouin, s'accordent à dire qu'il est très-ardent en amour, même pour les femmes.

L'individu que M. Pennant a vu en Angleterre, étoit d'une très-grande force, car il compare son cri au rugissement du lion. Jamais il ne se tenoit sur les pieds de derrière que lorsqu'il y étoit forcé par son conducteur; il s'asséyoit souvent sur ses fesses en se penchant en avant & en laissant tomber ses bras sur son ventre. Au reste, cet animal

(*b*) Alströmer, à l'endroit déjà cité.

que nous avons nommé *choras*, eſt le *papio* de Geſner, car la figure que ce naturaliſte en a donnée, eſt très-conforme à celle que M. Pennant a fait deſſiner d'après l'animal vivant, & on ne l'a regardée comme défectueuſe, que parce qu'on la rapportoit à notre papion (*Vol. XIV*, in-4.°, *page 133*, *planche XIII*), dont il diffère principalement par les ſillons & les couleurs rouges de la face, ainſi que par la touffe de poils qu'il porte au-deſſus de ſa tête.



LE BABOUIN

A MUSEAU DE CHIEN (a)

Ce babouin a le museau très-alongé très-épais, & semblable à celui du chien ce qui lui a fait donner sa dénomination Sa face est couverte d'une peau rouge garnie de poils très-clair-semés, & la plupart fort courts ; le bout du museau est violet, les yeux sont petits. Les cil

(a) Dog-faced baboon. *M. Pennant, hist. nat des quadrup. pag.* 179, *planche XXI.*

Le tartarin. *Belon, portraits* 102.

Simia Ægyptiaca, caudâ elongatâ, clunibus tuberosis nudis. Hasselquist, iter 189.

Simia amadryas S. caudulâ cinereâ, auribus comosis, unguibus acutiusculis, natibus calvis. Linn. syst.

Cercopithecus cynocephalus, parte anteriore corporis longis pilis obsitâ, naso violaceo nudo. Le magot ou le tartarin. *Brisson, quadrup.* 152. *Edw. fig. ined.*

Le babouin gris. *Schreber*, 100, *tab. X.*

Cynocephalus. *Gessner, quadrup. page* 859.

Jonst. *quadrup. tab. LIX, fig.* 3, d'après Gessner.

Singe masqué de Guinée. *Ridinger, sing. tab.* III.

Marmot qui a la tête d'un lion. *Idem. tab. VIII.*



SINGE DE MOCO.

des paupières supérieures sont longs, noirs & touffus ; mais ceux des paupières inférieures sont très-clair-semés. Les oreilles sont pointues & cachées dans le poil; la tête est couverte tout autour de la face, de poils touffus d'un gris plus ou moins mêlé d'un vert-jaunâtre, dirigés en arrière, beaucoup plus longs au-dessus de chaque oreille, & y formant une houppe bien fournie. Les dents incisives y sont très-grandes, sur-tout les deux du milieu de la mâchoire supérieure ; celles de la mâchoire inférieure sont inclinées en avant : les dents canines sont très-longues; celles de dessus ont un pouce & demi de longueur & avancent sur la lèvre inférieure. Le corps est gros & couvert d'un poil épais, de la même couleur que celui de la tête, & très-long sur le devant & au milieu du corps. Le poil du ventre est blanchâtre ; les callosités sur les fesses sont larges, proéminentes & roussâtres ; la queue est velue, plus mince vers l'extrémité qu'à son origine, presqu'aussi longue que le corps, & communément relevée. Ce caractère suffiroit pour faire distinguer le babouin

à museau de chien, du papion qui a la queue très-courte, mais avec lequel le premier a cependant une très-grande ressemblance, tant par sa conformation que par ses habitudes.

Le babouin à museau de chien a les bras & les jambes fort épais & couverts d'un poil touffu. Les mains & les pieds sont noirâtres & presque nus; tous les ongles sont arrondis & plats.

M. Edwards avoit reçu un individu de cette espèce qui avoit près de cinq pieds de hauteur, & qui avoit été pris dans l'Arabie. Cette espèce de babouin s'y assemble par centaines, ce qui oblige les propriétaires des plantations de café à être continuellement sur leurs gardes contre les déprédations de ces animaux. Celui que M. Edwards a vu vivant, étoit fier, indomptable & si fort, qu'il auroit terrassé aisément un homme fort & vigoureux. Son inclination pour les femmes s'exprimoit d'une manière très-violente & très-énergique. Quelqu'un étant allé le voir avec une jeune fille, & l'ayant embrassée devant ce babouin pour exciter sa jalousie, l'animal devint

furieux; il saisit un pot d'étain qui étoit à sa portée, & le jeta avec tant de force contre son prétendu rival, qu'il lui fit une blessure très-considérable à la tête.

Au reste, cette espèce se trouve non-seulement en Arabie, mais encore en Abyssinie, en Guinée, & en général dans tout l'intérieur de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-espérance; ils y sont également en grand nombre. Ils ont les mêmes habitudes que les papions, & se réunissent de même pour aller piller les jardins, plusieurs ensemble. Ils se nourrissent communément de fruits: ils aiment aussi les insectes & particulièrement les fourmis, mais ils ne mangent point de viande, à moins qu'elle ne soit cuite.

Malgré leur grande force, il est aisé de les priver lorsqu'ils sont jeunes, & quelques voyageurs ont dit qu'au cap de Bonne-espérance on s'en servoit quelquefois comme de chiens de garde. Ils ajoutent que lorsqu'on les frappe, ils poussent des soupirs & des gémissemens accompagnés de larmes.

ADDITION

A L'ARTICLE DU LOWANDO.

Nous donnons ici (*planche* X), une figure copiée d'après une gravure enluminée qui m'a été envoyée d'Angleterre par feû M. Edwards, sous le nom de *singe de Moco*, parce qu'il étoit venu de Moco dans le golfe Persique. « Ce
» singe mâle, m'écrit M. Edwards, que
» j'ai dessiné vivant, étoit aussi ardent
» en amour qu'il étoit spirituel. . . . .
» Pendant que je faisois sa figure, un
» jeune-homme & une jeune femme
» vinrent le voir : il parut desirer très
» fort de s'approcher de la femme ; il
» la tiroit fortement par ses jupons,
» tâchant de la faire tomber sur lui ;
» mais le jeune homme l'ayant écarté
» & chassé, il fit très-mauvaise mine, &
» pour se venger il lui jeta de toutes
» ses forces un gros pot d'étain qu'il
» trouva sous sa main. Il n'étoit néanmoins

» néanmoins que de la taille d'un enfant » de dix ans. »

L'espèce à laquelle ce singe de Moco nous paroît appartenir, est celle du lowando dont nous avons parlé *volume XIV*, in-4.° ; *page* 169. J'ai dit que quoique l'ouanderou & le lowando nous parussent être d'une seule & même espèce, nous ne laissions pas que de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal ; parce qu'ils forment au moins deux races distinctes & constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns & noirs, avec une large chevelure & une grande barbe blanche : au contraire, le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure & la barbe noires. Par ces derniers caractères, on voit que c'est en effet au lowando plutôt qu'à l'ouanderou qu'on peut rapporter l'animal dont nous donnons ici la figure, car les autres caractères, tels que la longueur de la queue, la forme du corps & celle des membres, sont communs à ces deux espèces, c'est-à-dire, les mêmes dans l'ouanderou & le lowando.

Au reſte, ce lowando a les feſſ
pelées, la face ſans poil & de coule
de chair, juſqu'au bas où elle eſt noi
auſſi bien que le nez; il y a des po
au-deſſus des yeux, en forme de ſou
cils. La tête eſt coïffée de grands po
griſâtres, touffus & ſerrés, qui lui fo
ment comme une large perruque do
les bords ſont blancs & accompagne
la face. Les pieds & les mains ſont noir
les ongles un peu longs & en gouttièr
la queue eſt d'une médiocre longueur
bien couverte de poils; les cuiſſes & l
jambes ſont garnies de poils d'un bru
rouſſâtre. Le corps & les bras juſqu'
poignet ſont revêtus de longs poils d'u
blanc ſale, & le deſſus du dos eſt d'un po
brun, ce qui lui forme comme une pelis
qui lui tombe juſqu'aux reins. Cette de
cription qui n'eſt faite que d'après
gravure enluminée, ne peut pas être bie
exacte, & je ne la donne que faute d
plus amples obſervations : peut-êtr
M. Edwards, qui m'avoit envoyé cet
gravure trois ans avant ſa mort, aura-t
laiſſé dans ſes papiers une deſcriptio
complette de ce même animal qu'il
deſſiné vivant.

ADDITION

A L'ARTICLE DE L'OUANDEROU.

M. MARCELLUS BLESS m'a écrit que les habitans de Ceylan appellent *oſwanderou* ou *vanderou*, des ſinges blancs qui ont une longue barbe; il ajoute qu'il en avoit embarqué quatre pour les amener en Hollande avec lui, mais que tous étoient morts en route, quoique les autres ſinges amenés du même pays, & en même-temps, euſſent bien ſoutenu la fatigue du voyage: ainſi, l'ouanderou paroît être l'eſpèce la plus délicate des ſinges de Ceylan. M. Marcellus Bleſs ajoute qu'il a eu chez lui, à Ceylan, un petit ouanderou né depuis trois jours, & qu'il avoit de la barbe autant à proportion que les vieux; ce qui prouve qu'ils naiſſent avec cette barbe.

Nous avons auſſi été informés que l'ouanderou, ainſi que le lowando, ſont très-adroits, qu'ils s'apprivoiſent avec

peine, & qu'ordinairement ils viven peu de tems en captivité. Dans leur pay natal, la taille des plus forts, lorſqu'il ſont debout, eſt à peu-près de trois pied & demi.





LA GUENON À LONG NEZ.



LA GUENON À LONG NEZ *vue par le dos*

LA GUENON

A LONG NEZ.

CETTE GUENON ou ſinge à longue queue nous a été envoyée des grandes Indes, & n'étoit connue d'aucun naturaliſte, quoique très-remarquable par un trait apparent, & qui n'appartient à aucune des autres eſpèces de guenons, ni même à aucun autre animal; ce trait eſt un nez large proéminent, aſſez ſemblable par la forme à celui de l'homme, mais encore plus long, mince à ſon extrémité, & ſur le milieu duquel règne un ſillon qui ſemble le diviſer en deux lobes. Les narines ſont poſées & ouvertes horizontalement comme celles de l'homme; leur ouverture eſt grande, & la cloiſon qui les ſépare eſt mince; & comme le nez eſt très-alongé en avant, les narines ſont éloignées des lèvres, étant ſituées à l'extrémité du nez. La face entière eſt dénuée de poil comme le nez; la peau

en est d'un brun mêlé de bleu & de rougeâtre. La tête est ronde, couverte au sommet & sur toutes les parties postérieures, d'un poil touffu assez court & d'un brun marron. Les oreilles cachées dans le poil sont nues, minces, larges, de couleur noirâtre & de forme arrondie, avec une échancrure assez sensible à leur bord. Le front est court, les yeux sont assez grands & assez éloignés l'un de l'autre; il n'y a ni sourcils, ni cils à la paupière inférieure, mais la paupière supérieure a des cils assez longs. La bouche est grande & garnie de fortes dents canines & de quatre incisives à chaque mâchoire, semblables à celles de l'homme. Le corps est gros & couvert d'un poil d'un brun marron plus ou moins foncé sur le dos & sur les flancs, orangé sur la poitrine, & d'un fauve mêlé de grisâtre sur le ventre, les cuisses & les bras, tant au-dedans qu'au-dehors.

Il y a sous le menton, autour du col & sur les épaules, des poils bien plus longs que ceux du corps, & qui forment une espèce de camail dont la couleur

contraſte avec celle de la peau nue de la face. Cette guenon a, comme les autres, des calloſités ſur les feſſes; ſa queue eſt très-longue & garnie, en-deſſus & en-deſſous, de poils fauves aſſez courts; ſes mains & ſes pieds nus à l'intérieur, ſont à l'extérieur couverts de poils courts & d'un fauve mêlé de gris. Elle a cinq doigts, tant aux mains qu'aux pieds, dont les ongles ſont noirs; celui des pouces eſt aplati, & les autres ſont convexes. Voici les principales dimenſions de l'individu qui eſt au cabinet du Roi; c'étoit un mâle, mais dont les parties de la génération étoient trop altérées pour que nous ayons pu les décrire.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps du muſeau à l'anus	1	11	9
Longueur du bout du muſeau à l'occiput	//	5	3
Diſtance du bout du muſeau à l'angle antérieur de l'œil	//	2	9
Diſtance de l'angle poſtérieur de l'œil à l'oreille	//	2	//
Longueur de la queue	2	1	9
Longueur de l'avant-bras	//	5	6
Longueur du coude au poignet	//	8	10
Longueur du poignet au bout des doigts	//	6	5

	Pieds,	Pouces,	Lignes.
Longueur de la jambe du genou au talon..................	.	10	9
Longueur du talon au bout des doigts...................	2	8	3
Longueur des ongles du pied...	.	.	7
Longueur des ongles de la main..	.	.	6





LE MACAQUE À QUEUE COURTE.

LE MACAQUE

A QUEUE COURTE.

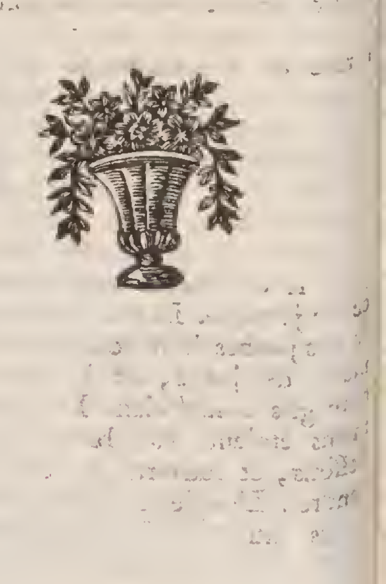
Nous ne donnons cette dénomination à l'animal représenté (*planche XIII*) que faute d'un nom propre, & parce qu'il nous paroît approcher un peu plus du macaque que des autres guenons ; cependant il en diffère par un grand nombre de caractères même essentiels. Il a la face moins large & plus effilée, la queue beaucoup plus courte, les fesses nues, couleur de sang, aussi-bien que toutes les parties voisines de la génération. Il n'a du macaque que la queue, très-grosse à son origine où la peau forme des rides profondes, ce qui le rend différent du maimon, ou singe à queue de cochon, avec lequel il a néanmoins beaucoup de rapports par le caractère de la queue courte ; & comme ce macaque & le singe à queue

de cochon ont tous deux la queue beaucoup plus courte que les autres guenons, on peut les regarder comme faiſant à cet égard la nuance entre le genre des babouins qui ont la queue courte, & celui des guenons qui l'ont très-longue.

Tout le bas du corps de ce macaque qui étoit femelle, eſt couvert, depuis les reins, de grandes rides qui forment des inégalités ſur cette partie & juſqu'à l'origine de la queue. Il a des abajoues, & des calloſités ſur les feſſes qui ſont d'un rouge très-vif, auſſi-bien que le dedans des cuiſſes, le bas du ventre, l'anus, la vulve, &c. mais on pourroit croire que l'animal ne porte cette belle couleur rouge que lorſqu'il eſt vivant & en bon état de ſanté; car étant tombé malade, elle diſparut entièrement, & après ſa mort (le 7 Février 1778) il n'en paroiſſoit plus aucun veſtige. Il étoit auſſi doux qu'un petit chien; il accueilloit tous les hommes, mais il refuſoit les careſſes des femmes, & lorſqu'il étoit en liberté, il ſe jetoit après leurs jupons.

Ce macaque femelle n'avoit que quinze pouces de longueur ; son nez étoit aplati avec un enfoncement à la partie supérieure, qui étoit occasionné par le rebord de l'os frontal. L'iris de l'œil étoit jaunâtre, l'oreille ronde & couleur de chair en dedans où elle étoit dénuée de poil. A la partie postérieure de chaque oreille, on remarquoit une petite découpure, différente pour la forme & la position de celle qui se trouve aux oreilles du macaque de notre *volume XIV*, in-4.° La face, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure & du cou, étoient dénués de poils. Le dessus de la tête & du corps étoit jaune-verdâtre, mêlé d'un peu de gris ; le dessous du ventre blanc, nuancé de jaunâtre. La face externe des bras & des jambes étoit de couleur cendrée, mêlée de jaune, & la face interne d'un gris cendré clair. Les pieds & les mains étoient d'un brun noirâtre en dessous, & couverts en dessus de poils cendrés. L'ongle du pouce étoit plat, & les autres courbés en gouttière. La queue étoit couverte, comme les jam-

bes, de poils cendrés, mêlés de jaune; elle finissoit tout d'un coup en pointe; son extrémité étoit noire, & sa longueur étoit en tout de sept pouces deux lignes. La dépouille de ce macaque est au cabinet du Roi.





LE PATAS À QUEUE COURTE.

LE PATAS
A QUEUE COURTE.

Nous avons donné (*Vol. XIV*, in-4.°, *planches XXV & XXVI*) les figures de deux patas, l'un à bandeau noir & l'autre à bandeau blanc; nous donnons ici (*planche XIV*) la figure d'un autre patas à bandeau blanc, mais dont la queue est beaucoup plus courte que celle des autres. Cependant, comme il ne semble différer du patas à bandeau blanc, que par ce seul caractère, nous ne pouvons pas décider si c'est une espèce différente, ou une simple variété dans l'espèce; voici la description que nous en avons faite sur un individu dont la dépouille bien préparée se trouve au cabinet du Roi. La queue n'a que neuf pouces de longueur, au lieu que celle des deux autres patas en a quatorze. Le diamètre de la queue étoit de dix ou onze lignes à son

origine, & de deux lignes ſeulement à ſon extrémité, en ſorte que nous ſommes aſſurés que l'animal n'en a rien retranché en la rongeant. La longueur de l'animal entier, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, étoit d'un pied cinq pouces dix lignes; ce qui approche autant qu'il eſt poſſible des mêmes dimenſions du corps des autres patas qui ont un pied ſix pouces. Celui-ci a la tête toute ſemblable à celle des autres, & il porte un bandeau de poils blancs au-deſſus des yeux, mais d'un blanc plus ſale que celui du patas repréſenté *planche XXVI*. Le corps eſt couvert ſur le dos d'un poil gris-cendré, dont l'extrémité eſt un peu teinte de fauve. Sur la tête & vers les reins le fauve domine, & il eſt mêlé d'un peu d'olivâtre. Le ventre, le deſſous de l'eſtomac & de la poitrine, les côtés du cou, le dedans des cuiſſes & des jambes eſt d'un fauve mêlé de quelques teintes griſes; les pieds & les mains ſont couverts de poils d'un gris-cendré, mêlé de brunâtre. Le poil du dos a un pouce dix lignes de longueur;

les jambes de devant ſont couvertes de poils d'un gris-cendré, mêlés d'une teinte brune qui augmente & devient plus foncée en approchant des mains. Dans tout le reſte, ce ſinge nous a paru parfaitement ſemblable aux patas des *planches XXV & XXVI.*



LA GUENON

A MUSEAU ALONGÉ (a).

Cette guenon a en effet le muſeau très-long, très-délié, couvert d'une peau nue & rougeâtre. Son poil eſt très-long ſur tout le corps, mais principalement ſur les épaules, la poitrine & la tête; la couleur en eſt d'un gris-de-fer mêlé de noir, excepté ſur la poitrine & le ventre où elle eſt d'un cendré-clair; la queue eſt très-longue. Cet animal a deux pieds de haut lorſqu'il eſt aſſis; ſon naturel eſt fort doux. M. Pennant qui l'a fait connoître, ignoroit ſon pays natal; mais il croyoit qu'il avoit été apporté d'Afrique.

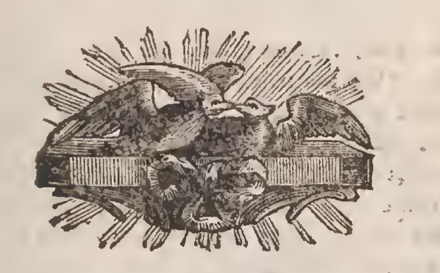
Cette eſpèce reſſemble beaucoup, par ſa conformation, à celle dont nous

(a) M. Pennant, *hiſtoire naturelle des quadrupèdes, volume I, page 187, planche XXIII.*



LA GUENON À MUSEAU ALONGÉ.

avons parlé sous le nom de babouin à museau de chien ; mais, indépendamment de ses habitudes qui sont bien plus douces que celles des babouins, elle en diffère par les couleurs de son poil, & sur-tout par la longueur de sa queue.



LA GUENON COURONNÉE.

Nous donnons ici (*planche XVI*) la figure d'une guenon dont l'espèce nous paroît très-voisine de celle du malbrouk, & encore plus de celle du bonnet chinois dont nous avons parlé dans le même article, *volume XIV*, in-4.°, *page 224*, & donné les figures, *planches XXIX & XXX*. Cette guenon étoit à la foire Saint-Germain en 1774; ses maîtres l'appelloient le singe couronné, à cause du toupet en hérisson qui étoit au-dessus de sa tête; ce toupet formoit une espèce de couronne qui, quoiqu'interrompue parderrière, paroissoit assez régulière en la regardant de face. Cet animal étoit mâle, & une femelle de même espèce que nous avons eu occasion de voir aussi, avoit également sur la tête des poils hérissés, mais plus courts que ceux du mâle; ce qui prouve que si ce n'est pas une espèce, c'est au moins une variété constante. Ces poils longs de

To. XIII. (Suppl.) N. Edit. To. XII. Pl. 16. p. 90.



LA GUENON COURONNÉE.

deux pouces à deux pouces & demi, ſont bruns à la racine, & d'un jaune doré juſqu'à leur extrémité; ils s'élèvent en s'avançant en pointe vers le milieu du front, & remontent ſur les côtés pour gagner le ſommet de la tête, où ils ſe réuniſſent avec les poils qui couvrent le cou. Le poil eſt moins grand au centre de la couronne, & forme comme un vuide au milieu; & en les couchant avec la main, ils paroiſſent partir circulairement de la circonférence d'un petit eſpace qui eſt nu.

La face n'a que vingt-deux lignes depuis la pointe du toupet entre les yeux, juſqu'au bout du muſeau; elle eſt nue & ſillonnée de rides plus ou moins profondes; la lèvre inférieure eſt noirâtre, & l'extrémité des mâchoires eſt garnie de petits poils noirs clair-ſemés; le nez eſt large & aplati comme dans le malbrouk & dans le bonnet chinois. Les yeux ſont grands, les paupières arquées, & l'iris de l'œil couleur de cannelle mêlée de verdâtre. Les côtés de la tête ſont légèrement couverts de petits poils bruns & griſâtres, ſemés de quelques

poils jaunâtres. Les oreilles ſont nues & d'un brun rougeâtre; elles ſont arrondies par le bas & forment une pointe à l'autre extrémité. Le poil du corps eſt d'un brun-muſc, mêlé de teintes d'un jaune foncé qui domine ſur les bras en dehors, avec de légères teintes griſes en dedans. En général, le poil du corps & des bras reſſemble, pour la couleur, à celui qui forme la couronne de la tête; les cuiſſes & les jambes ſont d'un jaune plus foncé & mêlé de brun; le deſſous du corps & le dedans des bras & des jambes ſont d'un blanc tirant ſur le gris. Les mains & les pieds ſont couverts d'une peau d'un brun noirâtre, avec de petits poils ras & noirs ſur la partie ſupérieure. Les ongles ſont en forme de gouttière, & n'excèdent pas le bout des doigts. Cette guenon avoit rongé une petite partie de ſa queue, qui devoit avoir treize ou quatorze pouces de longueur lorſqu'elle étoit entière. Cette queue eſt garnie de poils bruns, & ne ſert point à l'animal pour s'attacher: lorſqu'il la porte en l'air, elle flotte par ondulations. Cette guenon avoit des aba-

joues & des callosités sur les fesses; ces callosités étoient couleur de chair, en sorte que par ces deux derniers caractères, aussi-bien que par celui des longs poils, elle paroît approcher de si près de l'espèce de la guenon que nous avons appellée *bonnet chinois*, que l'on pourroit dire qu'elle n'en est qu'une variété. Il n'y a de différence très-remarquable que dans la position des poils du sommet de la tête; lorsqu'on les couche avec la main, ils restent aplatis sans former une sorte de calotte, comme on le voit dans le bonnet chinois.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps mesuré en ligne droite	//	11	//
Longueur du corps mesuré en ligne superficielle	1	3	//
Longueur de la tête	//	3	3
Distance de la mâchoire supérieure aux yeux	//	1	3
Largeur des yeux	//	1	6
Distance entre les yeux	//	//	4
Largeur des narines	//	//	5
Longueur de l'oreille	//	1	5
Largeur de l'oreille	//	1	1
Hauteur du train de devant	//	7	8
Hauteur du train de derrière	//	8	//
Longueur du coude au poignet	//	3	11

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du poignet au bout des ongles.	//	2	5
Longueur du jarret au talon	//	4	8
Longueur des plus grands ongles.	//	//	2
Largeur de la main	//	//	10
Longueur de la main	//	2	3
Longueur du talon au bout du plus long doigt	//	3	9
Longueur du pied	//	3	11
Largeur du pied	//	1	//
Longueur de la queue	1	2	//
Son épaisseur à l'origine du tronçon	//	//	[illegible]

La guenon que M. Pennant a décrite, sous le nom de *bonneted monkey*, ne nous paroît être qu'une variété de cette guenon couronnée.





LA GUENON A CAMAIL.

LA GUENON

A CAMAIL (*a*).

LE SOMMET de la tête, le tour de la face, le cou, les épaules & la poitrine de cette guenon, sont couverts d'un poil long, touffu, flottant, d'un jaune mêlé de noir, qui lui forme une sorte de camail. Elle a trois pieds de hauteur lorsqu'elle est debout, comme dans la figure, sur ses pieds de derrière; elle a la face noire; le corps, les bras & les jambes sont garnis d'un poil très-court, luisant & d'un beau noir, ce qui fait ressortir la couleur de la queue qui est d'un blanc de neige & qui se termine par une touffe de poils également blancs. Tous les membres de cet animal sont très-déliés; il n'a que

(*a*) Full-bottom. *M. Pennant, histoire naturelle des quadrupèdes, volume I, page 197, planche XXIV.*

quatre doigts aux mains, comme le coaita, dont il diffère cependant par un très-grand nombre de caractères, & principalement par les abajoues & par sa queue qui n'est point prenante; aussi n'est-il pas du nombre des sapajous, qui tous appartiennent au nouveau continent, mais de celui des guenons qui ne se trouvent que dans l'ancien.

Elle habite en effet dans les forêts de *Sierra Leone* & de Guinée, où les Nègres lui donnent le nom de roi des singes, apparemment à cause de la beauté de ses couleurs, & à cause de son camail qui représente une sorte de diadême; ils estiment fort sa fourrure dont ils se font des ornemens, & qu'ils emploient aussi à différens usages.

Nous ajoutons ici la notice d'une autre nouvelle espèce de guenon que M. Pennant a décrite (*b*). Elle a été apportée du même pays que la guenon à camail, & elle lui ressemble par ses membres déliés, par la longueur & le peu de gros-

(*b*) Bay-monkey. *M. Pennant, histoire naturelle des quadrupèdes, volume I, page* 198.

seur

ſeur de ſa queue, & ſur-tout en ce qu'elle a cinq longs doigts aux pieds de derrière, & qu'elle n'en a que quatre aux pieds de devant. Son poil eſt noir au-deſſus de la tête & ſur les jambes, bai-foncé ſur le dos, & d'un bai très-clair ſur les joues, le deſſous du corps & la face intérieure des jambes & des bras. Elle nous paroît être une variété dans l'eſpèce de la guenon à camail.



LE BLANC-NEZ (a).

NOUS CROYONS devoir placer ici un article tiré des additions de M. Allamand : il contient la description d'une guenon appellée par les Hollandois *blanc-nez*, que je croyois être de la même espèce que le moustac, mais qui est en effet d'une espèce différente.

« M. de Buffon, dit M. Allamand, » est porté à croire que la guenon, » que quelques voyageurs nomment » *blanc-nez*, est la même que celle qu'il » a appellée *moustac*; & il se fonde » sur le témoignage d'Artus, qui dit » qu'on voit à la Côte-d'or des singes » que les Hollandois nomment *blanc-nez*, parce que c'est la seule partie » de leur corps qui soit de cette cou-

(a) Le blanc-nez. *M. Schreber, hist. nat. des quadrup. page* 126, *planche* XIX, *B.*

White-nose monkey. *M. Pennant, hist. nat. des quadrup. page* 190.

„ leur ; il ajoute qu'ils ſont puans „ & farouches. Il ſe peut que ces ſinges „ ſoient les mêmes que les mouſtacs „ de M. de Buffon, quoique ceux-ci „ aient la mouſtache & non le nez „ blanc ; mais il y en a une autre eſ- „ pèce en Guinée, qui mérite à auſſi „ juſte titre le même nom que je lui „ donne. Son nez eſt effectivement „ couvert d'un poil court, d'un blanc „ très-éclatant, tandis que le reſte de „ ſa face eſt d'un beau noir, ce qui „ rend ſaillante cette partie, & fait „ qu'elle frappe d'abord plus que toute „ autre.

„ J'ai actuellement chez moi une „ guenon de cette eſpèce, dont je ſuis „ redevable à M. Butini, qui me l'a „ envoyée de Surinam, où elle avoit „ été apportée des côtes de Guinée. „ Ce n'eſt point celle dont parle Artus, „ car elle n'eſt ni puante ni farouche ; „ c'eſt au contraire le plus aimable ani- „ mal que j'aie jamais vu. Il eſt extrê- „ mement familier avec tout le monde, „ & on ne ſe laſſe point de jouer avec „ lui, parce que jamais ſinge n'a joué

» de meilleure grace. Il ne déchire
» ni ne gâte jamais rien ; s'il mord, c'est
» en badinant, & de façon que la main
» la plus délicate n'en remporte aucune
» marque. Cependant il n'aime pas
» qu'on l'interrompe quand il mange,
» ou qu'on se moque de lui quand il
» a manqué ce qu'il médite de faire ;
» alors il se met en colère, mais sa
» colère dure peu, & il ne garde point
» de rancune. Il marche sur quatre
» pieds, excepté quand il veut exa-
» miner quelque chose qu'il ne connoît
» pas ; alors il s'en approche en mar-
» chant sur ses deux pieds seulement.
» Je soupçonne que c'est le même
» dont parle Barbot *(b)*, quand il dit
» qu'il y a en Guinée des singes qui
» ont la poitrine blanche, la barbe
» pointue de la même couleur, une
» tache blanche sur le bout du nez,
» & une raie noire autour du front.
» Il en apporta un de Bontri qui fut

(b) Histoire générale des voyages, *tome IV*, *page* 239, édition de Paris ; & *page* 330, *tome V*, édition de Hollande.

» estimé vingt louis d'or, & je n'en » suis pas surpris ; sûrement je ne don- » nerois pas le mien pour ce prix. La » description de Barbot lui convient » fort, à l'exception de la couleur du » corps qu'il dit être d'un gris-clair » moucheté.

» La race de ces guenons doit être » nombreuse aux côtes de Guinée ; au » moins en voit-on beaucoup aux éta- » blissemens que les Hollandois y ont ; » mais quoique souvent ceux-ci aient » tenté d'en rapporter en Europe, ils » n'ont pas pu y réussir. La mienne est » peut-être la seule qui ait tenu bon » contre le froid de notre climat, & » jusqu'à présent elle ne paroît pas en » être affectée.

» Cet animal est d'une légèreté éton- » nante, & tous ses mouvemens sont » si prestes, qu'il semble voler plutôt » que sauter. Quand il est tranquille, » son attitude favorite est de reposer » & soutenir sa tête sur un de ses pieds » de derrière, & alors on le diroit oc- » cupé de quelque profonde médita- » tion. Quand on lui offre quelque

» chose de bon à manger, avant que
» de le goûter, il le roule avec ses
» mains comme un pâtissier roule sa
» pâte.

Caractères distinctifs de cette espèce.

» Le blanc-nez a des abajoues & des
» callosités sur les fesses; la longueur
» de son corps & de sa tête pris en-
» semble, est d'environ treize pouces,
» & celle de sa queue de vingt. La
» couleur de la partie supérieure de
» son corps & de sa queue, est un
» agréable mêlange d'un vert couleur
» d'olive & de noir, mais où cepen-
» dant le vert domine. Cette même
» couleur s'étend sur la partie exté-
» rieure des cuisses & des jambes, où
» plus elle approche des pieds, plus
» elle devient noire. Les pieds sont
» sans poil & tout-à-fait noirs, de même
» que les ongles qui sont plats.

» Le menton, la gorge, la poitrine
» & le ventre sont d'un beau blanc,
» qui s'étend en pointe, presqu'au-dessous
» des oreilles. Le dessous de la queue

» & la partie interne des jambes & » des bras ſont d'un gris noirâtre. Le » front, le tour des yeux & des lèvres, » des joues, en un mot toute la face » eſt noire, à l'exception de la moitié » inférieure du nez, remarquable par une » tache blanche preſque triangulaire qui » en occupe toute la largeur, & qui ſe » termine au-deſſus de la lèvre en une » eſpèce de pointe, aux deux côtés de » laquelle ſont poſées les narines un peu » obliquement. Les oreilles ſont ſans » poils & noirâtres; il en part une raie » auſſi noire qui entoure circulairement » toute la partie ſupérieure de la » tête, dont le poil eſt tant ſoit peu plus » long que celui qui couvre le dos & » forme une ſorte d'aigrette. Une ligne » de poils blancs, qui a ſon origine » près de l'angle poſtérieur de l'œil, » s'étend de chaque côté au-deſſous des » oreilles & un peu plus loin, au milieu » des poils noirs qui couvrent cette » partie. La racine du nez & les yeux » ſont un peu enfoncés, ce qui fait » paroître le muſeau alongé, quoiqu'il » ſoit aplati. Le nez eſt auſſi fort plat dans

» toute sa longueur, sur-tout dans cette
» partie qui est blanche. Il n'y a point
» de poils autour des yeux, ni sur une
» partie des joues; ceux qui couvrent
» le reste de la face sont fort courts. Les
» yeux sont bien fendus, la prunelle
» en est fort grande, & elle est en-
» tourée d'un cercle jaune assez large
» pour que le blanc reste caché sous les
» paupières. Les poils du menton sont
» plus longs que ceux des autres par-
» ties, & forme une barbe qui est sur-
» tout visible quand l'animal a ses aba-
» joues remplies de manger. Il n'aime
» pas à l'avoir mouillée, & il a soin
» de l'essuyer, dès qu'il a bu, contre
» quelque corps sec. Je ne saurois dire
» si les femelles de cette espèce sont
» sujettes aux écoulemens périodiques;
» je n'en ai pu appercevoir aucune
» marque dans celle que j'ai. »



LA GUENON À NEZ BLANC PROÉMINENT.

LA GUENON

A NEZ BLANC PROÉMINENT.

IL Y A grande apparence, comme le ſoupçonne M. Allamand, qu'il y a pluſieurs eſpèces de guenons auxquelles on peut donner le nom de *blanc-nez*; mais on doit l'appliquer de préférence à celle qu'il vient de décrire, & laiſſer le nom de mouſtac à celle dont j'ai donné la figure, *volume XIV,* in-4.°

On m'a apporté depuis, pour le cabinet du Roi, une peau aſſez bien conſervée d'une autre guenon, à laquelle on pourroit auſſi donner le nom de *blanc-nez*, & qui a même pluſieurs autres rapports avec le blanc-nez décrit par M. Allamand. Cette guenon étoit mâle, & celle de M. Allamand étoit femelle; on pourroit donc croire que leur différence pourroit provenir de celle du ſexe. Je donne ici (*planche XVIII*) la figure de cette guenon mâle, dont voici la

description d'après sa dépouille conservée au cabinet du Roi.

Ce mâle a seize pouces sept lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue ; & la femelle décrite par M. Allamand n'en avoit que treize. Le nez qui est tout blanc, est remarquable par sa forme & sa couleur ; il est large sans être aplati, & proéminent sur toute sa longueur. Ce seul caractère seroit suffisant pour distinguer cet animal du blanc-nez décrit dans l'article précédent, qui n'avoit pas le nez proéminent ou arrondi en dessus, mais au contraire fort aplati. Le poil du corps est d'un brun noirâtre mêlé de gris, mais il est jaunâtre sur la tête ; les bras & la poitrine sont aussi de couleur noirâtre : ce poil, tant du corps que des jambes & du dessus du corps, est long de treize lignes, & frisé ou crépu à peu-près comme de la laine. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie, ce qui fait paroître l'œil enfoncé ; l'iris en est jaunâtre, & son ouverture est de trois lignes. Les paupières supérieures sont de couleur de chair, & les inférieures sont d'un brun

rougeâtre : il y a du noir sur le nez & au-dessous des yeux. La mâchoire inférieure est couverte de poils gris mêlés de roussâtre ; & sur les tempes, l'occiput & le cou, les poils gris sont mêlés de noir. Les oreilles sont de couleur rougeâtre & dénuées de poils, ainsi que la face qui est brune ; elles ont un pouce six lignes de longueur, & onze lignes de largeur à la base. La queue a un pied neuf pouces trois lignes de longueur, quoiqu'elle ne soit pas entière & qu'il y manque quelques vertèbres ; elle est couverte de poil noirâtre comme celui des jambes. Les pieds & les mains sont sans poil & de couleur brune tirant sur le noir : les pouces, sur-tout ceux des mains, sont plus menus que dans la plupart des singes & guenons.

Au reste, cet animal étoit encore jeune ; car la verge étoit petite & cachée au fond du fourreau qui ne paroissoit pas excéder la peau du ventre, & d'ailleurs les testicules n'étoient pas encore apparens.

Mais ce que nous venons de dire ne

ſuffit pas pour juger ſi cet animal & la femelle décrite par M. Allamand, ſont deux eſpèces réellement diſtinctes, ou ſi l'on ne doit les regarder que comme deux ſimples variétés dépendantes du ſexe ; & ce ne ſera que quand on aura vu un plus grand nombre de ces animaux, qu'on pourra décider s'ils ne forment pas deux eſpèces, ou du moins deux variétés conſtantes & appartenant au mâle comme à la femelle.





LE MONA.

LE MONA.

CET ANIMAL mâle, apporté de la côte de Guinée, doit être regardé comme une variété dans l'espèce de la *monè*, à laquelle il ressemble assez par sa grosseur & la couleur du poil : il a seulement plus de légèreté, dans les mouvemens & dans la forme de ses membres ; la tête a aussi plus de finesse, ce qui lui rend la physionomie agréable. Les oreilles n'ont point, comme celles de la *mone*, une échancrure sur le bord supérieur, & ce sont-là les caractères par lesquels il diffère de la mone ; mais au reste il a comme elle des abajoues, & des callosités sur les fesses. La face est d'un gris ardoisé ; le nez plat & large ; les yeux sont enfoncés & l'iris en est orangé ; la bouche & les mâchoires sont d'un rouge pâle, les joues sont garnies de grands poils grisâtres & jaunes-verdâtres qui lui forment comme une barbe épaisse qui s'étend jusque

ſous le menton. On voit au-deſſus des yeux une bande noire qui ſe termine aux oreilles leſquelles ſont aſſez plates & noires, excepté à l'orifice du canal auditif qui eſt recouvert de grands poils griſâtres. On voit ſur le front un bandeau blanc griſâtre, plus large au milieu & en forme de croiſſant. Le ſommet de la tête & le derrière du cou ſont couverts de poils verdâtres, mélangés de poils noirs. Le corps eſt couvert de poils bruns & jaunâtres, ce qui lui donne un reflet olivâtre. Les faces externes des bras & des jambes ſont noires, & cette couleur tranche avec celle des faces internes qui ſont blanches, ainſi que tout le deſſous du corps & du cou. La queue eſt très-longue, de plus de vingt pouces de longueur, & garnie de poils courts & noirâtres. On remarque de chaque côté de l'origine de la queue, une tache blanche de figure oblongue. Les pieds & les mains ſont tout noirs, ainſi que le poignet.

Cet animal n'étoit âgé que de deux ans; il avoit ſeize pouces quatre lignes de longueur depuis le muſeau juſqu'à

l'anus. Les dents étoient au nombre de trente-deux, seize en haut comme en bas, quatre incisives, deux canines & deux mâchelières de chaque côté : les deux canines supérieures étoient beaucoup plus longues que les inférieures.

Au reste, le naturel de cette guenon paroît être fort doux; elle est même craintive & semble peureuse. Elle mange volontiers du pain, des fruits & des racines.

C'est le même animal auquel Linneus a donné le nom de *diana*, le même que M. Schreber a nommé *diane* (*a*), & encore le même que M. Pennant appelle *spotted monkey* (*b*); mais ils se sont trompés en le confondant avec l'exquima de Marcgrave qui, comme je l'ai dit, n'est qu'une variété du coaita d'Amérique, sapajou à queue prenante, au lieu que celui-ci est une guenon de l'ancien continent, dont la queue n'est point préhensile.

(*a*) M. Schreber, *hist. nat. des quadrup. vol. I*, page 115, *planche XV*.

(*b*) M. Pennant, *hist. nat. des quadrup. vol. I*, page 186.

LE ROLOWAY

OU LA PALATINE (a)

« La guenon qui est représentée dans
» la *planche* XIII (b), dit M. Alla-
» mand, n'a point encore été décrite;
» elle est actuellement vivante à Ams-
» terdam, chez le sieur Bergmeyer,
» dont la maison est connue, non-seu-
» lement de tous les habitans de cette
» grande ville, mais encore de tous
» les étrangers qui y arrivent; & cela,
» parce qu'on voit toujours chez lui
» plusieurs animaux rares qu'il fait venir
» à grands frais des pays les plus éloi-
» gnés. Cette guenon lui a été en-
» voyée des côtes de Guinée, sous le

(a) La Palatine. *M. Schreber, vol. I, pag.* 124, *planche* XXV. Palatine monkey, *M. Pennant, vol. I, page* 185.

(b) Voyez le *volume* XV, in-4.°, de cet ouvrage, édition de Hollande.



LE ROLOWAY OU LA PALATINE.

» nom de *roloway* que j'ai cru devoir
» lui conſerver. C'eſt un fort joli ani-
» mal, doux & careſſant pour ſon
» maître; mais il ſe défie de ceux qu'il
» ne connoît pas, & il ſe met en poſ-
» ture de défenſe quand ils veulent s'en
» approcher ou le toucher.

» Sa longueur, depuis l'origine de
» la queue jusqu'au-deſſus de la tête,
» eſt d'environ un pied & demi. Le
» poil qui couvre ſon dos eſt d'un brun
» très-foncé & preſque noir; celui qui
» eſt ſur les flancs, les cuiſſes, les jambes
» & la tête, eſt terminé par une pointe
» blanchâtre, ce qui le fait paroître
» d'un gris obſcur. Les poils qui cou-
» vrent la poitrine, le ventre, le con-
» tour des feſſes & la partie intérieure
» des bras & des cuiſſes, ſont blancs;
» mais on aſſure que cette couleur ne
» leur eſt pas naturelle, & qu'en Guinée
» ils ſont d'une belle couleur orangée
» qui ſe perd en Europe & ſe change
» en blanc, ſoit par l'influence du cli-
» mat, ſoit par la qualité de la nour-
» riture. Quand cette guenon eſt arrivée
» à Amſterdam, elle conſervoit encore

» quelques restes de cette couleur oran-
» gée, qui se sont dissipés peu-à-peu.
» Le sieur Bergmeyer en a reçu une
» seconde depuis quelque mois, dont
» la partie interne des cuisses est en-
» tièrement jaune : si elle reste en vie,
» nous saurons avec plus de certitude
» ce qu'il faut penser de ce changement
» de couleur.

» Ces guenons ont la face noire & de
» forme presque triangulaire; leurs yeux
» sont assez grands & bien fendus;
» leurs oreilles sont sans poil & peu
» éminentes. Un cercle de poils blan-
» châtres leur environne le sommet de
» la tête; leur cou, ou plutôt le contour
» de la face, est aussi recouvert d'une
» raie de longs poils blancs qui s'étend
» jusqu'aux oreilles. Elles ont au men-
» ton une barbe de la même couleur,
» longue de trois ou quatre pouces,
» qui se termine en deux pointes, &
» qui contraste singulièrement avec le
» poil de la face. Quand elles sont
» dans une situation où cette barbe
» repose sur la poitrine, & se confond
» avec ses poils, on la prendroit pour

» la continuation de ceux qui forment
» le collier ; & alors ces animaux vus
» à une certaine distance, paroissent
» avoir autour du cou une *palatine*,
» semblable à celles que les dames
» portent en hiver, & même je leur
» en ai d'abord donné le nom qui se
» trouve encore seul sur la planche
» qui a été gravée, & dans la table
» des articles de ce volume, qui a été
» imprimée avant que je susse celui
» qu'elles portent en Guinée. Leur
» queue égale, pour la longueur, celle
» de leur corps, & les poils qui la
» recouvrent m'ont paru plus longs
» & plus touffus que dans la plupart
» des autres espèces. Leurs fesses sont
» nues & calleuses. J'ignore si elles
» sont sujettes aux écoulemens pério-
» diques.

» Jonston a donné dans la *planche*
» LXI de son Histoire des quadru-
» pèdes, la figure d'un singe qu'il a
» nommé *cercopithecus meerkatz*, qui
» paroît avoir quelque rapport à
» notre roloway. Je croirois même
» que c'est le même animal qu'il a

» voulu représenter, si la figure qu'il
» en donne n'étoit pas une mauvaise
» copie d'une figure plus mauvaise
» encore du guariba, publiée par
» Marcgrave. »





LA GUENON À FACE POURPRE.

LA GUENON

A FACE POURPRE (a).

CETTE GUENON eſt remarquable par ſa face & ſes mains qui ſont d'un violet pourpre, & par une grande barbe blanche & triangulaire, courte & pointue ſur la poitrine, mais s'étendant de chaque côté en forme d'aile juſqu'au-delà des oreilles, ce qui lui donne quelque reſſemblance avec la palatine décrite dans l'article précédent. Le poil du corps eſt noir; la queue eſt très-longue & ſe termine par une houppe de poils blancs très-touffus. Cette eſpèce habite dans l'île de Ceylan, où on lui a donné quelquefois le nom d'*ouanderou*, ainſi qu'au babouin que nous avons décrit ſous ce nom. Ses habitudes ſont très-douces; elle demeure dans les bois où

(a) M. Pennant, *hiſt. nat. des quadrup. vol. I, pag.* 184, *pl.* XXI.

elle se nourrit de fruits & de bour-
geons ; lorsqu'on l'a prise, elle devient
bientôt privée & familière. On trouve
également à Ceylan quelques guenons
qui sont entièrement blanches, mais
qui ressemblent pour tout le reste à la
guenon à face pourpre, & cette variété
de guenons blanches est assez rare.





LA GUENON À CRÍNIÉRE.

LA GUENON

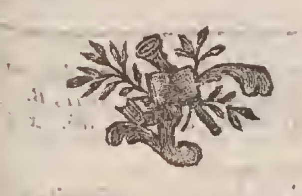
A CRINIÈRE.

NOUS DONNONS cette dénomination à une guenon qui nous étoit inconnue, & qui a une crinière autour du cou & un flocon de poils au bout de la queue comme le lion. Elle appartenoit à M. le Duc de Bouillon, & elle paroissoit non-seulement adulte; mais âgée. Nous en donnons ici la figure (*planche XXII*) dessinée d'après l'animal vivant; c'étoit un mâle & il étoit assez privé; il vivoit encore en 1775, à la ménagerie du Roi à Versailles. Voici la description que nous en avons faite.

Il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, & dix-huit pouces de hauteur lorsqu'il est sur ses quatre jambes, qui paroissent longues à proportion de la longueur du corps. Il a la face nue &

toute noire ; tout le poil du corps & des jambes est de cette même couleur, & quoique long & luisant, il paroît court aux yeux parce qu'il est couché. Il porte une belle crinière d'un gris-brun autour de la face, & une barbe d'un gris-clair : cette crinière qui s'étend jusqu'au-dessus des yeux, est mêlée de poils gris, & dans son milieu elle est composée de poils noirs ; elle forme une espèce d'enfoncement vers le sommet de la tête, & passe devant les oreilles, en venant se réunir sous le cou avec la barbe. Les yeux sont d'un brun-foncé ; le nez plat ; & les narines larges & écartées comme celles de l'ouanderou dont il a toute la physionomie par la forme du nez, de la bouche & de la mâchoire supérieure, mais duquel il diffère tant par la crinière que par la queue & par plusieurs autres caractères. La queue est couverte d'un poil court & noir par-tout, avec une belle touffe de longs poils à l'extrémité, & longue de vingt-sept pouces. Le dessous de la queue près de son origine est sans poil, ainsi que les deux
callosités

callosités sur lesquelles s'assied cette guenon. Les pieds & les mains sont un peu couverts de poils, à l'exception des doigts qui sont nus, de même que les oreilles qui sont plates & arrondies à leurs extrémités, & cachées par la crinière, en sorte qu'on ne les apperçoit qu'en regardant l'animal de face. Nous conjecturons que cette espèce de grande guenon à crinière se trouve en Abyssinie, sur le témoignage d'Alvarès qui dit qu'aux environs de Bernacasso, il rencontra de grands singes aussi gros que des brebis, qui ont une crinière comme le lion, & qui vont par nombreuses compagnies.



LA GUENON

NÈGRE (a).

CETTE GUENON a été ainsi nommée à cause d'une sorte de ressemblance des traits de sa face avec ceux du visage des Nègres. Sa face est aplatie, & présente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez jusqu'au bas des joues. Le nez est large & aplati; les narines sont longues & évasées; la bouche grande & les lèvres épaisses; les oreilles larges & sans rebord saillant; le menton & les joues sont cou-

(a) Le singe-nègre. *M. Schreber, hist. nat. des quadrup. vol. I, page* 131, *planche* XXII, *B.*

Simiolus ceylonicus. *Seba I, tab.* XLVIII, *fig.* 3.

Klein. *Quadrup. page* 88.

Middle-sized black monkey. *Edwards, glan.* 3, *page* 221, *tab.* CCCXI.

Negro-monkey. *M. Pennant, hist. nat. des quad. vol. I, page* 191.

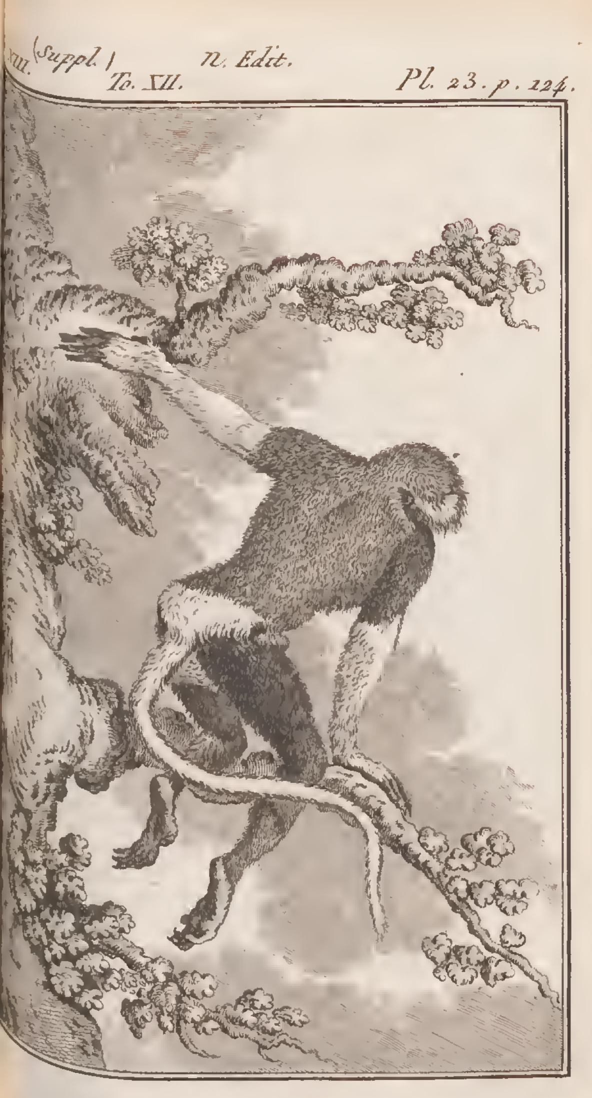
verts juſqu'aux oreilles de poils aſſez longs, fins & jaunâtres. Cette guenon a le poil brun ſur la tête, noirâtre ſur le dos, les bras & les mains, un peu plus clair ſur les cuiſſes & ſur les jambes, clair-ſemé & jaunâtre ſur la poitrine & ſur le ventre. Les ongles ſont alongés & convexes, excepté ceux des pouces qui ſont ronds & aplatis. La queue eſt auſſi longue que le corps, & le poil qui la garnit eſt de même couleur que celui du dos. Au reſte, l'eſpèce de cette guenon eſt peut-être la plus petite de toutes celles de l'ancien continent, car elle n'eſt guère plus groſſe qu'un ſagouin, & n'a communément que ſix ou ſept pouces de longueur de corps. Albert Séba, Edwards & d'autres naturaliſtes qui l'ont vue vivante, s'accordent ſur la petiteſſe de ſa taille. Celle que cite Edwards, étoit très-agile, aſſez douce, amuſante par la légèreté de ſes mouvemens, & aimoit beaucoup à jouer, ſur-tout avec les petits chats. Son pays natal eſt la Guinée.

ADDITION

A L'ARTICLE DU DOUC.

Nous donnons ici (*planche XXIII*) la figure du douc vu parderrière : nous avons donné la figure de cette guenon vue pardevant, *volume XIV*, in-4.°, *planche XLI*. Cet animal est si singulièrement habillé, que nous avons cru devoir le représenter des deux faces ; mais nous n'avons rien d'historique à ajouter à ce que nous en avons dit.





LE DOUC VU PAR LE DOS.



FŒTUS DE GUENON.

FŒTUS DE GUENON.

Nous avons cru devoir donner ici (*planche XXIV*), la figure d'un fœtus de guenon qui nous a été envoyé dans un bocal rempli d'esprit-de-vin, & que nous avons fait dessiner pour qu'on puisse en comparer la forme avec celle des fœtus humains que nous avons fait représenter dans le *volume III*, in-4.°, *planches VI* & *VII*. Nous eussions bien desiré d'avoir un fœtus d'orang-outang, mais nos correspondans n'ont pu nous satisfaire à cet égard.



SAPAJOUS,

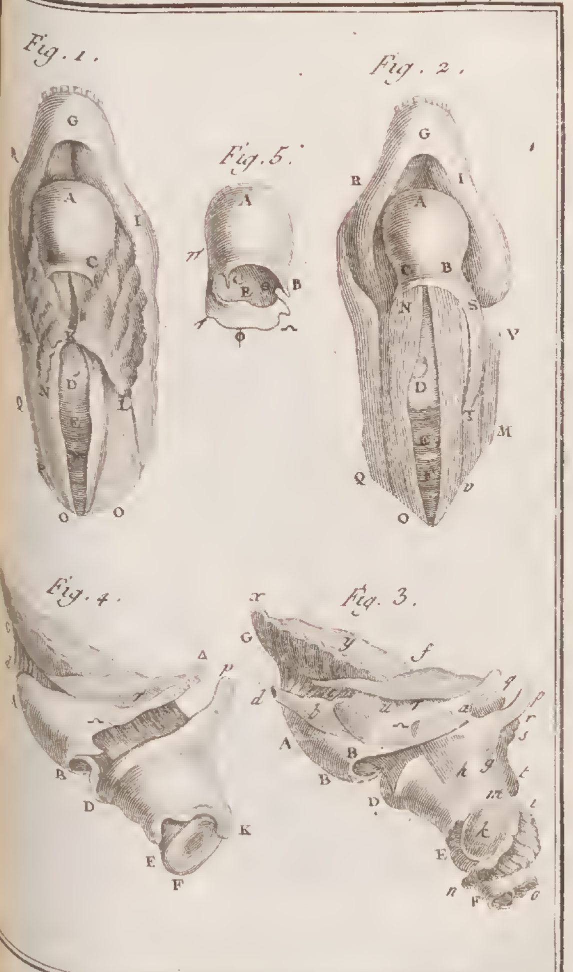
ADDITION A L'ARTICLE

DE L'ALOUATTE.

L'ON TROUVERA ICI (*planche XXV*) la figure du grand ſapajou que nous avons appellé *alouatte*, & qu'on nomme à Cayenne ſinge rouge : on le déſigne auſſi aſſez communément ainſi que l'ouarine, par la dénomination de ſinge hurleur. L'alouatte diffère de l'ouarine par la couleur & par quelques caractères qu'on pourroit attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent. Sa figure manquoit dans notre ouvrage; & nous l'avons fait deſſiner d'après une peau bourrée qui a été envoyée de Cayenne à M. Poiſſonnier, médecin du Roi. L'ouarine ou le hurleur noir, ne quoique fort commun au Bréſil, ne ſe trouve point à la Guyanne, & nous



L'ALOUATTE.



...CHE OSSEUSE DE LA GORGE DE L'ALOUATTE.



LE HURLEUR.

n'avons pu nous en procurer un individu. L'alouatte ou le hurleur rouge eſt au contraire très-rare au Bréſil, & très-commun dans les terres voiſines de Cayenne.

Ce grand ſapajou avoit vingt-trois pouces & demi de longueur & peut-être un pouce ou deux de plus, parce que la peau en eſt fort deſſéchée. La face eſt ſans poil, le nez eſt aplati, les narines ſont larges, les joues garnies ſur les côtés de poils fauves & clairs-ſemés avec de grands poils noirs au-deſſus des yeux, & il y a quatre dents inciſives au-devant de chacune des mâchoires; les ſupérieures ſont plus groſſes & plus larges que les inférieures. Il y a auſſi deux canines qui ſont fort groſſes à la baſe; & entre les inciſives & les canines ſupérieures, de même qu'entre les canines & les mâchelières inférieures, il ſe trouve un eſpace vuide, dans lequel la dent canine de la mâchoire oppoſée entre lorſque la bouche ſe ferme. Nous n'avons pu voir les dents mâchelières, à cauſe du deſsèchement de la peau. Ce que ce ſapajou a de particulier,

outre sa grande taille, ce sont de longs poils d'un roux foncé sur les côtés de la tête & du cou, qui lui forment comme une grande barbe sous le menton. Il a les jambes & les bras fort courts relativement à la longueur de son corps. Les bras depuis l'épaule jusqu'au poignet n'ont que dix pouces neuf lignes, & les cuisses & les jambes jusqu'au talon, onze pouces huit lignes. La main depuis le poignet jusqu'à l'extrémité du plus long doigt, a quatre pouces; & le pied cinq pouces deux lignes depuis le talon jusqu'au bout du plus long doigt. Le dedans & le dessous des pieds & des mains est une peau nue, & le dessus est couvert de petits poils d'un brun roux. Le corps est très-fourni de poils; sur-tout aux épaules où ils sont le plus longs, & ont jusqu'à deux pouces six lignes de longueur, tandis que le poil du corps n'a que treize ou quatorze lignes. Les bras sont bien couverts de poils sur leurs parties extérieures, mais leur partie intérieure est presque sans poil, & nous ne savons si ce manque de poil ne vient pas d'un défaut de

cette peau desséchée. La couleur générale du poil de ce sapajou l'a fait nommer *singe rouge*, parce qu'en effet il paroît rouge par l'opposition des couleurs des différens endroits où le poil est d'un roux brûlé, mêlé de teintes brunes roussâtres, & cette couleur domine sur la barbe, sur la tête & sur l'intérieur des cuisses. Les bras, depuis le coude jusqu'au poignet, sont d'un roux très-foncé qui domine sur le fauve au dedans du bras, lequel est néanmoins d'un fauve plus foncé que celui du corps. Le poil sous le ventre est du même fauve que sur les reins, mais sur la partie de la poitrine voisine du cou, il est mélangé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue est longue d'un pied sept pouces & demi, sur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine; elle va toujours en diminuant de grosseur, & n'est revêtue par-dessous que d'une peau sans poil sur une longueur de dix pouces vers l'extrémité, ce qui démontre que l'animal s'en sert pour s'attacher & s'accrocher, ou pour prendre les différentes choses qu'il

veut amener à lui, comme le font les autres ſapajous qui tous, à l'exception de l'ouarine, ſont plus petits que celui-ci : au reſte, cette queue dont la peau eſt très-brune, eſt couverte en deſſus de poils d'un roux brun.

On épie ou l'on pourſuit ces animaux à la chaſſe, & la chair n'en eſt pas abſolument mauvaiſe à manger, quoique toujours très-dure. Si l'on ne fait que les bleſſer ſur un arbre, ils s'attachent à une branche par leur longue queue, & ne tombent à terre que lorſqu'ils ſont morts ; quelquefois même ils ne ſe détachent que plus de vingt-quatre heures après leur mort ; la contraction dans les muſcles qui replient le bout de la queue, ſe conſerve & dure pendant tout ce tems.

Ces gros ſapajous mangent de différentes eſpèces de fruits. Ils ne ſont pas féroces, mais ils cauſent de l'épouvante par leurs cris réitérés & preſque continuels qu'on entend de fort loin, & qui leur ont fait donner le nom de hurleurs. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte ſur le dos & prend entre

ſes bras pour lui donner à teter. Ceux qu'on élève dans les maiſons ont l'air triſte & morne, & ne font point ces gentilleſſes qu'on nomme communément des ſingeries; ils portent ordinairement la tête baſſe & ne ſe remuent qu'avec lenteur & nonchalance; ils s'accrochent très-ſouvent par le bout de leur queue, dont ils font un, deux ou trois tours ſelon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domeſticité change leur humeur & influe trop ſenſiblement ſur leurs habitudes naturelles; car ils ne vivent pas long-tems en captivité; ils y perdent leur voix, ou du moins ils ne la font jamais entendre, tandis qu'en liberté ils ne ceſſent de hurler : on entend leur cri pluſieurs fois par jour dans les habitations voiſines des forêts; leur carillon lugubre dure ſouvent quelques heures de ſuite. C'eſt ordinairement à deux heures après minuit qu'ils commencent à hurler ou crier, & ce cri qui retentit au loin, ſe fait d'une manière ſingulière. Ils inſpirent fortement & pendant long-tems l'air qu'ils rendent enſuite

peu-à-peu, & ils font autant de bruit en l'inspirant qu'en le rendant; cela dépend d'une conformation singulière dans l'organe de la voix. Vers le milieu de la trachée-artère, on trouve une cavité osseuse qui ressemble par sa forme extérieure au talon d'un soulier de femme; cette cavité osseuse est attachée par des ligamens membraneux qui l'environnent; l'air poussé des poumons par la trachée-artère dans cette cavité, passe en montant par un canal membraneux, épais & sinueux, se rétrécissant & s'ouvrant en manière de bourse à cheveux : c'est à l'entrée & à la sortie de ce conduit membraneux, que l'air éprouve toutes les modifications qui forment les tons successifs de leur forte voix. Les femelles ont un organe osseux comme les mâles.

Un observateur qui a vu & nourri quelques-uns de ces animaux à Cayenne, m'a communiqué la note qui suit. « Les » alouattes habitent les forêts humides » qui sont près des eaux ou des marais. » On en trouve communément dans » les îles boisées des grandes savannes » noyées, & jamais sur les montagnes

» de l'intérieur de la Guyanne. Ils » vont en petit nombre, souvent par » couples & quelquefois seuls. Le cri » ou plutôt le râlement effroyable qu'ils » font entendre, est bien capable d'inspirer de la terreur; il semble que les » forêts retentissent des hurlemens de » toutes les bêtes féroces rassemblées. » C'est ordinairement le matin & le » soir qu'ils font ce bruit; ils le répètent aussi dans le cours de la journée, » & quelquefois pendant la nuit. Ce » râlement est si fort & si varié, que » l'on juge souvent qu'il est produit » par plusieurs de ces animaux, & l'on » est surpris de n'en trouver que deux » ou trois, & quelquefois de n'en voir » qu'un seul. L'alouatte vit rarement » long-tems en captivité. Le mâle est » plus gros que la femelle; celle-ci » porte son petit sur son dos.

» Rien n'est plus difficile à tuer que » ces animaux; il faut leur tirer plusieurs » coups de fusil pour les achever, & » tant qu'il leur reste un peu de vie, » & quelquefois même après leur mort, » ils demeurent accrochés aux branches

» par les pieds & la queue. Souvent
» le chasseur s'impatiente de perdre
» son tems & ses munitions pour un
» aussi mauvais gibier; car, malgré le
» témoignage de quelques voyageurs,
» la chair n'en est pas bonne; elle est
» presque toujours d'une dureté exces-
» sive, aussi est-elle exclue de toutes
» les tables : c'est uniquement le besoin
» & la privation des autres mets, qui
» en font manger aux habitans peu aisés
» & aux voyageurs. »

J'ai dit, *volume XV*, in-4.°, *page 13*, que j'ignorois si les femelles ouarines étoient sujettes à l'écoulement périodique, & que je présumois qu'il n'y avoit que les singes, les babouins & les guenons à fesses nues, qui fussent sujettes à cet écoulement. Cette présomption étoit peut-être bien fondée, car M. Sonini de Mannoncourt dit s'être assuré qu'aucune femelle dans les grands & les petits sapajous & dans tous les sagouins, n'est sujette à cet écoulement. Il a remarqué de plus qu'en général les sapajous & les sagouins vivent en troupes dans les forêts, qu'ils portent sur le dos leurs

petits qui les embraſſent étroitement ; & que lorſque l'on tue la mere, le petit tombant avec elle, ſe laiſſe prendre ; c'eſt même, ſelon lui, le ſeul moyen d'en avoir de vivans.

Nous pouvons ajouter à ces obſervations, que la plupart de ces animaux, tels que l'alouatte, l'ouarine, le coaita, &c. ont une phyſionomie triſte & mélancolique, & que néanmoins les mâles marquent aſſez inſolemment beaucoup de deſir pour les femmes.

A l'égard de l'organe de la voix de ces ſapajous hurleurs, M. Camper, très-ſavant anatomiſte, qui s'eſt occupé de la comparaiſon des organes vocaux dans pluſieurs animaux, & particulièrement dans les ſinges, m'écrit au ſujet de l'alouatte dans les termes ſuivans (a).

« J'ai trouvé dans le XV.me volume de votre excellent ouvrage ſur » l'hiſtoire naturelle, la deſcription » d'un os hyoïde, *page 81, n.° 1444,*

(a) Lettre écrite par M. Camper à M. de Buffon, datée de Klein-lankum, le 15 Novembre 1778.

» qui appartient à l'alouatte, & de près
» de huit pouces de circonférence, &c.
» Mon ardeur pour disséquer cet
» animal fut d'autant plus animée,
» que vous me paroissiez beaucoup dé-
» sirer de connoître la conformation
» singulière de cette partie (*b*).

» M. Vicq d'Azir eut la bonté de
» me faire voir deux os pareils, lorf-
» que j'étois à Paris en 1777; le plus
» grand de ces os avoit un peu plus
» de huit pouces de circonférence...
» & je le dessinai avec empressement...
» Je vis bien que la caisse osseuse,
» quoique très-mince, étoit la base de
» la langue; j'y distinguai même les
» articulations qui avoient servi aux
» cornes de cet os; mais je ne compre-
» nois rien de sa situation, ni de sa
» connexion avec les parties voisines.....

» Curieux de connoître un animal
» si extraordinaire, je fis des recherches
» pour le trouver; mais personne,
» même dans toute la Hollande, ne
» possédoit ce singe, quoique nous

(*b*) *Volume XV*, in-4.°, *page* 82.

» ſoyons très à portée de l'avoir de » Surinam & de nos autres colonies de » la Guyanne, où il ſe trouve en très- » grand nombre; cependant je le trou- » vai à la fin, au mois d'octobre de » cette année 1778, à Amſterdam, » chez M. le docteur Clokner, natu- » raliſte célèbre dont vous connoîtrez » le mérite par les additions que M. le » profeſſeur Allamand a ajoutées à » l'édition Hollandoiſe de votre ou- » vrage. . . .

» Retourné en Friſe à ma campagne, » je me mis en devoir de ſatisfaire ma » curioſité en diſſéquant l'organe de la » voix de cet animal ſingulier. . . . . . . » & je vais, Monſieur, vous faire part » de mes obſervations à ce ſujet, en » vous envoyant la copie de mes deſſins » anatomiques, afin de vous donner » avec plus de préciſion, une idée de » la ſtructure de cette partie intéreſ- » ſante.

» L'animal avoit depuis l'occiput » juſqu'à l'origine de la queue, quinze » pouces de longueur, & douze pouces » depuis la mâchoire inférieure, vers

» l'os pubis. La queue étoit longue de
» vingt-deux pouces, y compris la partie
» prenante qui l'étoit de dix.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
» Largeur de la tête depuis l'oc- » ciput jusqu'à l'extrémité » du museau...........	//	4	6
» Largeur de la mâchoire infé- » rieure................	//	2	//
» Longueur de l'os du bras...	//	6	//
» Longueur du cubitus.......	//	5	6
» Longueur de la paume de la » main..............	//	1	6
» Longueur des doigts.......	//	2	3
» Longueur des cuisses.......	//	6	//
» Longueur des jambes......	//	6	//
» Longueur de la plante du » pied..............	//	3	6
» Longueur des orteils........	//	1	6

» La couleur du poil & la forme de
» toutes les parties du corps & des
» membres, étoient comme vous les
» avez décrites dans votre *XV.e volume*.
» Les dents incisives sont très-petites,
» ainsi que les canines, & le museau est
» assez court.
» Les quatre premières figures (c)

(c) Voyez la *planche XXVII*.

» représentent l'organe de cet alouatte ; » la cinquième, l'os hyoïde dont M. Vicq » d'Azyr m'a fait présent.

» La première & la seconde donnent » les glandes & les muscles du cou, la » tête étant couchée sur la table. Toutes » ces parties sont de grandeur naturelle.

» Dans la troisième & la quatrième » figure on voit l'organe de la voix » en profil, & détaché du cou. J'ai » donné, autant que je l'ai pu, les » mêmes caractères aux parties analogues, afin d'éviter la confusion.

» *Figure 1.re* A, B, C est la base » de l'os de la langue, couverte par les » muscles milohyoïdiens qui ne paroissent presque pas à cause de leur délicatesse & de la transparence qu'ils » avoient acquise dans l'esprit-de-vin dans » lequel l'animal avoit été conservé.

» I, G, H, les deux branches de » la mâchoire inférieure couvertes par » les massétères, S & R.

» D, le cartilage thyroïdien ; E, le » cricoïdien ; F, la trachée-artère.

» I, K, 4, M, H, les deux glan-

» des ſubmaxillaires très-conſidérables,
» & unies pardevant en K.
» O, P, M & O 4, les ſterno-
» maſtoïdiens.
» R, Q, les muſcles peauſſiers ou
» *latiſſimi colli*, mis de côté.
» A, G, les génio-hyoïdiens : N O,
» les ſterno-hyoïdiens.
» *Figure* 2, A, B, C, D, E, F,
» G, I, N, O, Q, R, comme dans la
» première figure.
» S T, thyrio-hyoïdien, dont l'in-
» ſertion eſt dans l'échancrure de la
» baſe de l'os hyoïdien B, Θ, Ω,
» *figure* 5.
» T O, le ſterno-thyroïdien, dont
» l'autre partie monte de W en V.
» L'intervalle entre B, C, D, dépend
» de ce que la tête fut relevée en haut
» ſur la table. Dès que la tête forme
» un angle droit avec le cou, l'émi-
» nence du cartilage thyroïdien s'ap-
» plique à l'échancrure de la baſe de
» l'os hyoïde, comme on le verra dans
» la 3.me *figure*.
» *Figure* 3, A, B, C, D, E, F, G,
» comme dans les précédentes.

» B, Ω, échancrure latérale de l'os
» hyoïde.

» Ω, Γ, corne de cet os.

» Γ, Δ, partie cartilagineuse de la
» corne.

» D, p, k, m, cartilage thyroï-
» dien.

» a, B, ſtylo-hyoïdien.

» B, Ω, u, b, buſſo-gloſſe.

» Γ, Ω, u, cérato-gloſſe.

» Δ, f, u, c, ſtylo-gloſſe; G, e,
» b, d, génio-gloſſe; b, c, d, génio-
» hyoïde.

» g, h, Γ, Ω, thyro-hyoïdien.

» i, n, glande thyroïdienne unie en
» *n* avec celle de l'autre côté.

» K, l, m, crico-thyroïdien.

» O, œſophage.

» y, x, langue dont le bord eſt
» ondoyé par les dents qui y ont im-
» primé leurs veſtiges.

» q, r, l'épiglotte: *r* le petit car-
» tilage entre cette partie & la pointe
» de l'aryténoïdien ſ, t.

» *Figure* 4, A, B, B, Ω, Γ, Δ,
» D, p, K. K, E. Δ, Γ, f, c. e, G,
» comme dans la *figure* 3. On y voit

» le cartilage thyroïdien & cricoïdien
» plus clairement, & l'articulation en
» K; aussi tout l'os de la langue avec
» sa corne Δ, & celle du cartilage thy-
» roïdien p, entoure avec la corne,
» du côté opposé, presque tout l'œso-
» phage : il y manque encore les bouts
» que j'avois malheureusement coupés,
» ne m'attendant pas à des extrémités si
» longues.

» *Figure 5*. Celle-ci représente la
» base de l'os hyoïde que m'a donné
» M. Vicq d'Azyr, placé comme dans
» les *figures 1* & 2.

» A, B, C, la partie antérieure.

» B, C, l'échancrure antérieure qui
» reçoit sur ses bords les muscles sterno-
» hyoïdiens.

» Ω & Ψ, les cavités qui ont reçu
» les têtes des cordes de l'os hyoïde.

» Ω, Ξ, Ψ, Φ, la base de l'os qui reçoit
» les muscles & l'attache de la langue.

» Ω, Θ, B, Ψ, Π, C, les échancrures
» latérales.

» B & C, deux pointes osseuses
» entre lesquelles est la véritable base
» Ω, Φ, Ψ : il y a une grande ouverture

» dans laquelle l'air poussé des pou-
» mons tombe, après avoir passé la fente
» de la glotte.

» La voix formée par la fente de la glotte, entre donc dans la caisse osseuse augmentée par la partie membraneuse qui se trouve entre le cartilage thyroïdien & cet os b, c, d, *figure 1.re*; après quoi elle retourne par une ouverture très-considérable dans le creux formé par l'épiglotte, qui est sous la racine de l'épiglotte, & les cartilages arythénoïdiens au-dessus de la fente. Cette même voix passe en troisième lieu par l'ouverture q, r, s, *figure 3*, dans le fond de la bouche. L'organe forme donc une espèce de flûte dont les chasseurs se servent pour rappeller les chiens.

» Dans les babouins, j'ai trouvé que la base de l'os hyoïde étoit aussi creuse, mais beaucoup moins; la poche membraneuse, au contraire, est très-considérable dans ces animaux, & forme un boursoufflement au cou quand ils crient. La racine de l'épiglotte est perforée dans ceux-ci

» comme dans le pithèque. Dans les
» orangs-outangs l'os hyoïde est sem-
» blable au nôtre; ils ont cependant
» deux poches membraneuses d'une
» grandeur considérable qui descendent
» quelquefois sur l'os de la poitrine,
» sur les os du bras, jusque vers le dos
» au-dessus des omoplates; chaque
» poche a alors son orifice distinct
» au-dessus de la fente de la glotte. La
» modulation de la voix est donc im-
» possible dans ces animaux.

» Mais ce qui m'a paru fort extraor-
» dinaire, c'est l'organe de la voix
» dans le renne, qui est en tout con-
» forme à celui des babouins, comme
» je l'ai déjà indiqué dans mes obser-
» vations sur le renne, *Volume XV*,
» in-4.°, de votre Histoire Naturelle,
» édition de Hollande, *page 53*.

» Comme l'alouatte que j'ai disséqué
» avoit déjà changé ses dents, il paroît
» avoir acquis sa grandeur naturelle;
» mais en comparant le grand os du
» cabinet du Roi, & celui qui est dans
» le cabinet de M. Vicq-d'Azyr, dont
» l'orifice est simple, & sans les émi-
» nences

» nences pointues B, C, *figure 5*, il » paroît qu'il y a deux espèces d'alouat- » tes, & que la seconde est très-pro- » bablement près de deux fois plus » grande que celle dont nous venons » de donner la description : la grandeur » de la caisse osseuse semble autoriser » cette conjecture. Le corps sera donc » de deux pieds & demi, ce qui fait » pour un tel animal déjà une taille » gigantesque, sur-tout lorsqu'il se tient » debout sur ses deux jambes posté- » rieures, longues aussi de deux pieds » & demi. »

Cette dernière réflexion de M. Camper est très-juste; car il y a des alouattes & des ouarines qui ont plus de cinq pieds lorsqu'ils sont debout; & il est à desirer que ce célèbre anatomiste réunisse dans un seul ouvrage toutes les observations qu'il a faites sur les organes de la voix & de l'ouïe, & sur la conformation de plusieurs autres parties intérieures de différens animaux.



ADDITION

A L'ARTICLE DU COAITA.

M. Vosmaer dit, *page 5* de la description qu'il a faite de cet animal, qu'il est étonné que M. de Buffon ôte à la plus grande partie d'un genre d'animaux aussi connu que les singes, l'ancien nom de *singe* qu'on lui donne partout. La réponse est aisée : je ne leur ai point ôté le nom général de *singe*, je l'ai seulement affecté de préférence aux espèces de ces animaux qui n'ayant point de queue, & marchant sur leurs deux pieds, ressemblent le plus à l'homme; & ce n'est que pour distinguer les différens genres de ces animaux, que je les ai divisés par cinq noms génériques; savoir, les singes, les babouins, les guenons, les sapajous & les sagouins, dont les trois premiers genres appartiennent aux climats chauds de l'ancien continent,

& les deux derniers, aux climats chauds du nouveau continent.

« Il n'y a que M. de Buffon, dit „ M. Voſmaër, qui ait pris la peine „ de bien repréſenter le coaita, *volume* „ *XV*, in-4.°, *planche 1*. Cependant en „ le comparant avec la figure qu'il en „ donne, l'on s'apercevra bientôt „ qu'il eſt un peu trop maigre, que „ la face eſt trop ſaillante, & que le „ deſſinateur a trop alongé le muſeau. »

La réponſe à ceci eſt que j'ai vu l'animal vivant; que M. de Sève l'a deſſiné; qu'il eſt le plus habile deſſinateur que nous ayons dans ce genre, & qu'ayant moi-même ſoigneuſement comparé le deſſin avec l'animal vivant, je n'en ai pas trouvé la repréſentation différente de la nature; ainſi, la figure n'eſt pas trop maigre, ni la face trop ſaillante, ni le muſeau trop alongé: en ſorte qu'il eſt probable que le *coaita* ou *gouatto*, dont M. Voſmaër donne la deſcription étoit un animal plus gras, ou peut-être une variété dans l'eſpèce, qui diffère de notre coaita, par ces mêmes caractères dont M. Voſmaër reproche

le défaut à celui que M. de Sève a dessiné.

M. Vosmaër dit, *page 10* de la même description, que l'exquima de Marcgrave que M. Linneus a indiqué sous le nom de *diana*, n'a point la queue prenante. « Nous pouvons, dit-il, assurer M. de » Buffon, que le diana n'a point la » queue prenante, puisque nous l'avons » vu vivant. » Je réponds que je ne doute point du tout de ce témoignage de M. Vosmaër, mais que je doute très-fort que le diana de Linneus, soit l'exquima de Marcgrave : & j'ajouterai qu'il n'y a point dans le nouveau continent d'animal du genre des sapajous & des coaita, qui n'ait la queue prenante ; en sorte que si le diana n'a pas la queue prenante, non-seulement il n'est pas voisin du coaita par l'espèce, mais même par le climat, puisque n'ayant pas la queue prenante, il seroit du genre des guenons, & non pas de celui des sapajous. Je ne donne point ici la description de M. Vosmaër, parce que je n'y ai rien trouvé qui soit essentiellement différent de la

nôtre, ſinon que ſon coaita étoit auſſi gras que le nôtre étoit maigre, & que M. Voſmaër lui a fait des yeux d'homme, au lieu de lui faire des yeux de ſinge.

Nous devons ſeulement ajouter à ce que nous avons écrit ſur le coaita, que c'eſt le plus laid de tous les ſapajous, & le plus grand après l'ouarine & l'alouatte. Il habite comme eux les forêts humides; il vit des fruits de toutes les eſpèces de palmiers aquatiques, de balatas, &c. il mange de préférence ceux du *palmier commun*. Sa queue dégarnie de poil en deſſous, vers l'extrémité, lui ſert de main; lorſqu'il ne peut atteindre un objet avec ſes longs bras, il a recours à ſa queue, & ramaſſe les choſes les plus minces, les brins de paille, les pièces de monnoie, &c. Il ſemble qu'il ait des yeux au bout de cette queue, tant le toucher en eſt délicat, car il ſaiſit avec ſa queue pluſieurs choſes différentes; il l'introduit même dans des trous étroits, ſans détourner la tête pour y voir. Au reſte, dans quelque ſituation qu'il ſe tienne, ſa queue eſt toujours accrochée, & il ne

reste que malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de prise.

Cet animal s'apprivoise aisément, mais il n'a nulle gentillesse. Il est peu vif, toujours triste & mélancolique; il semble éviter la vue des hommes; il penche souvent sa tête sur son estomac, comme pour la cacher : lorsqu'on le touche alors, il regarde en jetant un cri plaintif, & ayant l'air de demander grace. Si on lui présente quelque chose qu'il aime, il fait entendre un cri doux qui témoigne sa joie.

Dans l'état de liberté, ces animaux vivent en troupes très-nombreuses, & se livrent quelquefois à des actes de méchanceté; ils cassent des branches qu'ils jettent sur les hommes, & descendent à terre pour les mordre, mais un coup de fusil les disperse bientôt. Ces coaitas sauvages sont ordinairement très-gras, & leur graisse est jaune, mais ils maigrissent en domesticité. Leur chair est bonne & préférable à celle de toutes les autres espèces de sapajous; néanmoins ils ont l'estomac, les intestins & le foie remplis d'une quantité de vers

longs, grêles & blancs. Ils sont aussi très-délicats & supportent difficilement les fatigues du voyage, & encore moins le froid de nos climats; c'est probablement par cette raison & par sa longue domesticité, que le coaita, dont nous avons donné la description & la figure, étoit maigre & avoit le visage alongé.

Les grands sapajous noirs que M. de la Borde indique sous le nom de *quouata*, dans les notes qu'il m'a communiquées, sont, selon lui, plus gros que les alouattes ou grands sapajous rouges. Il dit qu'ils ne sont point timides : qu'ils viennent à l'homme armés d'une branche sèche, cherchant à le frapper; ou qu'ils lui jettent le fruit d'une espèce de palmier qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leur corps les flèches qu'on leur a lancées pour les renvoyer; mais ils fuient au bruit des armes à feu. Lorsqu'il y en a un de blessé & qu'il crie, les chasseurs doivent se retirer, à moins qu'ils n'aient avec eux des chiens que ces animaux craignent beaucoup. Ils sautent de branches en branches, auxquelles ils

s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils se battent souvent entr'eux. Ils vivent & se nourrissent comme les alouattes ou grands sapajous rouges ; ils s'apprivoisent aisément, mais ils sont toujours mornes & tristes. Lorsqu'on leur jette une pierre, ils portent la main devant la tête pour se garantir du coup (*a*).

(*a*) Note communiquée par M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.



ADDITION

A L'ARTICLE DU SAJOU BRUN.

On trouve dans une deſcription de M. Voſmaër, imprimée à Amſterdam en 1770, l'eſpèce de notre ſajou brun, donnée ſous la dénomination *d'eſpèce rare de ſinge voltigeur Américain qui n'a point encore été décrit, nommé le ſiffleur, &c.* Cependant il nous paroît que c'eſt le même animal que le ſajou brun dont nous avons donné l'hiſtoire & la deſcription, *volume XV*, in-4.°, *page 37, planche IV*. Ce qui a pu faire écrire à M. Voſmaër, que c'étoit une eſpèce nouvelle différente, c'eſt la propriété ſingulière, dit-il, de ſiffler; & j'avoue que je n'avois pas cru devoir faire mention de cette faculté de ſiffler de ce ſajou, parce qu'elle eſt commune, non-ſeulement à tous les ſapajous, mais même aux ſagouins; ainſi, cette propriété n'eſt pas ſingulière comme le dit

M. Voſmaër, & je ne puis douter que *ſon ſinge rare, voltigeur & ſiffleur*, ne ſoit le même que notre ſajou brun que l'on appelle vulgairement *capucin*, à cauſe de ſa couleur, que les Nègres & les Créoles nomment improprement *makaque*, & enfin, que les Hollandois de Surinam, & même les naturels de la Guyanne nomment *mikou* ou *méékol*. Bien loin d'être rares, ce ſont les plus communs, les plus adroits & les plus plaiſans. Ils varient pour la couleur & la taille, & il eſt aſſez difficile de déterminer ſi ces différences conſtituent des eſpèces vraiment diſtinctes; on en peut dire autant des ſaïs. Il y a cependant dans les ſajous une différence qui pourroit bien faire eſpèce; l'on en voit dont la taille eſt incomparablement plus grande, & qui ont ſur la tête, près des oreilles, un long bouquet de poils, ce qui leur a fait donner à Cayenne, la dénomination de *makaques cornus*; & dont nous donnerons ci-après la deſcription ſous ſon vrai nom de *ſajou cornu*.

La chair des ſajous eſt meilleure que celle de l'alouatte, mais moins bonne

que celle des coaitas; ils ont auſſi des vers dans l'eſtomac & dans les inteſtins, mais en plus petite quantité que les coaitas.

Ils font entendre un ſifflement fort & monotone, qu'ils répètent ſouvent; ils crient lorſqu'ils ſont en colère, & ſecouent très-vivement la tête en articulant auſſi vivement ces trois ſyllabes, *pi, ca, rou.*

Ils vivent de fruits & de gros inſectes dans l'état de liberté, mais ils mangent de tout ce qu'on leur donne lorſqu'ils ſont apprivoiſés; ils boivent du vin, de l'eau-de-vie, &c. Ils recherchent ſoigneuſement les araignées dont ils ſont très-friands. Ils ſe lavent ſouvent les mains, la face, & le corps avec leur urine. Ils ſont mal-propres, laſcifs & indécens; leur tempérament eſt auſſi chaud que le climat qu'ils habitent. Lorſqu'ils s'échappent, ils briſent, bouleverſent & déchirent tout: ils ſe ſervent de leur queue pour s'accrocher & ſaiſir, mais avec beaucoup moins d'adreſſe que les coaitas.

Comme ce ſapajou s'appelle à la

Guyanne *mikou*, M. de la Borde m'a envoyé sous ce nom les notices suivantes. Il dit « qu'il y en a quatre ou cinq » espèces, & qu'ils sont très-communs » à Cayenne; que de tous les animaux » de ce genre, se sont ceux qu'on aime » le mieux garder dans les maisons; » qu'on en voit fréquemment dans les » grands bois, sur-tout le long des » rivières; qu'ils vont toujours par » troupes nombreuses de plus de trente, » & qu'ils sont farouches dans les bois, » & très-doux lorsqu'ils sont apprivoi- » sés. On remarque aussi qu'ils sont na- » turellement curieux; on peut les » garder sans les contraindre ni les atta- » cher. Ils vont par-tout & reviennent » d'eux-mêmes; mais il est vrai qu'ils » sont incommodes, parce qu'ils déran- » gent toutes les petites choses qu'ils » peuvent déplacer. Il y en a qui suivent » leur maître par-tout. Les Indiens qui » sont très-froids & très-indifférens sur » toutes choses, aiment néanmoins ces » petits animaux; ils arrêtent souvent » leurs canots pour les regarder faire » des cabrioles singulières, & sauter de

» branches en branches ; ils ſont doux » & badins dès qu'ils ſont apprivoiſés. Il » y en a au moins cinq eſpèces dans la » Guyanne, qui ne paroiſſent différer » que par des variétés aſſez légères ; » cependant elles ne ſe mêlent point » enſemble. En peu de temps ils par- » courent une forêt ſur la cime des » arbres ; ils vont conſtamment dor- » mir ſur certaines eſpèces de palmiers, » ou ſur les comberouſes, eſpèce de » roſeau très-gros. On en mange la » chair à Cayenne. »



LE SAJOU NÈGRE.

AUX DIFFÉRENS sapajous de moyenne & de petite taille dont nous avons donné la description & les figures sous les noms de sajou brun, *volume XV*, in-4.° (*planche IV*); sajou gris (*planche V*); saï (*planche VIII*); saï à gorge blanche, (*planche IX*), & saï miri (*planche X*), nous devons ajouter le sapajou ou sajou nègre dont nous donnons ici la figure (*planche XXVIII*), & qui nous paroît être une variété constante dans l'espèce des sajous.



LE SAJOU NÈGRE.



LE SAJOU CORNU.

LE SAJOU

CORNU *(a)*.

CET ANIMAL dont nous donnons ici la figure (*planche XXIX*) eſt aiſé à diſtinguer des autres ſajous ou ſapajous, par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte ſur les côtés du ſommet de la tête, & qui ont ſeize lignes de longueur, & ſont diſtans l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

Cet animal a quatorze pouces de longueur, depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue; ſa tête eſt oblongue, & ſon muſeau épais & couvert de poils d'un blanc ſale. Le nez eſt aplati

(a) Simia fatuellus. *Linn. ſyſt.* 42.
Horned monkey. *M. Pennant, hiſt. nat. des quadrup. page* 206.
Le ſapajou cornu. *M. Briſſon, quadrup.* 138.
Le ſapajou cornu. *M. Schreber, hiſt. nat. des quadrup. page* 145.

par le bout, & la cloison des narines épaisse de huit lignes. Sa queue est longue de quatorze pouces une ligne; elle est recouverte de poils noirs & finit en pointe. Le dos est de couleur roussâtre, mêlée de brun & de grisâtre, ainsi que la face extérieure des cuisses qui sont grisâtres en dedans. Il y a sur le cou & le dos une raie brune qui se prolonge jusqu'à la queue : le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur; il est d'un fauve foncé, ainsi que celui du ventre; mais il y a du fauve plus clair ou jaunâtre sur les bras, depuis l'épaule jusqu'au coude, ainsi que sous le cou & sur une partie de la poitrine. Au-dessous de ce fauve-clair du bras, l'avant-bras ou la jambe de devant est couverte de poils noirs mêlés de roussâtre; celui du front, des joues & des côtés de la tête est blanchâtre avec quelques nuances de fauve; il y a sur l'occiput des poils noirs semblables à ceux des cornes ou des aigrettes, mais moins longs, qui s'étendent & forment une pointe sur l'extrémité du cou. Les oreilles sont grandes

& dénuées de poil ; celui du dessus des pieds & des mains est de couleur noire. Le pouce est plat, & tout les ongles sont recourbés en forme de gouttière.

De tous les sapajous, le sapajou brun dont nous avons donné la figure, *volume XV*, in-4.°, *planche IV*, est celui qui a le plus de rapport avec le sajou cornu ; mais il n'a pas, comme ce dernier, de bouquet de poils en forme de cornes sur la tête : ils se ressemblent tous deux par le noir qui est sur la face, l'avant-bras, les jambes, les pieds & la queue ; seulement le sajou brun a plus de jaune sur le bras & le dessous du corps.



ADDITION
A L'ARTICLE DU SAÏMIRI.

Quelques observateurs qui ont demeuré à Cayenne, nous ont assuré que les sapajous que j'ai nommé saïmiris, vivent en troupes nombreuses, & que quoiqu'ils soient fort alertes, ils sont cependant moins vifs que les petits sagouins auxquels j'ai donné le nom de tamarin; ils assurent de plus qu'ils prennent en captivité un ennui qui souvent les fait mourir. Néanmoins ces saïmiris ne sont pas aussi délicats que les tamarins; on en connoît qui ont vécu quelques années en France; & qui ont résisté à une traversée de mer pendant quatre mois dans les tems les plus froids de l'hiver. Ce sont de tous les sapajous ceux qui se servent le moins de leur queue. On remarque quelques variétés dans la couleur du poil sur différens individus; mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des espèces ni même des races différentes.



L'YARQUÉ ESPÈCE DE SAKI.

SAGOUINS.

L'YARQUÉ,

ESPÈCE DE SAKI.

NOUS DONNONS ici (*planche* XXX) la figure d'un ſaki ou ſagouin à queue touffue, qui ne nous paroît être qu'une variété du ſaki repréſenté dans la *planche* XII de notre quinzième volume *in*-4.°, & qui n'en diffère que par les couleurs & leur diſtribution, ayant la face plus blanche & plus nue, ainſi que le devant du corps blanc, en ſorte qu'on pourroit croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différens ſexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. M. de la Borde appelle *yarqué* cette même eſpèce que nous avons appellée ſaki, & c'eſt peut-être ſon véritable nom que nous ignorions. Voici la no-

tice qu'il en donne : « L'yarqué a les
» côtés de la face blancs, le poil noir,
» long d'environ quatre pouces; la
» queue touffue comme celle du renard,
» longue d'environ un pied & demi,
» avec laquelle il ne s'accroche pas. Il
» est assez rare & se tient dans les
» broussailles. Ces animaux vont en
» troupes de sept à huit & jusqu'à
» douze. Ils se nourrissent de goyaves,
» & de mouches à miel dont ils dé-
» truisent les ruches, & mangent aussi
» de toutes les graines dont nous faisons
» usage. Ils ne font qu'un petit que la
» mère porte sur le dos. » Ils sifflent
comme les sapajous, & vont en troupes.
On a remarqué des variétés dans la
couleur des différens individus. de cette
espèce.





LE SAGOUIN VULGAIREMENT APPELÉ SINGE DE NUIT

LE SAGOUIN,

VULGAIREMENT APPELÉ

SINGE DE NUIT.

NOUS DONNONS ici (*planche XXXI*) la figure d'un sagouin dont l'espèce est voisine de celle du saki, & que l'on appelle à Cayenne, *singe de nuit;* mais il diffère de l'yarqué dont nous venons de parler, ainsi que du saki dont nous avons donné la description & la figure, *volume XV, in-4.°, page 88 & planche XII*, par quelques caractères, & particulièrement par la distribution & la teinte des couleurs du poil, qui est aussi beaucoup plus touffu dans le sagouin appelé *singe de nuit*, que dans celui auquel on donne, dans le même pays, le nom d'*yarqué.*

Cet animal m'a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, médecin du Roi dans cette colonie; il étoit adulte, &,

selon ce naturaliste, l'espèce en est assez rare.

C'est une espèce particulière dans le genre des sagouins. Il ressemble au saki par le poil qui lui environne la face, par celui qui couvre tout le corps & les jambes de devant, & par sa longue queue touffue.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue.	"	10	5
Longueur du tronçon de la queue	"	11	3
Et avec le poil...............	"	12	6

La tête est petite, & la face environnée de longs poils touffus, de couleur jaune ou fauve pâle mêlée de brun foncé. Cette couleur domine sur le corps & les jambes, parce que ces poils qui sont d'un brun minime, ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune clair.

La tête ressemble beaucoup à celle des autres sakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloison & la forme de la face. Il y a au-dessus des yeux une tache blanchâtre; un petit poil jaune pâle prend au-dessous des yeux, couvre les joues, s'étend sur le cou, le ventre & les faces intérieures des

jambes de derrière & de devant. Il devient grisâtre en s'approchant des poils bruns des jambes & du corps. Sa queue qui est grosse & fort touffue, finit en pointe à son extrémité. Les pieds de derrière & de devant son brunâtres, & couverts de poils noirs.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur des poils qui couvrent la tête	//	1	6
Longueur des poils qui sont sur le dos & sur les côtes..	//	3	//
Longueur des poils du ventre.	//	1	3
Longueur des poils de la queue.	//	2	3



LE TAMARIN NÈGRE.

Nous donnons ici (*planche XXXII*) la figure d'un tamarin à face noire, que nous avons appelé *tamarin nègre*, & qui ne diffère en effet du tamarin de notre *planche XIII, volume XV, in-4.*, que parce qu'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, & parce qu'il a aussi le poil beaucoup plus noir; mais au reste, ces deux animaux se ressemblant à tous égards, ne paroissent former qu'une variété d'une seule & même espèce.

M. de la Borde dit que les sagouins tamarins sont moins communs que les sapajous. Ils se tiennent dans les grands bois, sur les plus gros arbres, & dans les terres les plus élevées; au lieu qu'en général les sapajous habitent les terrains bas où croissent les forêts humides. Il ajoute que les tamarins ne sont pas peureux, qu'ils ne fuient pas à l'aspect de l'homme, &



LE TAMARIN NÈGRE.

qu'ils approchent même d'aſſez près les habitations. Ils ne font ordinairement qu'un petit que la mere porte ſur le dos; ils ne courent preſque pas à terre, mais ils ſautent très-bien de branche en branche ſur les arbres. Ils vont par troupes nombreuſes, & ont un petit cri ou ſifflement fort aigu.

Ils s'apprivoiſent aiſément, & néanmoins ce ſont peut-être de tous les ſagouins ceux qui s'ennuient le plus en captivité. Ils ſont colères, & mordent quelquefois aſſez cruellement lorſqu'on veut les toucher. Ils mangent de tout ce qu'on leur donne, pain, viandes cuites & fruits. Ils montent aſſez volontiers ſur les épaules & ſur la tête des perſonnes qu'ils connoiſſent, & qui ne les tourmentent point en les touchant. Ils ſe plaiſent beaucoup à prendre les puces aux chiens, & ils s'aviſent quelquefois de tirer leur langue qui eſt de couleur rouge, en faiſant en même-tems des mouvemens de tête ſinguliers. Leur chair n'eſt pas bonne à manger.

AUTRES QUADRUMANES,

ADDITION

A L'ARTICLE DES MAKIS.

LE GRAND MONGOUS.

Nous avons dit qu'il y a dans l'espèce du maki-mongous plusieurs variétés, non-seulement pour le poil, mais pour la grandeur. Celui que nous avons décrit étoit de la taille d'un chat : ce n'étoit qu'un des plus petits, car celui dont je donne ici la figure (*planche XXXIII*) étoit au moins d'un tiers plus grand, & cette différence ne pouvoit provenir ni de l'âge, puisque j'avois fait nourrir le premier pendant plusieurs années, ni du sexe, puisque tous deux étoient mâles; ce n'étoit donc qu'une variété peut-être individuelle, car du reste ils se ressembloient si fort,



LE GRAND MONGOUS.

qu'on ne peut pas douter qu'ils ne fuſſent de même eſpèce. Les gens qui l'avoient apporté à Paris, lui donnoient le nom de *maki cochon.* Il ne différoit du premier que par le poil de la queue qui étoit beaucoup moins touffu & plus laineux, & par la forme de la queue qui alloit en diminuant de groſſeur juſqu'à l'extrémité; au lieu que dans le mongous de la *planche XXVI, volume XIII*, in-4.°, la queue paroît d'égale groſſeur dans toute ſon étendue. Il y a auſſi quelque différence dans la couleur du poil, celui-ci étant d'un brun beaucoup plus clair que l'autre; mais néanmoins ces légères variétés ne nous paroiſſent pas ſuffiſantes pour faire de ces animaux deux eſpèces diſtinctes & ſéparées.



LE MOCCOCO.

Les moccocos ou makis moccocos sont plus jolis & plus propres que les mongous ; ils sont aussi plus familiers, & paroissent plus sensibles : ils ont, comme les singes, beaucoup de goût pour les femmes. Ils sont très-doux & même caressans ; & quelques observateurs ont remarqué qu'ils avoient une habitude naturelle assez singulière, c'est de prendre souvent devant le soleil une attitude d'admiration ou de plaisir. Ils s'asseyent, disent-ils, & ils étendent les bras en regardant cet astre ; ils répètent plusieurs fois le jour cette sorte de démonstration qui les occupe pendant des heures entières, car ils se tournent vers le soleil à mesure qu'il s'élève ou décline. « J'en ai nourri un, dit M. de Manoncourt, pendant long-tems à » Cayenne, où il avoit été apporté » par un vaisseau venant des Moluques : » ce qui me détermina à en faire l'em-

» plette, ce fut sa constance à ne pas » changer de situation devant le soleil. » Il étoit sur la dunette du vaisseau, » & je le vis pendant une heure, tou- » jours étendant les bras vers le soleil, » & l'on m'assura qu'ils avoient tous » cette même habitude dans les Indes » orientales. »

Il me paroît que cette habitude observée par M. de Mannoncourt, vient de ce que ces animaux sont très-frileux. Le mongous que j'ai nourri pendant plusieurs années en Bourgogne, se tenoit toujours assis très-près du feu, & étendoit les bras pour les chauffer de plus près; ainsi, je pense que l'habitude de se chauffer en déployant leurs bras, soit au feu, soit au soleil, est commune à ces deux espèces de makis.



LE PETIT MAKI GRIS.

Ce joli petit animal (*pl. XXXIV*) a été apporté de Madagascar par M. Sonnerat. Il a tout le corps, excepté la face, les pieds & les mains, couvert d'un poil grisâtre, laineux, mat & doux au toucher. Sa queue est très-longue, garnie d'un poil doux & laineux comme celui de tout le corps. Il tient beaucoup du moccoco, tant par la forme extérieure que par ses attitudes & la légèreté de ses mouvemens; cependant le moccoco paroît être plus haut de jambes. Dans tous deux, les jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière.

La couleur grisâtre de ce petit maki est comme jaspée de fauve pâle, parce que le poil, qui a un duvet gris de souris à la racine, est fauve pâle à l'extrémité. Le poil a sur le corps six lignes de longueur, & quatre sous le ventre; tout le dessous du corps, à prendre depuis la mâchoire d'en-bas, est blanc; mais ce blanc commence à se mêler de



LE PETIT MAKI GRIS.

jaunâtre & de grisâtre sous le ventre, au-dedans des cuisses & des jambes.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de cet animal mesuré en ligne droite..........	"	10	3
Suivant la courbure du corps..	1	2	"
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput..................	"	2	5

La tête est fort large au front & fort pointue au museau, ce qui donne beaucoup de finesse à la physionomie de cet animal. Le chanfrein est droit & ne se courbe qu'au bout du nez. Les yeux sont ronds & saillans.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les oreilles ont de hauteur....	"	"	9
Largeur	"	"	7

Elles sont différentes de celles des autres makis, qui les ont larges & comme aplaties sur l'extrémité. Celles de ce petit maki sont larges en bas & arrondies au bout; elles sont couvertes & bordées de poils cendrés. Le tour des yeux, des oreilles, & les côtés des joues sont d'un cendré clair, ainsi que le dedans des cuisses & des jambes.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les mains ou pieds de devant ont de longueur depuis le poignet..................	//	1	4
Les doigts en ſont minces & alongés; les deux du milieu qui ſont les plus grands ont.....................	//	1	//
Les deux autres qui ſont les plus courts n'ont que.........	//	//	4
Le pouce a..................	//	//	5½
Les pieds de derrière ont de longueur, du talon au bout des doigts................	//	2	8
Le ſecond doigt externe, qui eſt le plus grand, a......	//	//	9
Le pouce, qui eſt large & plat, a	//	//	8

Le premier doigt interne, qui eſt le plus court, a un ongle mince & crochu ; les autres ont l'ongle plat & alongé : les quatre doigts ſont de longueur inégale.

La queue a quinze pouces de longueur : elle eſt également groſſe & couverte d'un poil laineux & de la même couleur que le corps : les plus grands poils de l'extrémité de cette queue où le fauve domine, ont ſept lignes de longueur.



AUTRE ESPÈCE DE MAKI.

AUTRE ESPÈCE DE MAKI.

Je crois devoir joindre à l'eſpèce du petit maki gris, un autre maki (*planche XXXV*) que M. Sonnerat a de même rapporté de Madagaſcar, & qui ne diffère du premier que par la teinte & la diſtribution des couleurs du poil.

Il a, comme tous les autres makis, un poil doux & laineux, mais plus touffu & en flocons conglomérés, ce qui fait paroître ſon corps large & gros. La tête eſt large, aſſez petite & courte; il n'a pas le muſeau auſſi alongé que le vari, le mongous & le mococo. Les yeux ſont très-gros, & les paupières bordées de noirâtre. Le front eſt large; les oreilles courtes ſont cachées dans le poil.

Il a les jambes de devant courtes en comparaiſon des jambes de derrière, ce qui rend, lorſqu'il marche, le train de derrière très-élevé comme dans le mococo, *volume XIII*, in-4.°, *planche XXII*. La queue eſt longue de dix pouces dix

lignes, couverte d'un poil touffu, & de la même grosseur dans toute sa longueur.

La longueur de cet animal, du bout du nez à l'origine de la queue, le corps étendu, est de onze pouces six lignes. Sa tête a de longueur, du bout du nez à l'occiput, deux pouces trois lignes. Une grande tache noire qui se termine en pointe par le haut, couvre le nez, les naseaux & une partie de la mâchoire supérieure. Les pieds sont couverts de poil fauve teinté de cendré; les doigts & les ongles sont noirs; le pouce des pieds de derrière est grand & assez gros, avec un ongle large, mince & plat; ce premier doigt tient au second par une membrane noirâtre.

En général, la couleur du poil de l'animal est brune & d'un fauve cendré, plus ou moins foncé en différens endroits, parce que les poils sont bruns dans leur longueur, & fauves à la pointe. Le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes, sont d'un blanc sale teinté de fauve; le brun domine sur la tête, le cou, le dos, le dessus des bras & des jambes; le

fauve cendré ſe montre ſur les côtés du corps, les cuiſſes & une partie des jambes : un fauve plus foncé ſe voit autour des oreilles, ainſi que ſur la face externe des bras & des jambes juſqu'au talon; toute la partie du dos voiſine de la queue eſt blanche, teintée d'une couleur fauve qui devient orangée ſur toute la longueur de la queue.



LE LORIS DE BENGALE.

Nous donnons ici (*planche XXXVI*) sous le nom de *loris de Bengale*, la figure d'un animal qui nous paroît d'une espèce voisine de celle du loris dont nous avons donné l'histoire, la description & la figure (*volume XV*, in-4.°). Nous avons fait copier la figure de celui-ci sur la gravure que M. Vosmaër en a donnée (*planche VI*) sous le nom de *pareſſeux pentadactyle du Bengale* : il en donne une description que je crois devoir rapporter ici. « On peut suffisamment juger de la grandeur de cet » animal, si je dis que sa longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à » l'anus, est de treize pouces. La figure » qu'on en donne ici, & qui est très-» exacte, montre quelle est la confor-» mation de tout le corps. Il a la tête » presque ronde, n'ayant que le mu-» seau qui soit un peu pointu. Les » oreilles sont fort minces, ovales &



1. LE LORIS DE BENGALE

2. TÊTE ET DENT DE LORIS DE BENGALE.

» droites, mais presqu'entièrement cachées sous le poil laineux, & en dedans aussi velues. Les yeux sont placés sur le devant du front, immédiatement au-dessus du nez & tout proche l'un de l'autre; ils sont parfaitement orbiculaires & fort gros à proportion du corps; leur couleur est le brun obscur. La prunelle étoit fort petite de jour, quand on éveilloit l'animal, mais elle grossissoit par degrés à un point considérable. Lorsqu'il s'éveilloit le soir, & qu'on apportoit la chandelle, on voyoit également cette prunelle s'étendre & occuper à peu-près toute la rondeur de l'œil. Le nez est petit, aplati en devant & ouvert sur les côtés.

» La mâchoire inférieure a au-devant du museau quatre dents incisives étroites & plates, suivies des deux côtés d'une plus grande, & enfin deux grosses dents canines. Après la dent canine viennent de chaque côté encore deux dents rondes & pointues, faisant ainsi en tout douze dents. Du reste, pour autant que

» j'ai pu voir dans le museau, il y a » de chaque côté deux ou trois mâ- » chelières. La mâchoire supérieure n'a » au-devant, dans le milieu, que deux » petites dents écartées; un peu plus loin, » deux petites dents canines, une de » chaque côté, encore deux dents plus » petites & deux ou trois mâchelières, » ce qui fait en tout huit dents, sans » compter les mâchelières. La langue » est passablement épaisse & longue, » arrondie au-devant & rude.

» Le poil est assez long, fin & lai- » neux, mais rude au toucher. Sa cou- » leur est en général le gris ou cendré » jaunâtre clair, un peu plus roux sur » les flancs & aux jambes. Autour des » yeux & des oreilles, la couleur est » aussi un peu plus foncée, & depuis » la tête tout le long du dos règne une » raie brune.

» Cet animal a une apparence de » queue d'environ deux ou trois lignes » de longueur.

» Les doigts des pieds de devant sont » au nombre de cinq; le pouce est » plus gros que les autres doigts dont

» celui du milieu eſt le plus long ; les » ongles ſont comme ceux de l'homme.

» Les doigts des pieds de derrière » ſont conformés de même, à l'excep- » tion que dans ceux-ci, l'ongle du » doigt antérieur eſt fort long, & ſe » termine en pointe aigue. Les doigts » me paroiſſent tous avoir trois articu- » lations ; ils ſont tant ſoit peu velus » en deſſus, mais ſans poil en deſſous, » & garnis d'une forte pellicule brune.

» La longueur des pieds de devant » eſt d'environ ſix pouces, & celle des » pieds de derrière, d'environ huit » pouces. Il m'a paru être du ſexe » maſculin. »

Par l'inſpection de la figure, ainſi que par la deſcription de M. Voſmaër, il me paroît que cet animal qu'il nomme mal-à-propos le pareſſeux de Bengale, approche plus de l'eſpèce du loris, que de celle d'aucun autre animal, & que ces deux loris ſe trouvant également dans l'ancien continent, on ne doit pas les dénommer par le nom de pareſſeux, ni les confondre avec l'unau & l'aï qui portent ce nom de pareſſeux, & qu'on

ne trouve qu'en Amérique. Cependant M. Vosmaër, qui n'est pas de ce sentiment, me fait à cet égard quelques objections auxquelles je vais répondre. Il dit, *page 7*, « M. de Buffon nie que » l'animal qu'on nomme proprement » paresseux, se trouve dans l'ancien » monde, en quoi il se trompe. »

Réponse. Je n'ai jamais parlé d'aucun animal *qu'on nomme proprement paresseux*; j'ai seulement dit que l'unau & l'aï, qui sont deux animaux auxquels on donne également le nom de paresseux, ne se trouvent en effet que dans le nouveau continent, & je persiste à nier aussi fermement aujourd'hui que ces deux animaux se trouvent nulle autre part qu'en Amérique.

M. Vosmaër dit « que Séba donne » deux paresseux de Ceylan, la mere » avec son petit, qui à la figure paroissent être de l'espèce de l'unau que » M. de Buffon prétend n'exister que » dans le nouveau monde. J'ai moi-» même acheté, dit M. Vosmaër, le » plus grand des deux; savoir, la mere » représentée dans Séba, *pl. XXXIV*,

» & l'on doit avouer qu'il n'y a guere
» de différence entre ce pareſſeux que
» Séba dit être de Ceylan. La tête
» du premier me paroît ſeulement
» un peu plus arrondie & un peu plus
» remplie, ou moins enfoncée auprès
» du nez que dans le dernier. Je
» conviens qu'il eſt étonnant de voir
» tant de reſſemblance entre deux
» animaux de contrées auſſi éloignées
» que l'Aſie & l'Amérique..... L'on
» peut objecter à cela, comme M. de
» Buffon ſemble l'inſinuer, que ce
» pareſſeux peut avoir été tranſporté
» de l'Amérique en Aſie; c'eſt ce qui
» n'eſt nullement croyable.........
» Valentin dit que ce pareſſeux ſe trouve
» aux Indes orientales, & Séba, qu'il
» l'a reçu de Ceylan.... Laiſſons au
» tems à découvrir ſi le pareſſeux de
» Séba, qui reſſemble ſi bien à celui
» des Indes occidentales, ſe trouve réel-
» lement auſſi dans l'île de Ceylan. »

Réponse. Le tems ne découvrira que ce qui eſt déjà découvert ſur cela; c'eſt-à-dire, que l'unau & l'aï d'Amérique ne ſe ſont point trouvés, & ne ſe trou-

veront pas à Ceylan, à moins qu'on ne les y ait transportés. Séba a pu être trompé ou se tromper lui-même sur le climat de l'unau, & je l'ai remarqué très-précisément, puisque j'ai rapporté à l'espèce de l'unau ces animaux de Séba, comme on peut le voir dans la note, *volume XIII*, in-4.°, *page* 34. Il n'est donc pas douteux que ces animaux de Séba, la mere & le petit, ne soient en effet des unaux d'Amérique; mais il est également certain que l'espèce n'en existe pas à Ceylan, ni dans aucun autre lieu de l'ancien continent, & que très-réellement elle n'existe qu'en Amérique dans son état de nature. Au reste, cette assertion n'est point fondée sur des propositions idéales, comme le dit M. Vosmaër, *page* 7, puisqu'elle est au contraire établie sur le plus grand fait, le plus général, le plus inconnu à tous les naturalistes avant moi; ce fait est que les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne se trouvent pas dans le nouveau, & que réciproquement ceux de l'Amérique méridionale ne se trouvent point dans l'ancien continent.

Ce fait général eſt démontré par un grand nombre d'exemples, qu'il préſente une vérité inconteſtable. C'eſt donc ſans fondement & ſans raiſon que M. Voſmaër parle de ce fait comme d'une ſuppoſition idéale, puiſque rien n'eſt plus oppoſé à une ſuppoſition, qu'une vérité acquiſe & confirmée par une ſi grande multitude d'obſervations. Ce n'eſt pas que, philoſophiquement parlant, il ne pût y avoir ſur cela quelques exceptions; mais juſqu'à préſent l'on n'en connoît aucune, & le pareſſeux pentadactyle du Bengale de M. Voſmaër, n'eſt point du tout de l'eſpèce ni du genre du pareſſeux de l'Amérique, c'eſt-à-dire, ni de l'unau ni de l'aï, dont les pieds & les ongles ſont conformés très-différemment de ceux de cet animal du Bengale : il eſt, je le répète, d'une eſpèce voiſine de celle du loris, dont il ne ſemble différer que par l'épaiſſeur du corps. Un coup-d'œil de comparaiſon ſur les figures de l'unau & de l'aï d'Amérique, & ſur celle de ce prétendu pareſſeux d'Aſie, ſuffit pour démontrer qu'ils ſont d'eſ-

pèces différentes & même très-éloignées. M. Voſmaër avoue lui-même, *page 10*, qu'au premier coup-d'œil, ſon pareſſeux pentadactyle & le loris de M. de Buffon ne ſemblent différer que très-peu. J'ai donc toute raiſon de le donner ici comme une eſpèce voiſine de celle du loris, & quand même il en différeroit beaucoup plus, il n'en ſeroit pas moins vrai que ce pareſſeux pentadactyle du Bengale, n'eſt ni un unau ni un aï, & que par conſéquent il n'exiſte pas plus en Amérique que les deux autres n'exiſtent en Aſie. Tous les petits rapports que M. Voſmaër trouve entre ſon pareſſeux pentadactyle & ces animaux de l'Amérique, ne font rien contre le fait, & il eſt bien démontré par la ſeule inſpection de ces animaux, qu'ils ſont auſſi différens par l'eſpèce qu'ils le ſont par le climat; car je ne nie pas que ce *pentadactyle de Bengale* ne puiſſe être auſſi lent, auſſi lourd & auſſi pareſſeux que les pareſſeux d'Amérique; mais cela ne prouve pas que ce ſoient les mêmes animaux, non plus que les autres rapports dans la manière de vivre, dormir,

&c. C'eſt comme ſi l'on diſoit que les grandes gazelles & les cerfs ſont également légers à la courſe, qu'ils dorment & ſe nourriſſent de même, &c. M. Voſmaër fournit lui-même une preuve que l'animal *dydactile* de Séba qui eſt certainement l'unau, n'exiſte point à Ceylan, puiſqu'il rapporte, d'après M. de Joux, qui a demeuré trente-deux ans dans cette île, que cette eſpèce (le didactyle) lui étoit inconnue. Il paroît donc évidemment démontré que l'unau & l'aï d'Amérique ne ſe trouvent point dans l'ancien continent, & que le pareſſeux pentadactyle eſt un animal d'une eſpèce très-différente des pareſſeux d'Amérique, & c'eſt tout ce que j'avois à prouver : je ſuis même perſuadé que M. Voſmaër reconnoîtra cette vérité, pour peu qu'il veuille y donner d'attention.

Il nous reſte maintenant à rapporter les obſervations que M. Voſmaër a faites ſur le naturel & les mœurs de ce loris de Bengale. « Je reçus, dit-il, cet » animal ſingulier le 25 Juin 1768.... » La curioſité de l'obſerver de près

„ m'engagea, malgré son odeur désa-
„ gréable, à le prendre dans ma
„ chambre...... Il dormoit tout le
„ jour & jusque vers le soir, & se
„ trouvant ici en été, il ne s'éveilloit
„ qu'à huit heures & demie du soir.
„ Enfermé dans une cage de forme
„ carrée oblongue, garnie d'un treillis
„ de fer, il dormoit constamment assis
„ sur son derrière tout auprès du treillis,
„ la tête penchée en avant entre les
„ pattes antérieures repliées contre le
„ ventre. Dans cette attitude, il se te-
„ noit toujours en dormant très-forte-
„ ment attaché au treillis par les deux
„ pattes de derrière, & souvent encore
„ par une des pattes antérieures, ce
„ qui me fait soupçonner que l'animal
„ d'ordinaire dort sur les arbres, & se
„ tient attaché aux branches. Son mou-
„ vement étant éveillé étoit extrême-
„ ment lent, & toujours le même de-
„ puis le commencement jusqu'à la fin:
„ se traînant de barre en barre, il en
„ empoignoit une par le haut avec les
„ pattes antérieures, & ne la quittoit
„ jamais qu'une de ses pattes de devant

» n'eût saisi lentement & bien fermement une autre barre du treillis. Quand il rampoit à terre sur le foin, il se mouvoit avec la même lenteur, posant un pied après l'autre, comme s'il eût été perclus ; & dans ce mouvement il n'élevoit le corps que tant soit peu, & ne faisoit que se traîner en avant, de sorte que le plus souvent il y avoit à peine un doigt de distance entre son ventre & la terre. Envain le chassoit-on en poussant un bâton à travers le treillis, il ne lâchoit pas pour cela prise ; si on le poussoit trop rudement, il mordoit le bâton, & c'étoit là toute sa défense.

» Sur le soir il s'éveilloit peu-à-peu, comme quelqu'un dont on interrompoit le sommeil, après avoir veillé long-tems. Son premier soin étoit de manger, car de jour les momens étoient trop précieux pour les ravir à son repos. Après s'être acquitté de cette fonction, assez vîte encore pour un paresseux comme lui, il se débarrassoit du soupé de la veille. Son urine avoit une odeur forte,

» pénétrante & désagréable : sa fiente
» ressembloit à de petites crottes de
» brebis. Son aliment ordinaire, au
» rapport du capitaine du vaisseau qui
» l'avoit pris à bord, n'étoit que du
» riz cuit fort épais, & jamais on ne
» le voyoit boire.

» Persuadé que cet animal ne refu-
» seroit pas d'autre nourriture, je lui
» donnai une branche de tilleul avec
» ses feuilles, mais il la rejeta. Les
» fruits, tels que les poires & les ce-
» rises, étoient plus de son goût; il
» mangeoit volontiers du pain sec & du
» biscuit, mais si on les trempoit dans
» l'eau, il n'y touchoit pas : chaque
» fois qu'on lui présentoit de l'eau, il se
» contentoit de la flairer sans en boire.
» Il aimoit à la fureur les œufs. . . . .
» Souvent quand il mangeoit, il se
» servoit de ses pattes & de ses doigts
» de devant comme les écureuils. Je
» jugeai, par l'expérience des œufs,
» qu'il pourroit manger aussi des oi-
» seaux ; en effet, lui ayant donné un
» moineau vivant, il le tua d'abord
» d'un coup de dent, & le mangea tout

» tout entier fort goulument.......
» Curieux d'éprouver ſi les inſectes
» étoient auſſi de ſon goût, je lui jetai
» un hanneton vivant, il le prit dans
» ſa patte & le mangea en entier. Je
» lui donnai enſuite un pinçon qu'il
» mangea auſſi avec beaucoup d'ap-
» pétit, après quoi il dormit le reſte
» de la journée.

» Je l'ai vu ſouvent encore éveillé
» à deux heures après minuit; mais,
» dès les ſix heures & demie du
» matin, on le trouvoit profondément
» endormi, au point qu'on pouvoit
» nettoyer ſa cage ſans troubler ſon
» repos. Pendant le jour étant éveillé
» à force d'être agacé, il ſe fâchoit &
» mordoit le bâton, mais le tout avec
» un mouvement lent, & ſous le cri
» continuel & réitéré d'*aï*, *aï*, *aï*,
» traînant fort long-tems chaque *aï*
» d'un ſon plaintif, langoureux &
» tremblant, de la même manière qu'on
» le rapporte du pareſſeux d'Amérique.
» Après l'avoir ainſi long-tems tour-
» menté & bien éveillé, il rampoit

» deux ou trois tours dans sa cage; » mais se rendormoit tout de suite. »

C'est sans doute cette conformité dans le cri & dans la lenteur de l'aï de l'Amérique, qui a porté M. Vosmaër à croire que c'étoit le même animal; mais, je le répète encore, il n'y a qu'à comparer seulement leurs figures pour être bien convaincu du contraire. De tout ce que M. Vosmaër expose & dit à ce sujet, on ne peut conclure autre chose, sinon qu'il y a dans l'ancien continent des animaux peut-être aussi paresseux que ceux du nouveau continent; mais le nom de paresseux qu'on peut leur donner en commun, ne prouve nullement que ce soit des animaux du même genre.

Au reste, cet animal auquel nous avons donné la dénomination de loris de Bengale, parce que nous n'en connoissons pas le nom propre, se trouve, ou s'est autrefois trouvé dans des climats de l'Asie beaucoup moins méridionaux que le Bengale; car nous avons reconnu que la tête décharnée dont M. d'Aubenton a donné la description, *volume XV,*

in-4.°, *page 205 & suivantes*, & qui a été tirée d'un puits desséché de l'ancienne Sidon, appartient à cette espèce, & qu'on doit y rapporter aussi une dent qui m'a été envoyée par M. Pierre-Henry Tesdorpf, savant naturaliste de Lubec. « Cette dent, dit-il, m'a été » envoyée de la Chine; elle est d'un » animal peut-être encore inconnu à » tous les naturalistes; elle a la plus » parfaite ressemblance avec les dents » canines de l'hippopotame, dont je » possède une tête complette dans sa » peau. Autant que j'ai pu juger de la » derniere dent aussi jolie & com- » plette que petite, quoiqu'elle ne » pèse pas quatorze grains, elle semble » avoir tout son accroissement, parce » que l'animal dont elle est prise l'a » déjà usée à proportion aussi fort que » l'hippopotame le plus grand, les » siennes. Le noir qu'on voit à chaque » côté de la pointe de la dent, semble » prouver qu'elle n'est pas d'un animal » jeune. L'émail est aussi précisément » de la même espèce que celui des dents » canines de l'hippopotame, ce qui me

„ faisoit présumer que ce très-petit
„ animal est cependant de la même
„ classe que l'hippopotame qui est si
„ gros (*a*). „

Je répondis, en 1771, à M. Tesdorpf, que je ne connoissois point l'animal auquel avoit appartenu cette dent; & ce n'est en effet qu'en 1775 que nous avons eu connoissance du loris de Bengale auquel elle appartient, aussi-bien que la tête décharnée trouvée dans le territoire de l'ancienne Sidon. Nous donnons ici la figure (*planche XXXVII*), de cette tête & de cette dent.

C'est au premier loris que j'ai décrit, *volume XV*, in-4.°, au loris de Bengale, qu'on peut rapporter le nom de thevangue que M. le Chevalier d'Obsonville dit que cet animal porte dans les Indes orientales, & sur lequel il a bien voulu me donner les notices suivantes.

« Le thevangue, qui, selon M. d'Ob-
„ sonville, s'appelle aussi dans l'Inde, le
„ *tâtonneur*, & *tongre* en Tamoul, vit

(*a*) Lettre de M. Tesdorpf à M. de Buffon, de Lubec en 1771.

» retiré dans les rochers & les bois les » plus solitaires de la partie méridionale de l'Inde, ainsi qu'à Ceylan; » malgré quelques rapports d'organisation, il n'appartient ni à l'espèce du » singe, ni à celle du maki; il est, à » ce qu'on croit, peu multiplié.

» En 1775, j'eus occasion d'acheter » un thevangue, il avoit étant debout » un peu moins d'un pied de haut, » mais on dit qu'il y en a de plus » grands; cependant le mien paroissoit » être tout conformé, car, pendant » près d'un an que je l'ai eu, il n'a point » pris d'accroissement.

» La partie postérieure de sa tête, » ainsi que ses oreilles, paroissoient » assez semblables à celles d'un singe; » mais il avoit le front à proportion » plus large, & aplati; son museau » aussi effilé, & plus court que celui » d'une fouine, se relevoit au-dessus » des yeux à peu-près comme celui des » chiens épagneuls que l'on tire d'Espagne. Sa bouche très-fendue & bien » garnie de dents, étoit armée de quatre » canines longues & aiguës. Ses yeux

» étoient grands & à fleur de tête ; l'iris » en paroissoit d'un gris brun mêlé d'une » teinte jaunâtre. Il avoit le cou court, » le corps très-alongé. Sa grosseur au-» dessus des hanches étoit de moins de » trois pouces de circonférence. Je le » fis châtrer ; ses testicules, quoique » proportionnellement fort gros, étoient » absolument renfermés dans la capacité » du bas-ventre ; sa verge étoit déta-» chée & couverte de son prépuce » comme celle de l'homme....... » Il n'avoit point de queue ; ses fesses » étoient charnues & sans callosités ; » leur carnation est d'une blancheur » douce & agréable ; sa poitrine étoit » large ; ses bras, ses mains & ses jambes » paroissoient être bien formés ; cepen-» dant les doigts en sont écartés comme » ceux des singes. Le poil de la tête & » du dos est d'un gris sale tirant un peu » sur le fauve ; celui de la partie anté-» rieure du corps est moins épais, & » presque blanchâtre.

» Sa démarche a quelque chose de » contraint ; elle est lente au point de » parcourir au plus quatre toises en

» une minute : ſes jambes étoient trop » longues à proportion du corps, pour » qu'il pût courir commodément comme » les autres quadrupèdes ; il alloit plus » librement debout, lors même qu'il » emportoit un oiſeau entre ſes pattes » de devant.

» Il faiſoit quelquefois entendre une » ſorte de modulation ou de ſifflement » aſſez doux ; je pouvois aiſément diſ- » tinguer le cri du beſoin, du plaiſir, » de la douleur, & même celui du » chagrin ou de l'impatience. Si, par » exemple, j'eſſayois de retirer ſa proie, » alors ſes regards paroiſſoient altérés, » il pouſſoit une ſorte d'inſpiration de » voix tremblante & dont le ſon étoit » aigu. Les Indiens diſent qu'il s'ac- » couple en ſe tenant accroupi, & en » ſe ſerrant face à face avec ſa femelle.

» Le thevangue diffère beaucoup des » ſinges par l'extérieur de ſa confor- » mation, mais encore plus par le ca- » ractère & les habitudes ; il eſt né mé- » lancolique, ſilentieux, patient, car- » nivore & noctambule, vivant iſolé » avec ſa petite famille ; tout le jour, il

» reſte accroupi, & dort la tête appuyée
» ſur ſes deux mains réunies entre les
» cuiſſes. Mais au milieu du ſommeil,
» ſes oreilles ſont très-ſenſibles aux im-
» preſſions du dehors, & il ne néglige
» point l'occaſiou de ſaiſir ce qui vient
» ſe mettre à ſa portée. Le grand ſoleil
» paroît lui déplaire, & cependant il ne
» paroît pas que la pupille de ſes yeux
» ſe reſſerre ou ſoit fatiguée par le
» jour qui entre dans les appartemens.
» Celui que je nourriſſois fut d'abord
» mis à l'attache, & enſuite on lui donna
» la liberté. A l'approche de la nuit il
» ſe frottoit les yeux, enſuite en por-
» tant attentivement ſes regards de tous
» côtés, il ſe promenoit ſur les meubles,
» ou plutôt ſur des cordes que j'avois
» diſpoſées à cet effet. Un peu de lai-
» tage & quelques fruits bien fondans
» ne lui déplaiſoient pas, mais il n'étoit
» friand que de petits oiſeaux ou d'in-
» ſectes. S'il appercevoit quelqu'un de
» ces derniers objets, il s'approchoit
» d'un pas alongé & circonſpect, tel
» que celui de quelqu'un qui marche
» en tâtonnant & ſur la pointe des pieds

» pour aller en ſurprendre un autre.
» Arrivé environ à un pied de diſtance
» de ſa proie, il s'arrêtoit; alors ſe le-
» vant droit ſur ſes jambes, il avançoit
» d'abord en étendant doucement ſes
» bras, puis tout-à-coup il la ſaiſiſſoit &
» l'étrangloit avec une preſteſſe ſingu-
» lière.

» Ce malheureux petit animal périt
» par accident; il me paroiſſoit fort
» attaché, j'avois l'uſage de le careſſer
» après lui avoir donné à manger. Les
» marques de ſa ſenſibilité conſiſtoient à
» prendre le bout de ma main & à le ſer-
» rer contre ſon ſein, en fixant ſes yeux
» à demi-ouverts ſur les miens. »



DE LA MULE.

EXEMPLES

D'ACCOUPLEMENT PROLIFIQUE

DE LA MULE AVEC LE CHEVAL.

Nous avons dit dans plusieurs endroits de notre ouvrage, & sur-tout dans celui où nous traitons des mulets en particulier, que la mule produit quelquefois, sur-tout dans les pays chauds. Nous pouvons ajouter aux exemples que nous en avons donnés, une relation authentique que M. Schiks, consul des états-généraux de Hollande, à Murcie en Espagne, a eu la bonté de m'envoyer, écrite en Espagnol, & dont voici la traduction.

« En 1763, le 2 août, à huit heures du soir, chez le sieur François Carra,

habitant de la ville de Valence, une de ſes mules très-bien faite & d'un poil bai, ayant été ſaillie par un beau cheval gris de Cordoue, fit une très-belle pouline d'un poil alezan avec les crins noirs : cette pouline devint très-belle, & ſe trouva en état de ſervir de monture à l'âge de deux ans & demi. On l'admiroit à Valence, car elle avoit toutes les qualités d'une belle bête de l'eſpèce pure du cheval; elle étoit très-vive, & avoit beaucoup de jarret : on en a offert ſix cents écus à ſon maître qui n'a jamais voulu s'en défaire. Elle mourut d'une échauffaiſon ſans doute, pour avoir été trop fatiguée, ou montée trop tôt.

En 1765, le 10 juin, à cinq heures du matin, la même mule de François Carra, qui avoit été ſaillie par le même cheval de Cordoue, fit une autre pouline auſſi belle que la première & de la même force, d'un poil gris ſale & crins noirs; mais qui ne vécut que quatorze mois.

En 1767, le 31 janvier, cette même mule produiſit pour la troiſième fois,

& c'étoit un beau poulain, même poil gris sale, avec les crins noirs, de la même force que les autres; il mourut âgé de dix-neuf mois.

Le premier décembre 1769, cette mule toujours saillie par le même cheval, fit une pouline aussi belle que les autres, qui mourut à vingt & un mois.

Le 13 juillet 1771, vers les dix heures du soir, elle fit un poulain, poil gris sale, très-fort, & qui vit encore actuellement en mai 1777. Ces cinq animaux métis mâles & femelles viennent d'un même cheval, lequel étant venu à mourir, François Carra en acheta un autre très-bon, du même pays de Cordoue, le 6 mars 1775; il étoit poil bai brun, avoit une étoile au front, les pieds blancs de quatre doigts, & les crins noirs. Ce cheval bien fait & vigoureux saillit la mule sans que l'on s'en aperçût, &, le 5 avril 1776, elle fit une pouline d'un poil alezan brûlé, qui avoit aussi une étoile au front, & les pieds blancs comme le père; elle étoit d'une si belle tournure, qu'un peintre ne pourroit pas en faire une plus belle : elle a les mêmes

crins que les cinq autres; c'eſt aujourd'hui une très-bonne bête. On eſpère qu'elle réuſſira, car on en a un très-grand ſoin, & même plus que des autres.

On ajoute que lorſque cette mule mit bas pour la première fois, le bruit s'en répandit par toute la ville, ce qui y attira un concours de monde de tout âge & de toute condition.

En 1774, M. Don André Gomez de la Véga, intendant de Valence, ſe fit donner la relation des cinq productions de la mule pour la préſenter au Roi. »



ADDITION À L'ARTICLE DU CHIEN.

DU CHIEN.

On a vu dans l'hiſtoire & la deſcription que j'ai donnée des différentes races de chiens, que celle du chien de berger paroît être la ſouche ou tige commune de toutes les autres races, & j'ai rendu cette conjecture probable par quelques faits & par pluſieurs comparaiſons. Ce chien de berger que je regarde comme le vrai chien de nature, ſe trouve dans preſque tous les pays du monde. M.[rs] Cook & Forſter nous diſent « qu'ils » remarquèrent à la nouvelle Zélande, » un grand nombre de chiens que les » habitans du pays paroiſſent aimer » beaucoup, & qu'ils tenoient attachés » dans leurs pirogues par le milieu du » ventre : ces chiens étoient de l'eſpèce

» à longs poils, & ils reſſembloient
» beaucoup au chien de berger de M. de
» Buffon. Ils étoient de diverſes cou-
» leurs, les uns tachés, ceux-ci entiè-
» rement noirs, & d'autres parfaite-
» ment blancs. Ces chiens ſe nourriſſent
» de poiſſons ou des mêmes alimens
» que leurs maîtres, qui enſuite les
» tuent pour manger leur chair, & ſe
» vêtir de leurs peaux. De pluſieurs
» de ces animaux qu'ils nous vendirent,
» les vieux ne voulurent rien manger,
» mais les jeunes s'accoutumèrent à nos
» proviſions (*a*).

» A la nouvelle Zélande, diſent les
» mêmes voyageurs, & ſuivant les rela-
» tions des premiers voyages aux îles
» tropiques de la mer du ſud, les
» chiens ſont les animaux les plus ſtu-
» pides & les plus triſtes du monde;
» ils ne paroiſſent pas avoir plus de
» ſagacité que nos moutons; & comme
» à la nouvelle Zélande on ne les
» nourrit que de poiſſon, & ſeulement

(*a*) Second voyage de Cook, *tome I, page* 256.

» de végétaux dans les îles de la mer » du ſud, ces alimens peuvent avoir » contribué à changer leur inſtinct (b). »
M. Forſter ajoute « que la race des » chiens des îles de la mer du ſud reſ» ſemble beaucoup aux chiens de ber» ger ; mais leur tête eſt, dit-il, pro» digieuſement groſſe : ils ont des yeux » d'une petiteſſe remarquable, des » oreilles pointues, le poil long, & une » queue courte & touffue ; ils ſe nour» riſſent ſur-tout de fruits aux îles de » la Société ; mais ſur les îles baſſes, » & à la nouvelle Zélande, ils ne » mangent que du poiſſon. Leur ſtu» pidité eſt extrême ; ils aboient ra» rement ou preſque jamais, mais ils » hurlent de tems en tems ; ils ont » l'odorat très-foible, & ils ſont exceſ» ſivement pareſſeux. Les naturels les » engraiſſent pour leur chair qu'ils » aiment paſſionnément, & qu'ils pré» fèrent à celle du cochon ; ils fabri» quent d'ailleurs avec leurs poils des

(b) Second voyage de Cook, *tome I, page* 275.

» ornemens ; ils en font des franges, » des cuirasses aux îles de la Société, & » ils en garnissent leurs vêtemens à la » nouvelle Zélande (*c*). »

On trouve également les chiens comme indigènes dans l'Amérique méridionale, où on les a nommés chiens des bois, parce qu'on ne les a pas encore réduits comme nos chiens en domesticité constante.

(*c*) Observations de M. Forster à la suite du second voyage de Cook, *tome V, page* 172.



LE CHIEN DES BOIS

DE CAYENNE.

Il y a en effet plusieurs animaux que les habitans de la Guyanne ont nommé chiens des bois, & qui méritent ce nom, puisqu'ils s'accouplent & produisent avec les chiens domestiques ; la première espèce est celle dont nous donnons ici la figure (*planche XXXVIII*), & de laquelle M. de la Borde nous a envoyé la dépouille. Cet animal avoit deux pieds quatre pouces de longueur ; la tête, six pouces neuf lignes depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput. Elle est arquée à la hauteur des yeux qui sont placés à cinq pouces trois lignes de distance du bout du nez : on voit que ses dimensions sont à-peu-près les mêmes que celles du chien de berger, & c'est aussi la race de chien à laquelle cet animal de la Guyanne res-



1. LE CHIEN DES BOIS DE CAYENNE.
2. LE CHIEN DE SIBÉRIE.

ſemble le plus, car il a comme le chien de berger, les oreilles droites & courtes, & la forme de la tête toute pareille; mais il n'en a pas les longs poils ſur le corps, la queue & les jambes. Il reſſemble au loup par le poil, au point de s'y méprendre, ſans cependant avoir ni l'encolure ni la queue du loup. Il a le corps plus gros que le chien de berger, les jambes & la queue un peu plus petites : le bord des paupières eſt noir ainſi que le bout du muſeau; les joues ſont rayées de deux petites bandes noirâtres; les mouſtaches ſont noires; les plus grands poils ont deux pouces cinq lignes. Les oreilles n'ont que deux pouces de longueur ſur quatorze lignes de largeur à leur baſe; elles ſont garnies à l'entrée d'un poil blanc jaunâtre, & couvertes d'un poil court roux mêlé de brun : cette couleur rouſſe s'étend des oreilles juſque ſur le cou; elle devient griſâtre vers la poitrine qui eſt blanche, & tout le milieu du ventre eſt d'un blanc jaunâtre, ainſi que le dedans des cuiſſes & des jambes de devant. Le poil de la tête & du corps eſt mélangé de

noir, de fauve, de gris & de blanc. Le fauve domine ſur la tête & les jambes, mais il y a plus de gris ſur le corps, à cauſe du grand nombre de poils blancs qui y ſont mêlés. Les jambes ſont menues, & le poil en eſt court; il eſt, comme celui des pieds, d'un brun foncé mêlé d'un peu de roux. Les pieds ſont petits & n'ont que dix-ſept lignes juſqu'à l'extrémité du plus long doigt; les ongles des pieds de devant ont cinq lignes & demie: le premier des ongles internes eſt plus fort que les autres; il a ſix lignes de longueur & trois lignes de largeur à ſa naiſſance; ceux des pieds de derrière ont cinq lignes. Le tronçon de la queue a onze pouces, il eſt couvert d'un petit poil jaunâtre tirant ſur le gris; le deſſus de la queue a quelques nuances de brun, & ſon extrémité eſt noire.

Pluſieurs perſonnes m'ont aſſuré qu'il y a de plus dans l'intérieur des terres de la Guyanne, ſur-tout dans les grands bois du canton d'Oyapoc, une autre eſpèce de chiens des bois plus petite que la précédente, dont le poil eſt noir & fort long, la

tête très-grosse & le museau plus alongé : les Sauvages élèvent ces animaux pour la chasse des agoutis & des acouchis. Ces petits chiens des bois s'accouplent aussi avec les chiens d'Europe, & produisent des métis que les Sauvages estiment beaucoup, parce qu'ils ont encore plus de talent pour la chasse que les chiens des bois.

Au reste, ces deux espèces chassent les agoutis, les pacas, &c. ils s'en saisissent & les tuent ; faute de gibier, ils montent sur les arbres dont ils aiment les fruits, tels que ceux du bois rouge, &c. Ils marchent par troupes de six ou sept ; ils ne s'apprivoisent que difficilement, & conservent toujours un caractère de méchanceté.



LE CHIEN DE SIBÉRIE.

NOUS DONNONS ICI (*planche XXXIX*) la figure d'un chien de Sibérie, dessiné d'après nature vivante, dont j'ai donné la description dans le troisième volume de *Supplément*, in-4.°, *page 105*, sans y joindre la figure, parce que je n'avois pu me procurer cet animal pour le faire dessiner. En le comparant avec le chien de Sibérie du *volume V*, in-4.°, *planche XXX*, on verra que ce sont deux races assez semblables, mais qui diffèrent néanmoins par la grandeur du poil, par celle de la queue, des jambes, celui-ci les ayant plus courtes & le poil considérablement plus long, plus soyeux & tout blanc.





1. LE CHIEN TURC ET GREDIN.
2. LE GRAND CHIEN - LOUP.

D'UN CHIEN TURC

ET GREDIN.

JE DONNE ENCORE ICI (*planche XL*) la figure d'une très-petite chienne qui appartenoit à Madame la Présidente de Saint-Fargeau, & qu'elle a permis de dessiner. Cette petite chienne étoit âgée de treize ans, & avoit eu pour mere une gredine toute noire, plus grosse que celle-ci qui n'avoit qu'un pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, sept pouces de hauteur aux jambes de devant, & sept pouces neuf lignes au train de derrière. La tête est très-grosse à l'occiput, & forme un enfoncement à la hauteur des yeux; le museau est court & menu, le dessus du nez noir, ainsi que l'extrémité & les naseaux; les mâchoires d'un brun noirâtre, le globe des yeux fort gros, l'œil noir & les paupières bien marquées; la tête & le corps d'un gris

d'ardoise clair, mêlé de couleur de chair à quelques endroits; les oreilles droites & longues de deux pouces dix lignes sur quinze lignes de diamètre à la base: elles sont lisses & sans poil en dedans, & de couleur de chair, sur-tout à leur base; elles finissent en une pointe arrondie, & sont couvertes à l'extérieur de poils blanchâtres assez clair-semés. Ces poils sont longs sur-tout à la base de l'oreille, où ils ont seize lignes de longueur; & comme tout le tour de l'oreille est garni de longs poils blancs, il semble qu'elle soit bordée d'hermine. Le corps, au contraire, est antérieurement nu, sans aucun poil ni duvet. La peau forme des rides sur le cou, le dos & le ventre où l'on voit six petites mamelles. Il y a de longs poils en forme de soies blanches autour du cou & de la poitrine, ainsi qu'autour de la tête. Ces poils sont clair-semés sur le cou jusqu'aux épaules, mais ils sont comme collés sur le front & les joues, ce qui rend le tour de la face blanchâtre. La queue qui a trois pouces onze lignes de longueur, est plus

plus grosse à son origine qu'à son extrémité, & sans poils comme le reste du corps. Les jambes sont de la couleur du corps, nues & sans poil; les ongles sont fort longs, crochus & d'un noir grisâtre en-dessus.

On voit, par cette description, que cette petite chienne née d'une gredine noire & d'un père inconnu, ressemble au chien turc par la nudité & la couleur de son corps. Elle est à la vérité un peu plus basse que le chien turc représenté *volume V*, in-4.°, *planche XLII*; elle a aussi la tête plus grosse, sur-tout à l'occiput, ce qui lui donne par cette partie plus de rapport avec le petit danois représenté *volume V*, in-4.°, *planche XLI*. Mais ce qui semble former un caractère particulier dans cette petite chienne, ce sont ces grandes oreilles toujours droites qui ont quelques rapports avec les oreilles du rat, ainsi que la queue qui ne se relève pas, & qui est horizontalement droite ou pendante entre les jambes; cependant cette queue n'est point écailleuse comme celle du rat, elle est seulement nue & comme

noueuse en quelques endroits. Cette petite chienne ne tenoit donc rien de sa mère, excepté le peu de poil aux endroits que nous avons indiqués, & il y a apparence que le père étoit un chien turc de petite taille. Elle avoit l'habitude de tirer la langue, & de la laisser pendante hors de sa gueule souvent de plus d'un pouce & demi de longueur, & l'on nous assura que cette habitude lui étoit naturelle, & qu'elle tiroit ainsi la langue dès le tems de sa naissance. Au reste, sa mère n'avoit produit de cette portée qu'un chien mort assez gros, & ensuite cette petite chienne, si singulière, qu'on ne peut la rapporter à aucune des races connues dans l'espèce du chien.



LE GRAND CHIEN-LOUP.

M. LE MARQUIS D'AMEZAGA, par sa lettre datée de Paris, le 3 décembre 1782, m'a donné connoissance de ce chien, & l'on en trouvera la figure (*planche XLI*).

M. le Duc de Bourbon avoit ramené ce chien de Cadix. Il a à très-peu-près, quoique très-jeune, la forme & la grandeur d'un gros loup, bien fait & de grande taille; mais ce chien n'est pas, comme le loup, d'une couleur uniforme; il présente au contraire deux couleurs, le brun & le blanc, bien distinctes & assez irrégulièrement réparties : on voit du brun noirâtre sur la tête, les oreilles, autour des yeux, sur le cou, la poitrine, le dessus & les côtés du corps, & sur le dessus de la queue. Le blanc se trouve sur les mâchoires, sur les côtés des joues, sur une partie du museau, dans l'intérieur des oreilles, sous la queue, sur les jambes, les faces internes des cuisses; le dessous du ventre & la poitrine.

Sa tête est étroite, son museau

alongé, & cette conformation lui donne une physionomie fine ; le poil des moustaches est court : les yeux sont petits & l'iris en est verdâtre. On remarque une assez grande tache blanche au-dessus des yeux, & une petite en pointe au milieu du front ; les oreilles sont droites & larges à la base. La queue a seize pouces de longueur jusqu'à l'extrémité des poils, qui sont longs de six pouces neuf lignes. Il la porte haute ; elle représente une sorte de panache, & elle est recourbée en avant comme celle du chien-loup. Les poils qui sont sur le corps, sont longs d'un pouce ; ils sont blancs à la racine, & bruns dans leur longueur jusqu'à leur extrémité. Les poils de dessous le ventre sont blancs & ont trois pouces deux lignes ; ceux des cuisses sont cinq pouces ; ils sont bruns dans leur longueur & blancs à leur extrémité, & en général au-dessous du long poil, il y en a de plus court qui est laineux & de couleur fauve. La tête est pointue comme celle des loups-levriers ; « car les chasseurs distinguent, dit M. d'Amezaga, les

» loups-mâtins & les loups-levriers
» dont l'eſpèce eſt beaucoup plus rare
» que l'autre : ainſi, la tête de ce chien
» reſſemble à celle d'un levrier ; le
» muſeau eſt pointu. Il n'eſt âgé que
» d'environ huit mois : il paroît aſſez
» doux & eſt fort careſſant. Les oreilles
» ſont très-courtes & reſſemblent à
» celles des chiens de berger : le poil
» en eſt épais, mais fort court ; en
» dedans il eſt de couleur fauve, &
» châtain en dehors. Les pattes, depuis
» l'épaule & depuis la cuiſſe, ſont auſſi
» de couleur fauve ; elles ſont larges
» & fortes, & le pied eſt exactement
» celui du loup. Il marque beaucoup
» de deſir de courir après les poules.
» D'après cela j'ai penſé qu'il tiroit ſon
» origine de la race primitive : j'opine
» pour qu'on le marie avec une belle
» chienne de berger. Il paroît avoir
» l'odorat très-fin, & ne ſemble pas
» être ſenſible à l'amitié. »

Voilà tout ce que nous avons pu ſavoir des habitudes de ce chien, dont nous ignorons le pays natal.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du bout du museau à l'anus, en ligne droite..	3	//	3
Même longueur mesurée en suivant la courbure du corps................	3	2	10
Hauteur du train de devant...	1	11	9
Hauteur du train de derrière..	1	10	11
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput..............	//	9	1
Circonférence du bout du museau.................	//	5	2
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux.....	//	9	5
Contour de l'ouverture de la bouche................	//	8	//
Distance entre les deux naseaux.	//	//	4
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil.	//	3	10
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille..............	//	3	11
Ouverture de l'œil..........	//	//	8
Circonférence de la tête prise entre les yeux & les oreilles.	1	3	9
Longueur des oreilles.........	//	3	6
Largeur de leur base mesurée sur la courbure extérieure.	//	2	9
Distance entre les deux oreilles prise dans le bas.........	//	4	6
Longueur du cou	//	7	//
Circonférence du cou........	1	2	6
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant.................	2	1	5

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Circonférence prise à l'endroit le plus gros	2	//	8
Circonférence prise devant les jambes de derrière	1	9	6
Hauteur du bas du ventre au-dessus de la terre sous les flancs	1	2	//
Longueur du tronçon de la queue	1	8	//
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	//	3	1
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	//	11	//
Circonférence du poignet	//	5	//
Circonférence du métacarpe	//	4	8
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	//	4	8
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	//	5	6
Largeur du haut de la jambe	//	5	//
Largeur à l'endroit du talon	//	2	6
Circonférence du métatarse	//	5	2
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	//	7	8
Largeur des pieds de devant	//	3	//
Largeur des pieds de derrière	//	2	11
Longueur du plus grand ongle	//	//	6



LE GRAND CHIEN DE RUSSIE.

En 1783, mon fils amena de Pétersbourg à Paris un chien & une chienne d'une race différente de toutes celles dont j'ai donné la description. Le chien (*planche XLII*) quoiqu'encore fort jeune, étoit déjà plus grand que le plus grand danois; son corps étoit plus alongé & plus étroit à la partie des reins, la tête un peu plus petite, la physionomie fine & le museau fort alongé; les oreilles étoient pendantes comme dans le danois & le levrier, les jambes fines & les pieds petits. Ce chien avoit la queue pendante & touchant à terre dans ses momens de repos; mais dans les mouvemens de liberté il la portoit élevée, & les grands poils dont elle étoit garnie formoient un panache replié en avant. Il diffère des grands levriers non-seulement par la grande longueur de corps,



LE GRAND CHIEN DE RUSSIE MÂLE.
LE GRAND CHIEN DE RUSSIE FEMELE.

mais encore par les grands poils qui ſont autour des oreilles, ſur le cou, ſous le ventre, ſur le derrière des jambes de devant, ſur les cuiſſes & ſur la queue où ils ſont le plus longs.

Il eſt preſque entièrement couvert de poil blanc, à l'exception de quelques taches griſâtres qui ſont ſur le dos & entre les yeux & les oreilles. Le tour des yeux & le bout du nez ſont noirs; l'iris de l'œil eſt d'un jaune rougeâtre aſſez clair. Les oreilles qui finiſſent en pointe ſont jaunes & bordées de noir; le poil eſt brun autour du conduit auditif & ſur une partie du deſſus de l'oreille. La queue longue d'un pied neuf pouces, eſt très-garnie de poils blancs longs de cinq pouces; ils n'ont ſur le corps que treize lignes, ſous le ventre deux pouces deux lignes, & ſur les cuiſſes trois pouces.

La femelle étoit un peu plus petite que le mâle dont nous venons de donner la deſcription; ſa tête étoit plus étroite & le muſeau plus effilé; en général, cette chienne étoit de forme plus légère que le chien, & en proportion

plus garnie de longs poils. Ceux du mâle étoient blancs presque sur tout le corps, au lieu que la femelle avoit de très-grandes taches d'un brun marron sur les épaules, sur le dos, sur le train de derrière & sur la queue qu'elle relevoit moins souvent ; mais par tous les autres caractères, elle ressembloit au mâle.

TABLE

Des dimensions du chien & de la chienne de Russie.

	MÂLE.			FEMELLE.		
	pied,	pou.	lig.	pied,	pou,	lig.
Longueur du corps mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	3	7	3	3	4	3
Longueur mesurée suivant la courbure du corps.	4	2	6	3	9	3
Hauteur du train de devant	2	1	6	2	1	4
Hauteur du train de derrière.	2	3	6	2	2	2
Longueur de la tête depuis le bout du mu-						

	MÂLE.			FEMELLE.		
	pied.	pouc.	lig.	pied.	pouc.	lig.
ſeau jusqu'à l'occiput...........	//	10	//	//	9	6
Circonférence du bout du muſeau.......	//	6	//	//	5	6
Circonférence du muſeau priſe au-deſſous des yeux....	//	9	3	//	9	1
Contour de l'ouverture de la bouche.....	//	7	6	//	7	3
Diſtance entre les deux naſeaux.........	//	//	4½	//	//	4½
Diſtance entre le bout du muſeau & l'angle antérieur de l'œil............	//	4	9	//	4	7
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille...........	//	3	1	//	2	7
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre....	//	1	//	//	//	11
Ouverture de l'œil....	//	//	7	//	//	6
Diſtance entre les angles antérieurs des yeux	//	1	11	//	1	8
Circonférence de la tête priſe entre les yeux & les oreilles.....	1	1	//	1	1	//
Longueur des oreilles...	//	4	5	//	3	6
Largeur de leur baſe meſurée ſur la courbure extérieure...	//	2	4	//	1	11
Diſtance entre les deux oreilles priſes dans le bas.........	//	3	8	//	3	3

	MALE.			FEMELLE.		
	pied.	pouc.	lig.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du cou.......	"	2	"	"	1.	6.
Circonférence du cou..	1	1.	10	1.	3	3.
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant.	2	3	"	2	2	2.
Circonférence prise à l'endroit le plus gros.............	2.	3.	3	2	3	2.
Circonférence prise devant les jambes de derrière..........	1.	6	8.	1.	4	6.
Hauteur du bas du ventre au-dessus de la terre sous les flancs.	1.	7	11.	1.	5	6.
La même hauteur sous la poitrine........	1	3	"	1.	2	".
Longueur du tronçon de la queue........	1.	6	2.	1.	6	7
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon......	"	3	11	"	3	11.
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet..	"	9	9.	"	9	4
Largeur de l'avant-bras près du coude.....	"	3	1.	"	2.	1
Epaisseur de l'avant-bras au même endroit...........	"	1.	8	"	1	9
Circonférance du poignet............	"	4	6	"	4	5.
Circonférence du métacarpe...........	"	3	7	"	3.	6

	MÂLE.			FEMELLE.		
	pied.	pouc.	lig.	pied.	pouc.	lig.
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles........	//	5	6	//	6	5
Longueur de la jambe depuis le génou jusqu'au talon.....	//	10	7	//	11	8
Largeur du haut de la jambe..........,	//	4	8	//	4	9
Epaisseur.............	//	1	3	//	2	1
Largeur à l'endroit du talon............	//	2	3	//	2	3
Circonférence du métatarse...........	//	3	3	//	3	1
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles...........	//	8	7	//	4	4
Largeur du pied de devant.............	//	1	10	//	2	//
Largeur du pied de derrière............	//	1	8	//	1	11
Longeur des plus grands ongles..........	//	//	7	//	//	9
Largeur à leur base.....	//	//	3	//	//	3



CHIENS-MULETS

PROVENANT D'UNE LOUVE

ET D'UN CHIEN BRAQUE.

M. Surirey de Boissy, que j'ai déjà cité (*a*), m'a fait l'honneur de m'écrire au mois de mars 1776, une lettre par laquelle il m'informe que de quatre jeunes animaux produits le 6 Juin 1773, par le chien braque & la louve, deux femelles avoient été données à des amis, & n'avoient pas vécu; que la dernière femelle & le ſeul mâle produit de cette portée, ont été conduits alors à une des terres de M. le marquis de Spontin, où ils ont paſſé l'automne, & qu'après le cruel accident arrivé au cocher de ſa maiſon, par la morſure de la mère

(a) Supplément. *Volume III*, in-4.°, *page 9 & ſuivantes.*

louve, on l'avoit tuée ſur-le-champ. M. de Boiſſy ajoute que de ces deux métis, la femelle dès ſa jeuneſſe étoit moins ſauvage que le mâle qui ſembloit tenir plus qu'elle des caractères du loup; qu'enſuite on les a transférés en hiver au château de Florennes, qui appartient auſſi à M. le marquis de Spontin, qu'ils y ont été bien ſoignés & ſont devenus très-familiers; qu'enfin le 30 décembre 1775, ces deux animaux ſe ſont accouplés, & que la nuit du 2 au 3 mars, la femelle a mis bas quatre jeunes, &c.

Enſuite M. le marquis de Spontin a eu la bonté de m'écrire de Namur, le 21 avril 1776, que dans le deſir de me ſatisfaire pleinement ſur les nouveaux procréés de ces animaux métis, il s'eſt tranſporté à ſa campagne pour obſerver attentivement les différences qu'ils pouvoient avoir avec leurs pere & mere. Ces jeunes ſont au nombre de quatre, deux mâles & deux femelles; ces dernières ont les pattes de devant blanches, ainſi que le devant de la gorge, & la queue très-courte comme leur mère; cela

vient de ce que le mâtin qui a couvert la louve, n'avoit pas plus de queue qu'un chien d'arrêt. L'un des mâles est d'un brun presque noir; il ressemble beaucoup plus à un chien qu'à un loup, quoiqu'il soit le plus sauvage de tous. L'autre mâle n'a rien qui le distingue, & paroît ressembler également au pere & à la mere : les deux mâles ont la queue comme le pere. M. le marquis de Spontin ajoute obligeamment: « Si vous » vouliez, Monsieur, accepter l'offre » que j'ai l'honneur de vous faire, de » vous envoyer & faire conduire chez » vous à mes frais, le père, la mère » & deux jeunes, vous m'obligeriez » sensiblement : pour moi, je garderai » les deux autres jeunes, pour voir si » l'espèce ne dégénèrera pas, & s'ils » ne reviendront pas de *vrais loups ou* » *de vrais chiens.* »

Par une seconde lettre datée de Namur le 2 juin 1776, M. le marquis de Spontin me fait l'honneur de me remercier de ce que j'ai cité son heureuse expérience dans mon volume de supplément à l'Histoire naturelle des animaux quadru-

pèdes, & il me mande qu'il ſe propoſe de faire la tentative de l'accouplement des chiens & des renards; mais que pour celle du loup & de la chienne, il en redouteroit l'entrepriſe, imaginant que le caractère cruel & féroce du loup le rendroit encore plus dangereux que ne l'avoit été la louve. « Le porteur de » cette lettre, ajoute M. de Spontin, » eſt chargé de la conduite des deux » chiens de la première génération, & » de deux de leurs jeunes, entre leſ- » quels j'ai choiſi les plus forts & les » plus reſſemblans tant au père qu'à » la mère, que je vous envoie avec » eux. Il m'en reſte donc deux auſſi, » dont l'un a la queue toute courte » comme le chien l'avoit, & ſera d'un » noir foncé. Il paroît être auſſi plus » docile & plus familier que les autres; » cependant il conſerve encore l'odeur » de loup, puiſqu'il n'y a aucun chien » qui ne ſe ſauve dès qu'il le ſent; ce » que vous pourriez éprouver auſſi » avec ceux que je vous envoie. Le » père & la mère n'ont jamais mordu » perſonne, & ſont même très-careſſans;

» vous pourrez les faire venir dans
» votre chambre comme je faiſois venir
» la louve dans la mienne, ſans courir
» le moindre riſque. Le voyage pourra
» les familiariſer encore davantage; j'ai
» préféré de vous les envoyer ainſi, ne
» croyant pas qu'ils puſſent s'habituer
» dans un panier, n'ayant jamais été
» enfermés ni attachés, &c. »

Ces quatre animaux me ſont en effet arrivés au commencement de juin 1776, & je fus obligé d'abord de les faire garder pendant ſix ſemaines dans un lieu fermé; mais m'appercevant qu'ils devenoient plus farouches, je les mis en liberté vers la fin de juillet, & je les fis tenir dans mes jardins pendant le jour, & dans une petite écurie pendant la nuit. Ils ſe ſont toujours bien portés au moyen de la liberté qu'on leur donnoit pendant le jour; & après avoir obſervé pendant tout ce tems leurs habitudes naturelles, j'ai donné à la ménagerie du Roi les deux vieux, c'eſt-à-dire, le mâle & la femelle qui proviennent immédiatement du chien & de la louve, & j'ai gardé les deux

jeunes, l'un mâle & l'autre femelle, provenant de ceux que j'ai envoyés à la ménagerie.

Voici l'hiſtoire & la deſcription particulière de chacun de ces quatre animaux.



CHIENS-MULETS.

DU MÂLE,

PREMIERE GÉNÉRATION

Planche XLIV.

Il avoit plus de rapport avec le loup qu'avec le chien par le naturel, car il conservoit un peu de férocité; il avoit l'œil étincelant, le regard farouche & le caractère sauvage; il aboyoit au premier abord contre tous ceux qui le regardoient ou qui s'en approchoient; ce n'étoit pas un aboiement bien distinct, mais plutôt un hurlement qu'il faisoit entendre fort souvent dans les momens de besoin & d'ennui : il avoit même peu de douceur & de docilité avec les personnes qu'il connoissoit le mieux, & peut-être que s'il eût vécu en pleine



1. CHIEN MULET MALE, 1.re Génération.
2. CHIEN MULET FEMELE, 1.re Génération.

liberté, il fût devenu un vrai loup par les mœurs. Il n'étoit familier qu'avec ceux qui lui fournissoient de la nourriture. Lorsque la faim le pressoit, & que l'homme qui en avoit soin lui donnoit de quoi la satisfaire, il sembloit lui témoigner de la reconnoissance en se dressant contre lui, & lui léchant le visage & les mains. Ce qui prouve que c'est le besoin qui le rendoit souple & caressant, c'est que dans d'autres occasions il cherchoit souvent à mordre la main qui le flattoit. Il n'étoit donc sensible aux caresses que par un grossier intérêt, & il étoit fort jaloux de celles que l'on faisoit à sa femelle & à ses petits pour lesquels il n'avoit nul attachement. Il les traitoit même plus souvent en ennemi qu'en ami, & ne les ménageoit guère plus que des animaux qui lui auroient été étrangers, sur-tout lorsqu'il s'agissoit de partager la nourriture. On fut obligé de la lui donner séparément & de l'attacher pendant le repas des autres, car il étoit si vorace qu'il ne se contentoit pas de sa portion, mais se jetoit sur les autres pour les

priver de la leur. Lorſqu'il voyoit approcher un inconnu, il s'irritoit & ſe mettoit en furie, ſur-tout s'il étoit mal vêtu; il aboyoit, il hurloit, grattoit la terre, & s'élançoit enfin ſans qu'on pût l'appaiſer, & ſa colère duroit juſqu'à ce que l'objet qui l'excitoit ſe retirât & diſparût.

Tel a été ſon naturel pendant les ſix premières ſemaines qu'il fut pour ainſi dire en priſon; mais après qu'on l'eut mis en liberté, il parut moins farouche & moins méchant. Il jouoit avec ſa femelle & ſembloit craindre le premier jour de ne pouvoir aſſez profiter de ſa liberté, car il ne ceſſoit de courir, de ſauter & d'exciter ſa famille à en faire autant. Il devint auſſi plus doux à l'égard des étrangers; il ne s'élançoit pas contre eux avec autant de fureur, & ſe contentoit de gronder; ſon poil ſe hériſſoit à leur aſpect, comme il arrive à preſque tous les chiens domeſtiques, lorſqu'ils voient des gens qu'ils ne connoiſſent pas approcher de leur maître, ou même de ſon habitation. Il trouvoit tant de plaiſir à être

libre, qu'on avoit de la peine à le reprendre le ſoir pour l'emmener coucher. Lorſqu'il voyoit venir ſon gouverneur avec ſa chaîne, il ſe défioit, s'enfuyoit, & on ne parvenoit à le joindre qu'après l'avoir trompé par quelques ruſes, & auſſitôt qu'il étoit rentré dans ſon écurie, il faiſoit retentir ſes ennuis par un hurlement preſque continuel qui ne finiſſoit qu'au bout de quelques heures.

Ce mâle & ſa femelle (*voyez planche XLV*) étoient âgés de trois ans & deux mois en août 1776, tems auquel je les ai décrits; ainſi ils étoient parfaitement adultes. Le mâle étoit à peu-près de la taille d'un fort mâtin, & il avoit même le corps plus épais en tout ſens, cependant il n'étoit pas à beaucoup près auſſi grand qu'un vieux loup; il n'avoit que trois pieds de longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, & environ vingt-deux pouces de hauteur depuis l'épaule juſqu'à l'extrémité des pieds, tandis que le loup a trois pieds ſept pouces de longueur, & deux pieds cinq pouces de hauteur.

Il tenoit beaucoup plus du chien que du loup, par la forme de la tête qui étoit plutôt ronde qu'alongée. Il avoit, comme le mâtin, le front proéminent, le museau assez gros, & le bout du nez peu relevé; ainsi l'on peut dire qu'il avoit exactement la tête de son pere chien, mais la queue de sa mère louve, car cette queue n'étoit pas courte comme celle de son père, mais presque aussi longue que celle du loup. Ses oreilles étoient recourbées vers l'extrémité, & tenoient un peu de celles du loup, se tenant toujours droites, à l'exception de l'extrémité qui retomboit sur elle-même en tout tems, même dans les momens où il fixoit les objets qui lui déplaisoient; & ce qu'il y a de singulier, c'est que les oreilles, au lieu d'être recourbées constamment de chaque côté de la tête, étoient souvent courbées du côté des yeux, & il paroît que cette différence de mouvement dépendoit de la volonté de l'animal; elles étoient larges à la base, & finissoient en pointe à l'extrémité.

Les paupières étoient ouvertes presque horizontalement,

horizontalement, & les angles intérieurs des yeux aſſez près l'un de l'autre à proportion de la largeur de la tête. Le bord des paupières étoit noir, ainſi que les mouſtaches, le bout du nez & le bord des lèvres. Les yeux étoient placés comme ceux du chien, & les orbites n'étoient pas inclinées comme dans le loup. L'iris étoit d'un jaune fauve tirant ſur le griſâtre; au-deſſus des angles intérieurs des yeux, il y avoit deux taches blanchâtres poſées vis-à-vis l'une de l'autre, ce qui paroiſſoit augmenter l'air féroce de cet animal. Il étoit moins haut ſur ſes jambes que ſon père chien, & paroiſſoit tenir beaucoup du loup par les proportions du corps & par les couleurs du poil; cependant le train de derrière ſembloit être un peu plus élevé que dans le loup, quoiqu'il fût plus bas que dans le chien, ce qui provenoit de ce que les jambes de derrière dans le loup, ſont beaucoup plus coudées que dans le chien, & c'eſt ce qui donne au loup l'air de marcher ſur ſes talons; cet animal avoit auſſi plus de ventre que les chiens ordinaires, & tenoit encore ce

caractère de sa mère louve. Au reste, les jambes étoient fortes & nerveuses, ainsi que les pieds dont les ongles étoient noirs en plus grande partie & plus alongés que dans le chien. L'animal les écartoit en marchant, en sorte que la trace qu'il imprimoit sur la terre étoit plus grande que celle des pieds du chien. Dans les pieds de devant, l'ongle externe & l'ongle qui suit l'interne étoient blancs ou couleur de chair; dans le pied gauche de derrière, les deux ongles qui suivent l'interne étoient de cette même couleur de chair, & dans le pied droit de derrière, il n'y avoit que l'ongle externe qui fût de cette même couleur. La queue étoit longue, fort semblable à celle du loup & presque toujours traînante; ce n'est que dans les momens de la plus grande joie que l'animal la relevoit; mais, dans la colère, il la tenoit serrée entre ses jambes après l'avoir tenue d'abord horizontalement tendue & l'avoir fait mouvoir sur toute sa longueur; ce qui est une habitude commune aux chiens & aux loups.

Le poil de cet animal ressembloit en

tout à celui du loup ; le tour des yeux étoit mêlé de fauve & de gris ; & cette couleur venoit ſe réunir avec le brun-roux qui couvroit le deſſus du nez ; ce brun-roux étoit mêlé d'une légère nuance de fauve pâle. Le bas des joues, les côtés du nez, toute la mâchoire inférieure, le dedans des oreilles & le deſſus du cou étoient d'un blanc plus ou moins ſale ; la face extérieure des oreilles étoit d'un brun mêlé de fauve, le deſſus de la tête & du cou d'un jaune mêlé de gris-cendré ; les épaules, la face antérieure de la jambe, le dos, les hanches & la face extérieure des cuiſſes étoient de couleur noire mêlée de fauve pâle & de gris. Le noir dominoit ſur le dos & le croupion, ainſi que ſur le deſſus des épaules, où néanmoins il étoit comme rayé par le mélange du gris. Sur les autres parties des épaules, ſur les flancs & les cuiſſes, le poil étoit d'une légère teinte de jaune pâle jaſpé de noir par endroits ; le deſſous du ventre étoit d'un jaune pâle & clair, un peu mêlé de gris, mais il étoit blanc ſur la poitrine & autour de l'anus. Les

jambes étoient d'un fauve foncé en dehors, & en dedans d'un blanc grisâtre; les pieds étoient blancs avec une légère teinte de fauve. Sur l'extrémité du corps, on remarquoit de grands poils fauves mêlés de poils blancs, qui venoient se réunir avec ceux qui environnoient l'anus. La queue étoit bien garnie de poils, elle étoit même touffue; la disposition de ces poils la faisoit paroître étroite à sa naissance, fort grosse dans sa longueur, courbe dans sa forme, & finissant par une petite huppe de poils noirs : ces poils étoient blancs par-dessous & noirs en dessus, mais ce noir étoit mêlé de gris & de fauve pâle.



DE LA FEMELLE,

PREMIÈRE GÉNÉRATION.

Le naturel de cette femelle nous a paru tout différent de celui du mâle; non-ſeulement elle n'étoit pas féroce, mais elle étoit douce & careſſante; elle ſembloit même agacer les perſonnes qu'elle aimoit, & elle exprimoit ſa joie par un petit cri de ſatisfaction. Il étoit rare qu'elle fût de mauvaiſe humeur; elle aboyoit quelquefois à l'aſpect d'un objet inconnu, mais ſans donner d'autres ſignes de colère: ſon aboiement étoit encore moins décidé que celui du mâle; le ſon reſſembloit à celui de la voix d'un chien fort enroué. Souvent elle importunoit à force d'être careſſante; elle étoit ſi douce, qu'elle ne ſe défendoit même pas des mauvais traitemens de ſon mâle; elle ſe rouloit & ſe couchoit à ſes pieds, comme pour deman-

der grace. Sa physionomie, quoique fort ressemblante à celle de la louve, ne démentoit pas ce bon naturel; elle avoit le regard doux, la démarche libre, la taille bien prise, quoique beaucoup au-dessous de celle du mâle, n'ayant que deux pieds neuf pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue: sa hauteur étoit dans la même proportion, n'étant que de vingt-&-un pouces trois lignes depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité du pied.

Elle avoit beaucoup de rapport avec sa mere louve, par la forme de la tête & la couleur du poil de cette partie; elle avoit, comme la louve, le museau épais auprès des yeux, de manière que les angles en étoient beaucoup plus éloignés l'un de l'autre que dans le chien, & même que dans le mâle que nous venons de décrire: elle avoit aussi, comme la louve, le front plat, le bout du nez un peu relevé, les orbites des yeux un peu inclinées, les oreilles courtes & toujours droites; mais elle tenoit du chien par sa queue qui étoit courte & émoussée, au lieu

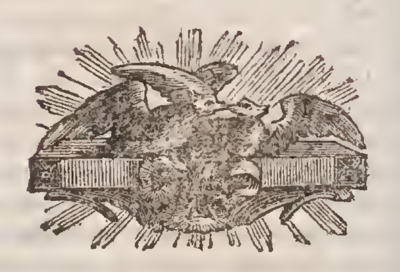
que le mâle tenoit ſa queue de la louve. Elle avoit les oreilles droites, larges à la baſe, & finiſſant en pointe ſans ſe replier comme celles du mâle; ainſi, elle reſſembloit encore parfaitement à ſa mère par ce caractère : elle étoit d'une grande légèreté, étant plus haute ſur ſes jambes à proportion que le mâle. Elle avoit auſſi les cuiſſes & les jambes plus fines; elle ſautoit à une hauteur très-conſidérable, & auroit aiſément franchi un mur de ſix ou ſept pieds; elle avoit ſix mamelons ſous le ventre. Au reſte, elle avoit, comme le mâle, le bord des paupières, les lèvres & le bout du nez noirs; l'iris étoit jaunâtre, le tour des yeux fauve foncé plus clair au-deſſus des paupières ſupérieures; les joues & les mâchoires blanches : entre les deux yeux étoient des poils bruns qui formoient une pointe ſur le ſommet de la tête. Le poil du corps étoit noir, jaſpé de gris par le mélange des poils blancs; le noir étoit plus marqué depuis les épaules juſqu'au croupion; en ſorte que, dans cet endroit, cette femelle étoit plus noire que le mâle.

Les côtés du corps & le cou jusqu'aux oreilles étoient de couleur grisâtre ; les poils étoient blancs à la racine & noirs à leur pointe ; le derrière des épaules & les faces du cou étoient fauves ; le dedans des oreilles, le tour de la lèvre supérieure, toute la mâchoire inférieure, la poitrine, le ventre, le dessous de la queue & le tour de l'anus, étoient plus ou moins blancs, mais ce blanc étoit moins net & moins apparent que dans le mâle, & il étoit dans quelques endroits mêlé de jaune pâle ou de gris cendré. Le sommet & les côtés de la tête, le dessus du museau, le dehors des oreilles, la face extérieure des jambes, & le bas des côtés du corps, étoient roussâtres ou jaunâtres ; le dedans des jambes étoit, comme le ventre, presque blanchâtre : elle n'avoit pas, comme le mâle, des taches blanches sur les yeux ni sur le cou. Le tour des lèvres, les sourcils, les paupières, les moustaches, le bout du nez & tous les ongles étoient noirs ; la queue ressembloit à celle du père chien ; elle étoit toute différente de celle du mâle

qui, comme nous l'avons dit, ressembloit à la queue de la mère louve. Celle de cette femelle étoit courte, plate & blanche en dessous, couverte en dessus de poils noirs légèrement nuancés d'un peu de fauve, & terminée par des poils noirs.

En comparant la couleur du poil des pieds à celle des ongles dans ces deux individus mâle & femelle, il paroît que la couleur des ongles dépendoit beaucoup de la couleur du poil qui les surmontoit; je crois même que ce rapport est général & se reconnoît aisément dans la plupart des animaux. Les bœufs, les chevaux, les chiens, &c. qui ont du blanc immédiatement au-dessus de leurs cornes, sabots, ergots, &c. ont aussi du blanc sur ces dernières parties; quelquefois même ce blanc se manifeste par bandes, lorsque les jambes & les pieds sont de différentes couleurs. La peau a de même beaucoup de rapport à la couleur du poil, presque toujours blanche où le poil est blanc, pourvu qu'il le soit dans toute son étendue; car si le poil

n'est blanc qu'à la pointe, & qu'il soit rouge ou noir à la racine, la peau est alors plutôt noire ou rousse que blanche.





1. CHIEN-MULET MÂLE, 2e. Génération
2. CHIEN-MULET FEMELE, 2e. Génération.

DU MÂLE,

SECONDE GÉNÉRATION.

Le mâle & la femelle de la première génération, nés le 6 juin 1773, se sont accouplés le 30 décembre 1775, & la femelle a mis bas quatre petits le 3 mars 1776; elle étoit donc âgée de deux ans & environ sept mois lorsqu'elle est entrée en chaleur, & la durée de la gestation a été de soixante-trois jours, c'est-à-dire, égale au tems de la gestation des chiennes. Dans cette portée de quatre petits, il n'y avoit qu'un mâle & trois femelles, dont deux sont mortes peu de tems après leur naissance, & il n'a survécu que le mâle & la femelle (*voyez planches XLVI & XLVII*) dont nous allons donner la description prise en deux tems différens de leur âge.

Au 3 de septembre 1776, c'est-à-dire,

à l'âge de six mois, ce jeune mâle avoit les dimensions suivantes.

	Pieds.	Pouces,	Lignes,
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	2	2	//
Hauteur du train de devant	1	6	//
Hauteur du train de derrière	1	5	//
Longueur du museau jusqu'à l'occiput	//	7	//
Distance du bout du museau jusqu'à l'œil	//	2	10
Distance de l'œil à l'oreille	//	1	9
Longueur de l'oreille	//	4	//
Largeur de l'oreille à sa base	//	2	4
Longueur de la queue	//	9	//
Depuis le ventre jusqu'à terre	//	9	6

Il n'a pas été possible de prendre ces mêmes dimensions sur le père mâle, à cause de sa férocité. Ce même naturel paroît s'être communiqué du moins en partie au jeune mâle, qui, dès l'âge de six mois, étoit farouche & sauvage; son regard & son maintien indiquoient ce caractère. S'il voyoit un étranger, il fuyoit & alloit se cacher; les caresses ne le rassuroient pas, & il continuoit à regarder de travers l'objet qui l'offusquoit; il fronçoit les sourcils, tenoit sa tête baissée & sa

queue ſerrée entre ſes jambes ; il frémiſſoit & trembloit de colère ou de crainte, & paroiſſoit ſe défier alors de ceux qu'il connoiſſoit le mieux ; & s'il ne mordoit pas, c'étoit plutôt faute de hardieſſe que de méchanceté. L'homme qui en avoit ſoin, avoit beaucoup de peine à le reprendre le ſoir dans les jardins où il étoit avec ſes père & mère pendant le jour. Il avoit, comme ſon père & ſa grand'mère louve, la queue longue & traînante, & tenoit de ſon père & de ſon grand-père chien, par la tête qui étoit aſſez ramaſſée, par les orbites des yeux qui étoient à peu-près horizontales, & par l'intervalle entre les yeux qui étoit aſſez petit. Par tous ces caractères il reſſembloit exactement à ſon père, mais il avoit les oreilles plus grandes à proportion de la tête ; elles étoient pendantes ſur preſque toute leur longueur, au lieu que celles du père n'étoient courbées qu'à leur extrémité, ſur environ un tiers de leur longueur. Il différoit encore de ſon père par la couleur du poil qui étoit noir ſur le dos, ſur les côtés du

corps, le dessous du cou & de la queue, & par une bande de même couleur noire qui passoit sur le front, & qui aboutissoit entre les oreilles & les yeux. Le poil étoit mélangé de fauve, de gris & de noir sur le haut des cuisses, le derrière des épaules, le dessus & les côtés du cou, & un peu de roussâtre tirant sur le brun dans la bande qui passoit sur le front : le poil du ventre étoit fort court, aussi rude au toucher, & aussi grisâtre que celui d'un vrai loup.

Le sommet de la tête, le tour des yeux, les côtés & le dessus du nez, le dehors des oreilles & le dessus des jambes étoient couverts d'un poil de couleur roussâtre ou jaunâtre, mêlé de brun seulement sur le bord extérieur des oreilles jusqu'à leurs extrémités & sur le sommet de la tête; cette couleur jaunâtre étoit plus pâle sur la face intérieure des jambes de devant. La partie supérieure de la face intérieure des cuisses, ainsi que celle des jambes, le devant de la poitrine, le dessous de la queue, le tour de l'anus, le dedans

des oreilles, le bas des joues & toute la mâchoire inférieure étoient d'un blanc sale mêlé d'un jaune pâle en quelques endroits; les oreilles étoient bordées à l'intérieur de cette même couleur jaunâtre, & l'on en voyoit des traces au-devant de la poitrine & sous la queue. Les jambes de devant étoient comme celles des chiens, mais celles de derrière étoient coudées, & même plus que celles du père; elles étoient un peu torses en dedans: il avoit aussi les pieds à proportion plus forts que ceux de son père & de sa mère. Il avoit les ongles noirs, ainsi que le dessous des pieds aux endroits qui étoient sans poils, & ce dernier caractère lui étoit commun avec son père & sa mère.



DE LA FEMELLE,

SECONDE GÉNÉRATION.

CETTE jeune femelle, âgée de six mois, le 3 septembre 1776, avoit les dimensions suivantes :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête & du corps mesurés en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.	2	2	//
Hauteur du train de devant...	1	2	6
Hauteur du train de derrière..	1	2	//
Depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput..............	//	7	6
Du bout du nez à l'œil.......	//	3	2
Distance de l'œil à l'oreille.....	//	2	4
Longueur de l'oreille.........	//	3	10
Largeur de l'oreille à sa base...	//	2	3
Longueur de la queue........	//	5	10
Depuis le ventre jusqu'à terre.	//	9	//

On voit, par ces dimensions, que cette femelle avoit le corps un peu moins haut que le mâle du même âge : elle étoit aussi plus fournie de chair. Ces

deux jeunes animaux ne se ressembloient pas plus que leurs père & mère par leur naturel, car cette jeune femelle étoit douce comme sa mere, & le jeune mâle avoit le caractère sauvage & le regard farouche de son pere. La présence des étrangers n'irritoit ni ne choquoit cette jeune femelle; elle se familiarisoit tout de suite avec eux pour peu qu'ils la flattassent; elle les prévenoit même lorsqu'ils étoient indifférens, quoiqu'elle sût les distinguer de ses amis qu'elle accueilloit toujours de préférence, & avec lesquels elle étoit si caressante qu'elle en devenoit importune.

Elle avoit, comme sa mère & son grand-père chien, la queue courte & émoussée; elle étoit couverte d'un poil blanc en dessous jusqu'à la moitié de sa longueur, & sur le reste, de fauve pâle nuancé de cendré; mais le dessus de la queue étoit noir mélangé de fauve pâle & de cendré, & presque tout noir à son extrémité; elle avoit la tête un peu alongée, & sensiblement plus que celle du jeune mâle, les orbites des yeux inclinés, & les yeux éloignés l'un

de l'autre, mais cependant un peu moins que ceux de ſa mère, de laquelle elle tenoit encore par la couleur jaunâtre du ſommet de la tête, du front, du contour des yeux, du deſſus & des côtés du nez juſqu'à environ un pouce de la lèvre ſupérieure, du dehors des oreilles & des jambes, & des côtés du ventre; enfin elle lui reſſembloit encore par les poils griſâtres qu'elle avoit ſur le front, & depuis les yeux juſqu'au bout du nez. Cependant la couleur jaune ou rouſſâtre étoit beaucoup moins foncée que ſur ſa mère; elle tiroit même un peu ſur le blanc, ce qui ſembloit provenir du père, dont le poil étoit d'un jaune preſque blanc ſur les mêmes endroits.

Elle tenoit de ſon père par les pieds & les ongles qui étoient blanchâtres, & par les oreilles qui étoient pendantes. A la vérité, il n'y avoit que ſept ongles blanchâtres dans le père, au lieu qu'ils étoient tous de cette couleur à peu-près dans cette jeune femelle. Elle avoit auſſi les oreilles entièrement pendantes, au lieu que celles du père ne l'étoient qu'au

tiers. Elle avoit de plus, comme ſon père, une grande tache longitudinale ſous le cou, qui commençoit à la gorge, s'étendoit en s'élargiſſant ſur la poitrine, & finiſſoit en pointe vers le milieu de la partie inférieure du corps. Elle lui reſſembloit encore par la couleur blanchâtre du poil ſur les joues, ſur le bord de la lèvre ſupérieure, ſur toute la mâchoire inférieure, ſur la face intérieure des jambes, le contour de l'anus & des pieds, & enfin par la couleur du ventre qui étoit blanchâtre, mêlé d'un gris cendré.

Elle avoit de commun avec ſon père & ſa mère, la couleur griſâtre du dos & des côtés du corps; le mélange de fauve & de blanchâtre ſur le cou, le derrière des épaules & le deſſus de la face extérieure des cuiſſes.

D'après l'examen & les deſcriptions que nous venons de faire de ces quatre animaux, il paroît qu'ils avoient plus de rapport avec la louve qu'avec le chien par les couleurs du poil, car ils avoient, comme la louve, toute la partie ſupérieure & les côtés du corps de couleur griſâtre mêlée de fauve en

quelques endroits. Ils avoient aussi, comme la louve, du roussâtre & du blanchâtre sur la tête, sur les jambes & sous le ventre; seulement le mâle de la première génération avoit plus de blanc & moins de jaune que sa femelle, ce qui sembloit venir du père chien qui étoit plus blanc que noir: cependant la qualité du poil n'étoit pas absolument semblable à celle du poil de la louve; car, dans ces quatre animaux, il étoit moins rude, moins long & plus couché que dans la louve, qui d'ailleurs, comme tous les autres animaux, carnassiers & sauvages, portoit un second poil court & crêpé immédiatement sur la peau, lequel couvroit la racine des longs poils. Dans nos quatre animaux, nous avons remarqué ce petit poil, mais il n'étoit ni si crêpé ni si touffu que dans la louve, auquel néanmoins il ressembloit par ce caractère, puisque ce second poil ne se trouve pas communément dans nos chiens domestiques. D'ailleurs le poil de ces quatre animaux, quoique différent par la qualité de celui de la louve, étoit

en même-tems plus rude & plus épais que celui du chien ; en ſorte qu'il ſembloit que la mère avoit influé ſur la couleur, & le pere ſur la nature de leur poil.

A l'égard de la forme du corps, on peut dire que dans le mâle & la femelle de la première génération, elle provenoit plus de la mère louve que du père chien ; car ces deux animaux avoient, comme la louve, le corps fort épais de bas en haut & beaucoup de ventre. Ils avoient le train de derrière fort affaiſſé, ce qui étoit produit par la forme de leurs jambes de derrière qui étoient plus coudées que celles des chiens ordinaires, quoiqu'elles le ſoient moins que celles des loups. Cela s'accorde parfaitement avec ce que j'ai dit des mulets (a), & ſemble prouver que la mère donne la grandeur & la forme du corps, tandis que le père donne celle des parties extérieures & des membres.

(a) Voyez l'article des mulets, *Supplément, volume III*, in-4.° ; & celui des ſerins, *Hiſtoire naturelle des oiſeaux, tome IV*, in-4.°

On voit aussi, par les rapports de ces quatre animaux avec le chien & la louve dont ils étoient issus, que le père influe plus que la mère sur les mâles, & la mère plus que le père sur les femelles ; car le mâle de la première génération avoit, comme son père chien, la tête courte, les oreilles demi-pendantes, les yeux ouverts presque horizontalement & assez voisins l'un de l'autre, les ongles & les pieds blancs ; & le jeune mâle de la seconde génération avoit de même la tête courte, les yeux ouverts horizontalement & assez voisins l'un de l'autre, & les oreilles encore plus pendantes que celles du père.

Il paroît en même-temps, que la mère louve avoit autant influé sur la forme de la queue des mâles, que sur celle de leur corps ; car ces mâles, soit de la première, soit de la seconde génération, avoient également la queue longue & traînante comme leur grand-mère louve. Il paroît aussi que la mère louve a eu plus d'influence que le père chien sur la forme de la tête des femelles, puisque toutes deux, celles de la première &

celle de la seconde génération, avoient la tête plus alongée, les yeux plus inclinés & plus éloignés ; le bout du nez plus relevé & les oreilles plus droites ; caractères qui ne peuvent provenir que de la louve, tandis qu'au contraire ces mêmes deux femelles avoient la queue courte du grand-père chien, & la couleur blanche du dessous du cou, des pieds & des ongles ; ce qui prouve encore que les parties les plus extérieures sont données par le père & non par la mère.

En résumant les faits que nous venons d'exposer, il en résulte,

1.° Que le grand-père chien paroît avoir eu plus de part que la grand'-mère louve à la formation de la tête du mâle & de la queue de la femelle de la première génération ; & que réciproquement la louve a eu plus de part que le chien à la formation de la tête de la femelle & de la queue du mâle de cette même première génération.

2.° Il semble que le mâle de cette première génération ait transmis les caractères qu'il a reçus du chien & de la

louve au jeune mâle de la seconde génération, & que réciproquement sa femelle ait aussi transmis à la jeune femelle de la seconde génération, les caractères qu'elle avoit reçus de la louve & du chien, excepté les oreilles & le blanc des pieds & des ongles, qui, dans cette jeune femelle, paroissoient provenir de son père; ce qui semble prouver que le père influe non-seulement sur les extrémités des mâles, mais aussi sur les extrémités des femelles. En effet, ces quatre animaux mâles & femelles tenoient beaucoup plus du chien que du loup par la forme des pieds, quoiqu'ils eussent les jambes de derrière un peu coudées: ils avoient, comme le chien, le pied large à proportion de la jambe; & d'ailleurs, au lieu de marcher comme le loup sur la partie inférieure du poignet, ils avoient, au contraire, comme le chien, cette partie assez droite en marchant, de sorte qu'il n'y avoit que le dessous de leurs pieds qui posât à terre.

Autant le mélange physique des parties du corps du chien & de la louve se reconnoissoit

reconnoissoit vîte dans ces quatre animaux, autant le mélange qu'on pourroit appeler moral, paroissoit sensible dans leur naturel & leurs habitudes.

1.° Tout le monde sait que les chiens lèvent une jambe pour uriner lorsqu'ils sont adultes, car, quand ils sont trop jeunes, ils s'accroupissent comme les femelles; notre mâle adulte, c'est-à-dire celui de la première génération, levoit la jambe de même, & le jeune mâle, âgé de six mois, s'accroupissoit.

2.° Les loups hurlent & n'aboient pas; nos quatre animaux aboyoient, à la vérité d'un ton enroué, & en même-tems ils hurloient encore comme les loups, & ils avoient de plus un petit cri, murmure de plaisir ou de desir, comme celui d'un chien qui approche son maître. Quoiqu'ils parussent aboyer avec difficulté, cependant ils n'y manquoient jamais, lorsqu'ils voyoient des étrangers ou d'autres objets qui les inquiétoient. Ils faisoient entendre leur petit cri ou murmure dans le desir & la joie, & ils hurloient toujours lorsqu'ils s'ennuyoient ou qu'ils avoient

faim; mais en ceci ils ne faiſoient que comme les chiens que l'on tient trop long-tems renfermés. Ils ſembloient ſentir d'avance les changemens de l'air, car ils hurloient plus fort & plus ſouvent aux approches de la pluie & dans les tems humides, que dans les beaux tems: les loups dans les bois ont ce même inſtinct, & on les entend hurler dans les mauvais tems & avant les orages. Au reſte, les deux jeunes animaux de la ſeconde génération aboyoient avec moins de difficulté que ceux de la première; ils ne hurloient pas auſſi ſouvent, & ce n'étoit jamais qu'après avoir aboyé, qu'ils faiſoient entendre leur hurlement. Ils paroiſſoient donc ſe rapprocher par la voix beaucoup plus de l'eſpèce du chien que de celle du loup.

3.° Ils avoient une habitude aſſez ſingulière, & qui n'eſt pas ordinaire à nos chiens, c'eſt de fouiller la terre avec leur muſeau, pour cacher leur ordure ou pour ſerrer le reſte de leur manger, tandis que les chiens ſe ſervent pour cela de leurs ongles. Non-ſeulement

ils faisoient de petits trous en terre avec leur museau, mais ils se creusoient même une forme assez grande pour s'y coucher, ce que nous n'avons jamais vu dans nos chiens domestiques.

4.° L'on a vu que de nos quatre animaux, les deux mâles étoient farouches & méchans, & qu'au contraire les deux femelles étoient familières & douces; le vieux mâle exerçoit même sa méchanceté avec toute sa famille, comme s'il ne l'eût pas connue; s'il caressoit quelquefois sa femelle, bientôt il la maltraitoit, ainsi que ses petits; il les terrassoit, les mordoit durement, & ne leur permettoit de se relever que quand sa colère étoit passée. Les femelles, au contraire, ne s'irritoient contre personne, à moins qu'on ne les provoquât; elles aboyoient seulement contre les gens qu'elles ne connoissoient pas, mais elles ne se sont jamais élancées contre eux.

5.° Le mâle & la femelle de la première génération avoient l'odorat très-bon; ils sentoient de très-loin, & sans le secours de leurs yeux, ils distinguoient

de loin les étrangers & ceux qu'ils connoissoient ; ils sentoient même à travers les murs & les clôtures qui les renfermoient, car ils hurloient lorsque quelqu'étranger marchoit autour de leur écurie, & témoignoient au contraire de la joie lorsque c'étoit des gens de connoissance ; mais on a remarqué que c'étoient les mâles qui sembloient être avertis les premiers par l'odorat, car les femelles n'aboyoient ou ne hurloient dans ce cas qu'après les mâles.

6.° Ils exhaloient une odeur forte qui tenoit beaucoup de l'odeur du loup, car les chiens domestiques ne s'y méprenoient pas, & les fuyoient comme s'ils eussent été de vrais loups. Dans le voyage de nos quatre animaux de Namur à Paris, les chiens des campagnes, loin de s'en approcher, les fuyoient au contraire, dès qu'ils venoient de les apercevoir ou de les sentir.

7.° Lorsque ces quatre animaux jouoient ensemble, si l'un d'eux étoit mécontent, & s'il crioit parce qu'il se sentoit froissé ou blessé, les trois autres se je-

toient aussitôt sur lui, le rouloient, le tiroient par la queue, par les pieds, &c. jusqu'à ce qu'il eût cessé de se plaindre; & ensuite ils continuoient de jouer avec lui comme auparavant. J'ai vu la même chose dans plusieurs autres espèces d'animaux, & même dans celle des souris. En général, les animaux ne peuvent souffrir le cri de douleur dans un de leurs semblables, & ils le punissent s'il rend ce cri mal-à-propos.

8.° Je voulus savoir quel seroit l'instinct de nos quatre animaux, soit en aversion, soit en courage; & comme les chats sont ceux que les chiens haïssent de préférence, on fit entrer un chat dans le jardin fermé où on les tenoit pendant le jour; dès qu'ils l'apperçurent, ils s'empressèrent tous de le poursuivre: le chat grimpa sur un arbre, & nos quatre animaux s'arrangèrent comme pour le garder, & n'ôtoient pas la vue de dessus la proie qu'ils attendoient. En effet, dès qu'on fit tomber le chat en cassant la planche sur laquelle il se tenoit, le vieux mâle le saisit dans sa gueule avant qu'il n'eût touché terre;

il acheva de le tuer à l'aide de sa famille qui se réunit à lui pour cette expédition, & néanmoins ni les uns ni les autres ne mangèrent de sa chair, pour laquelle ils marquèrent autant de répugnance que les chiens ordinaires en ont pour cette sorte de viande.

Le lendemain, on fit entrer dans le même jardin une grosse chienne de la race des dogues, contre laquelle on lâcha le vieux mâle, qui s'élança tout aussi-tôt vers elle, & la chienne, au lieu de se défendre, se coucha ventre à terre; il la flaira dans cette situation, & dès qu'il eut reconnu son sexe, il la laissa tranquille. On fit ensuite entrer la vieille femelle qui, comme le mâle, s'élança d'abord vers la chienne, puis se jeta dessus, & celle-ci s'enfuit & se rangea contre un mur où elle fit si bonne contenance, que la femelle se contenta d'une seconde attaque dans laquelle le mâle se rendit médiateur entre sa femelle & la chienne; il donna même un coup de dent à sa femelle pour la forcer à cesser le combat,

Cependant, ayant mis le médiateur à la chaîne pour laisser toute liberté à sa femelle, elle ne fit que voltiger autour de la chienne, en cherchant à la prendre parderrière, & c'est-là la vrai allure du loup qui met toujours plus de ruse que de courage dans ses attaques; néanmoins le vieux mâle paroissoit avoir de la hardiesse & du courage, car il ne balançoit pas à se jeter sur les chiens; il les attaquoit en brave, & sans chercher à les surprendre parderrière. Au reste, ni le mâle, ni la femelle de nos animaux métis n'aboyoient comme font les chiens lorsqu'ils se battent: leur poil se hérissoit, & ils grondoient seulement un peu avant d'attaquer leur ennemi.

Quelques jours après, on fit entrer un mâtin à-peu-près aussi grand & aussi fort que notre vieux mâle, qui n'hésita pas à l'attaquer. Le mâtin se défendit d'abord assez bien, parce qu'il étoit excité par son maître; mais cet homme ayant été forcé de se retirer, parce que notre vieux mâle vouloit se jeter sur lui, & l'avoit déjà saisi par ses habits,

ſon chien ſe retrancha auſſi-tôt contre la porte par laquelle ſon maître étoit ſorti, & il n'oſa plus reparoître dans le jardin. Pendant tout ce tems la vieille femelle marquoit beaucoup d'impatience pour combattre; mais, avant de lui en donner la liberté, on crut devoir attacher ſon mâle, afin de rendre le combat égal. Ayant donc mis cette femelle en liberté, elle s'élança tout de ſuite ſur le chien qui n'ayant pas quitté ſon poſte, ne pouvoit être attaqué que par devant; auſſi, dès la première attaque, elle prit le parti de ne point haſarder un combat en règle; elle ſe contenta de courir leſtement autour du chien pour tâcher de le ſurprendre parderrière comme elle avoit fait quelques jours auparavant avec la chienne, & voyant que cela ne lui réuſſiſſoit pas, elle reſta tranquille.

Comme l'on préſumoit que le peu de réſiſtance & de courage qu'avoit montré ce mâtin, qui d'ailleurs paſſoit pour être très-fort & très-méchant, que ce peu de courage, dis-je, venoit peut-être de ce qu'il étoit dépayſé, & qu'il pourroit

être plus hardi dans la maiſon de ſon maître, on y conduiſit le vieux mâle par la chaîne : il y trouva le mâtin dans une petite cour ; notre vieux mâle n'en fut pas intimidé & ſe promena fièrement dans cette cour : mais le mâtin, quoique ſur ſon pailler, parut très-effrayé, & n'oſa pas quitter le coin où il s'étoit rencoigné ; en ſorte que, ſans combattre, il fut vaincu, car étant chez ſon maître, il n'auroit pas manqué d'attaquer notre mâle, s'il n'eût pas reconnu, dès la première fois, la ſupériorité de ſa force.

On voit, par ces deux épreuves & par d'autres faits ſemblables, que les conducteurs ou gouverneurs de ces animaux nous ont rapportés, que jamais aucun chien n'a oſé les attaquer, en ſorte qu'ils ſemblent reconnoître encore dans leurs individus leur ennemi naturel, c'eſt-à-dire, le loup.

CHIENS-MULETS.

DE LA FEMELLE,

TROISIÈME GÉNÉRATION.

DANS le mois de novembre de l'année 1776, je fis conduire, dans ma terre de Buffon, le mâle & la femelle de la seconde génération, qui étoient nés le 3 mars précédent. On les mit en arrivant dans une grande cour où ils ont resté environ deux ans, & où je leur fis faire une petite cabane pour les mettre à couvert dans le mauvais tems & pendant la nuit. Ils y ont toujours vécu dans une assez bonne union, & on ne s'est pas aperçu qu'ils aient eu de l'aversion l'un pour l'autre; seulement le mâle parut, dès la fin de sa première année, avoir pris de l'autorité



1. CHIEN-MULET, FEMELE, 3.e Génération.
2. CHIEN-MULET, MÂLE, 4.e Génération.

ſur ſa femelle ; car ſouvent il ne lui permettoit pas de toucher la première à la nourriture, ſur-tout lorſque c'étoit de la viande.

J'ordonnai qu'on ne les laiſſât pas aller avec les chiens du village, ſur-tout dès qu'ils eurent atteint l'âge de dix-huit à vingt mois, afin de les empêcher de s'allier avec eux. Cette précaution me parut néceſſaire, car mon objet étant de voir ſi au bout d'un certain nombre de générations, ces métis ne retourneroient pas à l'eſpèce du loup, ou bien à celle du chien, il étoit eſſentiel de conſerver la race toujours pure, en ne faiſant allier enſemble que les individus qui en proviendroient. On ſent bien que ſi au lieu de faire unir enſemble ces animaux métis, on les avoit fait conſtamment & ſucceſſivement allier avec le chien, la race n'auroit pas manqué de reprendre, petit à petit, le type de cette dernière eſpèce, & auroit à la fin perdu tous les caractères qui la faiſoient participer du loup. Il en eût été de même, quoiqu'avec un réſultat différent, ſi on les eût alliés au contraire conſtamment & ſucceſſivement

M 6

avec le loup; au bout d'un certain nombre de générations les individus n'auroient plus été métis, mais des animaux qui auroient ressemblé en tout à l'espèce du loup.

A la fin de l'année 1777, ce mâle & cette femelle de seconde génération parurent avoir acquis tout leur accroissement; cependant ils ne s'accouplèrent que le 30 ou 31 décembre 1778, c'est-à-dire, à l'âge d'environ deux ans & dix mois. C'est aussi à-peu-près à cet âge que l'espèce du loup est en état de produire; & dès-lors il paroît que nos animaux métis avoient plus de rapport avec le loup, par le tems auquel ils peuvent engendrer, qu'ils n'en avoient avec le chien, qui produit ordinairement à l'âge d'un an & quelques mois. A ce premier rapport entre le loup & nos animaux métis, on doit en ajouter un second, qui est celui de la fécondité, laquelle paroissoit être à-peu-près la même. Nos métis, tant de la première que de la seconde génération, n'ont produit qu'une seule fois en deux ans, car le mâle & la femelle de la

première génération qui ont produit pour la première fois le 3 mars 1776, & que j'ai envoyés à la ménagerie de Verſailles, au mois de novembre de la même année, n'ont produit pour la première fois qu'au printems de 1778 ; & de même le mâle & la femelle de la ſeconde génération, qui ont produit pour la première fois dans ma terre de Buffon, n'avoient pas donné le moindre ſigne de chaleur ou d'amour vingt-&-un mois après leur première production.

Et à l'égard de la fécondité dans l'eſpèce du loup vivant dans l'état de nature, nous avons pluſieurs raiſons de croire qu'elle n'eſt pas auſſi grande qu'on a voulu le dire, & qu'au lieu de produire une fois chaque année, le loup ne produit en effet qu'une ſeule fois en deux & peut-être même en trois ans; car, 1.° il paroît certain que ſi la louve mettoit bas tous les ans ſix ou ſept petits, comme pluſieurs auteurs l'aſſurent, l'eſpèce du loup ſeroit beaucoup plus nombreuſe, malgré la guerre que l'on ne ceſſe de faire à cet ennemi de nos troupeaux ; d'ailleurs l'analogie ſemble être

ici une preuve que l'on ne peut récuser. Nos animaux métis, par leurs facultés intérieures, ainsi que par l'odeur & par plusieurs autres caractères extérieurs, avoient tant de rapport avec le loup, qu'il n'est guère possible de croire qu'ils en différoient dans un des points les plus essentiels, qui est la fécondité. 2.° Pour un loup que l'on tue, il y a peut-être cent chiens qui subissent le même sort, & néanmoins cette dernière espèce est encore infiniment plus nombreuse que celle du loup, quoique, selon toute apparence, elle ne soit que quatre fois plus féconde. 3.° On peut encore remarquer que lorsqu'on a vu dans une forêt une portée de jeunes louveteaux avec leur mère, il n'est pas ordinaire d'y en voir l'année suivante, quoique cette mère n'ait pas changé de lieu, à moins qu'il n'y ait encore d'autres louves avec elle : & si la louve mettoit bas tous les ans, on verroit chaque année, au contraire, les petits conduits par leur mère, se répandre au printems dans les campagnes, pour y chercher leur nourriture ou leur proie:

mais comme nous n'avons pas d'exemple de ce fait, & que d'ailleurs toutes les raiſons que nous venons d'expoſer nous paroiſſent fondées, nous perſiſtons à croire que la louve ne produit tout au plus qu'une fois en deux ans, comme les femelles de nos animaux métis.

Le 4 mars 1779, la femelle métiſſe de la ſeconde génération mit bas ſes petits, qui étoient au nombre de ſept, & qui parurent être de couleur brune ou noirâtre comme le père, ou comme de jeunes louveteaux qui viennent de naître; & comme cette femelle avoit été couverte le 30 ou 31 décembre précédent, il eſt évident que le tems de la geſtation n'a été que de ſoixante-trois jours comme dans l'eſpèce du chien, & non pas de trois mois & demi, comme on le dit, mais peut-être ſans fondement, de l'eſpèce du loup; car en prenant encore ici l'analogie pour guide, il n'eſt guère poſſible de ſe refuſer à croire que la geſtation ne ſoit pas de même durée dans l'eſpèce du chien & dans celle du loup, puiſque ces animaux ſe reſſemblent à tant d'égards, &

ont tant de rapports entr'eux, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne soient de même genre, & d'espèces beaucoup plus voisines que celle de l'âne & du cheval; car ces derniers animaux ne produisent ensemble que des êtres qui ne peuvent se perpétuer par la génération, c'est-à-dire, des êtres imparfaits auxquels la nature a refusé le plus précieux de ses dons, celui de vivre ou d'exister dans une postérité même au-delà du terme de sa vie, tandis que le loup & le chien produisent, par leur union, des individus qui peuvent donner l'existence à d'autres individus, parce qu'ils sont doués de toutes les facultés nécessaires à la reproduction.

Quelques heures avant de mettre bas, cette femelle arrangea dans un coin, & avec beaucoup de soin, un lit de paille pour y déposer sa famille; c'étoit un creux qui avoit la forme d'un grand nid, lequel étoit défendu par un rebord élevé qui régnoit tout autour. Lorsque les petits furent nés, elle s'empressa de s'acquitter envers eux de ses premiers devoirs de mère; elle ne cessa presque

pas de les lécher, de les caresser, de chercher à les mettre à leur aise; elle ne permettoit pas à son mâle d'en approcher, & elle sembloit craindre qu'il ne leur fît du mal : mais cette sollicitude, ces marques de tendresse & d'affection maternelle ne furent pas de longue durée; elles furent bientôt remplacées par une fureur barbare. Deux ou trois heures après leur naissance, la personne qui devoit soigner ces jeunes animaux fut assez curieuse pour aller les visiter; elle voulut les toucher ou les manier pour les examiner de près, & il n'en fallut pas davantage pour irriter la mère, qui se jeta tout aussi-tôt sur ses petits nouveaux-nés, ou les arrachoit des mains avec furie pour les dévorer ensuite & pour en faire sa proie, car elle les mangea comme s'ils eussent été sa nourriture ordinaire. Six de ces jeunes animaux qui furent ainsi touchés ou maniés, eurent le même sort; de manière qu'il ne nous resta, de cette première portée, que la jeune femelle dont nous donnons (*planche XLVIII*) la figure & la description.

Nous observerons à ce sujet qu'il y

a plusieurs animaux femelles qui dévorent ainsi les petits de leur première portée lorsqu'on les touche au moment où ils viennent de naître ; les truies sont principalement de ce nombre, & elles y sont plus sujettes qu'aucune autre femelle : mais ces actes d'une barbarie atroce, quelque étranges qu'ils puissent être, ne sont néanmoins que le résultat d'un trop grand attachement, d'une affection trop excessive, ou plutôt d'une tendresse physique qui tient du délire ; car la nature en chargeant les mères du soin d'élever leur famille & de la nourrir de leur lait, les a douées en même-tems d'affection & de tendresse ; sans cela elle eût manqué son vrai but qui est la conservation & la propagation des êtres, puisqu'en supposant les mères absolument dénuées d'affection pour leurs petits, ces derniers périroient, faute de soins, presque aussi-tôt qu'ils seroient nés. On peut donc croire, avec quelque fondement, que ces jeunes mères ne font périr leur famille naissante, que dans la crainte qu'on ne la leur ravisse, ou bien qu'elles veulent

que ce dépôt précieux que la nature leur a confié, ne doive ſon bien-être qu'à leur propre ſoin.

Au reſte, la femelle métiſſe de la ſeconde génération dont nous parlons ici, a toujours été fort attachée à ſa fille. Elle ne ſouffroit pas, comme on l'a déjà dit, que ſon mâle s'en approchât dans les commencemens, & ce ne fut qu'au bout de pluſieurs ſemaines qu'elle lui permit de prendre quelque part à l'éducation de leur petite compagne. Mais tous deux n'ont pas ceſſé depuis ce tems de lui donner leurs ſoins; ils ne la laiſſoient preſque jamais aller ſeule, ils l'accompagnoient preſque dans toutes ſes démarches; ils la forçoient même quelquefois à ſe tenir au milieu d'eux en marchant, & ils touchoient rarement à la nourriture avant qu'elle n'en eût pris ſa part. On leur donnoit ſouvent des moutons entiers pour leur nourriture; alors le père & la mère ſembloient exciter leur petite compagne à s'en repaître la première; mais lorſqu'elle ne pouvoit pas entamer cette proie, le père & la mère lui don-

noient la facilité d'en manger en l'entamant eux-mêmes.

Cette jeune femelle de la troisième génération, née le 4 mars 1779, n'a reçu qu'une éducation demi-domestique; depuis sa naissance, elle a presque toujours été enfermée dans un vaste caveau avec son père & sa mère, d'où on ne les faisoit sortir que quelquefois pour respirer dans une cour le grand air; on se contentoit de leur donner la nourriture à certaines heures, & on croyoit inutile de donner à cette jeune femelle des mœurs familières & sociales, parce qu'en effet mon but, en conservant ces animaux, n'a été que d'observer le produit de leur génération. Aussi cette jeune femelle étoit-elle très-timide & très-sauvage, mais néanmoins elle n'étoit ni féroce ni méchante; elle étoit au contraire d'un naturel tout-à-fait doux & paisible. Elle se plaisoit même à jouer avec les chiens ordinaires, sans chercher à leur faire du mal, quoiqu'elle fût âgée de vingt-&-un mois, & qu'elle eût par conséquent déjà assez de force pour attaquer ou pour se défendre;

mais je dois remarquer que les chiens ne s'en approchoient qu'avec répugnance, & comme s'ils sentoient encore en elle l'odeur de leur ennemi. Si on entroit dans l'endroit où elle étoit enfermée, elle se contentoit de se tapir à terre comme si elle se croyoit alors bien cachée, de suivre avec des yeux inquiets tous les mouvemens que l'on faisoit, & de ne pas toucher à sa nourriture pendant qu'on la regardoit. Si, lorsqu'on étoit auprès d'elle, on lui tournoit le dos & qu'on laissât pendre ses mains, elle s'approchoit doucement & venoit les lécher; mais dès qu'on se retournoit de son côté, elle se retiroit bien vîte, & se tapissoit de nouveau sur la terre où on pouvoit la toucher, lui prendre les oreilles & les pattes, & même lui ouvrir la gueule sans qu'elle montrât aucune envie de mordre. Si on lui donnoit la liberté dans un jardin, elle n'étoit pas à la vérité fort aisée à reprendre, parce qu'elle fuyoit dès qu'on vouloit en approcher; mais lorsqu'elle étoit une fois prise, elle se laissoit emmener & même emporter si l'on vou-

loit, ſans faire de réſiſtance & ſans montrer de colère. On peut donc dire que cette jeune femelle, quoique timide & ſauvage, tenoit néanmoins, par la douceur de ſes mœurs & de ſon naturel, de ſa grand'-mère & de ſa mère, leſquelles ayant reçu une éducation toute domeſtique, ont toujours été très-douces, très-careſſantes & très-familières; & c'eſt une nouvelle preuve de ce que nous avons dit au ſujet de ces animaux; ſavoir, que le chien en s'alliant avec la louve, ſemble avoir donné aux femelles qui ſont provenues de cette union, ſon naturel & ſes mœurs, & que les femelles ont auſſi tranſmis ces mêmes qualités intérieures aux autres femelles dont elles ont été mères; que réciproquement la louve en s'alliant avec le chien, avoit donné aux mâles qui ſont provenus de cette union, ſon naturel & ſes mœurs, & que ces mâles ont auſſi tranſmis ces mêmes qualités intérieures aux autres mâles dont ils ont été pères. Nous allons donner la deſcription de cette femelle qui nous eſt reſtée de la troiſième génération : nous expoſerons

d'abord ce que cette jeune femelle avoit de commun avec le loup, & enſuite les rapports qu'elle pouvoit avoir avec le chien, & nous verrons par cette comparaiſon, qu'elle avoit, comme toutes les autres femelles de cette race, beaucoup plus de reſſemblance avec le loup qu'avec le chien. Il eût été bien à deſirer d'avoir auſſi un mâle de la même portée, comme nous en avions pour décrire les deux générations précédentes : nous aurions vu ſi ce mâle eût été, ainſi que ſon grand-père & ſon père, plus ſemblable par la forme de la tête à l'eſpèce du chien qu'à celle du loup, & ſi ſes mœurs euſſent été analogues à celles de ce dernier animal : cela auroit confirmé ou infirmé ce que nous avons dit précédemment au ſujet de l'influence des mâles & des femelles dans la génération de ces animaux.

1.° Cette jeune femelle de la troiſième génération avoit par ſon air, ſa marche, ſa manière de courir & la faculté qu'elle avoit de hurler, beaucoup d'analogie avec le loup; on ne l'a point entendue aboyer, mais le ton & les inflexions de

sa voix lorsqu'elle hurloit, étoient exactement les mêmes que ceux du loup; 2.° elle avoit aussi, comme le loup, le corps fort épais de bas en haut vers le ventre, & plus élevé au train de devant qu'à celui de derrière qui alloit en s'abaissant fort sensiblement jusqu'à l'origine de la queue; 3.° elle ressembloit encore au loup par la forme de sa tête, dont le museau étoit épais auprès des yeux, & mince à son extrémité, & par les oreilles qui étoient courtes, droites & terminées en pointe; 4.° par les dents canines, qui, à proportion de la taille de l'animal, étoient plus grandes & plus grosses que celles des chiens ordinaires : voilà les principaux caractères qui rapprochoient cette femelle de l'espèce du loup, & qui paroissent avoir été transmis à toutes les femelles de la première génération. Nous remarquerons seulement que dans la planche qui représente la femelle de la seconde génération, c'est-à-dire, la mère de celle que nous décrivons ici, les oreilles sont à demi-courbées, parce que l'animal étoit jeune lorsqu'il a été dessiné, & que ses oreilles n'avoient pas

encore

encore acquis la propriété de ſe tenir tout-à-fait droites ; mais depuis elles l'ont été, & ont eu la même forme que celle des autres femelles. Nous ajouterons encore que la femelle de la troiſième génération dont il s'agit dans cette deſcription, avoit la queue longue, bien fournie de poil, & exactement ſemblable à celle du loup ; & que, par ce dernier caractère, elle ſembloit s'éloigner de ſa grand'mère & de ſa mère qui avoient la queue courte, & ſe rapprocher de ſon aïeul & de ſon pere qui avoient la queue fort longue.

Elle tenoit de ſon père, 1.° par la couleur brune mélangée de griſâtre qu'elle avoit ſur le dos, les côtés du corps, le deſſous du cou, & par le noirâtre qui étoit ſur la tête & ſur le front. Nous obſerverons au ſujet de cette couleur du poil, que dans la planche qui repréſente le mâle de la ſeconde génération, c'eſt-à-dire le père de la femelle dont il eſt ici queſtion, le poil eſt d'une couleur plus brune, parce que ce mâle qui a été deſſiné à l'âge de ſix à ſept mois, n'avoit pas

encore acquis sa véritable couleur, laquelle a été ensuite à-peu-près semblable à celle de la femelle dont nous parlons ici, c'est-à-dire, brune mélangée de gris; nous ajouterons que cette femelle avoit de plus que son père & sa mère du noirâtre sur toute la partie supérieure du museau. 2.° Elle tenoit de son père par le gris mélangé de blanc sale qu'elle avoit sous le corps depuis le bas de la poitrine jusqu'auprès du ventre, par le roussâtre qui étoit sur le côté extérieur des jambes, sur les côtés du nez & sur le dehors des oreilles où il étoit nuancé de brunâtre & par le noirâtre qui bordoit les oreilles; par le blanc qui étoit sur la surface intérieure des oreilles, le bas des joues, la mâchoire inférieure, la partie intérieure des cuisses & des jambes, & sur le bas-ventre & autour de l'anus; mais nous devons remarquer à ce sujet, que, dans tous les individus mâles & femelles de cette race de métis, il y avoit toujours eu plus ou moins de blanc sur toutes ces différentes parties, & que par conséquent les pères & les mères peuvent avoir également contribué à leur

tranſmettre cette couleur. 3.° Enfin cette femelle tenoit de ſon père par la couleur de tous les ongles, & par la forme & la ſituation des yeux, dont les orbites étoient comme dans le chien, poſées à-peu-près horizontalement; mais elle tenoit du père & de la mère par la qualité du poil qui n'avoit point de duvet à ſa racine, & qui, ſans être auſſi rude au toucher que celui du loup, l'étoit néanmoins beaucoup plus que celui du chien.

En comparant cette deſcription avec les précédentes, on verra qu'elle tend à confirmer la plupart des raiſonnemens que nous avons déjà établis au ſujet de ces animaux métis; cependant il eſt vrai que la mère ne paroiſſoit pas avoir influé ici ſur la forme des yeux qui, dans toutes les femelles, ont toujours été inclinés comme ceux du loup, tandis que ceux de notre femelle, troiſième génération, étoient poſés horizontalement comme ceux du père, ou plutôt comme ceux du chien : d'ailleurs, au lieu d'avoir la queue courte & émouſſée comme ſa grand'mère & ſa mère, elle l'avoit au contraire fort longue &

traînante, ce qui semble indiquer qu'ici le mâle avoit plus influé sur ces différentes parties, que les autres mâles dans les générations précédentes. Au reste, tous ces faits bien considérés ne détruisent pas ce que nous avons précédemment établi, puisque nous avons toujours cru que les mâles influoient plus que les femelles sur la forme des extrémités du corps; mais, malgré ces expériences déjà réitérées, on sent bien qu'il n'est guère possible de rien établir encore de bien positif sur l'influence réciproque des mâles & des femelles dans la génération, & qu'elles ne suffisent pas pour reconnoître & saisir la marche ordinaire de la nature. Il y a tant de causes qui peuvent induire en erreur dans un sujet aussi délicat, que quelque sagacité que puisse avoir un observateur naturaliste, il aura toujours raison de se méfier de ses opinions, s'il n'a pas un corps de preuves complet pour les appuyer. Par exemple, il est assez probable que s'il y a de la différence dans la vigueur & le tempérament de deux animaux qui s'accouplent, le pro-

duit de cet accouplement aura plus de rapports avec celui des deux qui aura le plus de vigueur & de force de tempérament; & que ſi c'eſt le mâle qui eſt ſupérieur à cet égard, les petits tiendront plus du père que de la femelle.



DU MÂLE,

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

LA FEMELLE de la troisième génération étant devenue en chaleur, fut couverte par son père, & mit bas au printems de l'année 1781, quatre petits tant mâles que femelles, dont deux furent mangés par le père & la mère; il n'en resta que deux, l'un mâle & l'autre femelle. Ces jeunes animaux étoient doux & caressans; cependant ils étoient un peu voraces, & attaquoient la volaille qui étoit à leur proximité.

Le mâle de cette quatrième génération conservoit toujours la physionomie du loup; ses oreilles étoient larges & droites, son corps s'alongeoit en marchant, comme celui du loup; la queue étoit un peu courbée & pendante entre les jambes; il tenoit encore du loup par la couleur du poil sur la tête & sur le corps.

A l'âge de près d'un an, sa longueur mesurée en ligne droite du bout du nez à l'anus, étoit de deux pieds huit pouces six lignes, & suivant la courbure du corps, de trois pieds quatre pouces neuf lignes.

Il avoit les paupières, le nez & les narines noires, les joues blanches, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure, & l'on voyoit aussi du blanc à la poitrine & sur les faces internes des jambes & des cuisses; le dessous du ventre en gagnant la poitrine, étoit d'un blanc sale tirant sur le jaunâtre.

La queue avoit neuf pouces six lignes de longueur; elle étoit grosse & garnie d'un poil touffu & assez court, noirâtre au-dessus de la queue, jaunâtre en-dessous, & noir à l'extrémité.



DE LA FEMELLE,

QUATRIEME GÉNÉRATION.

CETTE LOUVE-CHIENNE, de la même portée qne le loup-chien précédent, tenoit de sa bisaïeule la louve par sa physionomie, son regard, ses grandes oreilles & la queue pendante entre les jambes : elle étoit un peu plus petite que le mâle, & plus légère dans les formes du corps & des jambes.

Au même âge de près d'un an, sa longueur du bout du nez à l'anus, mesurée en ligne droite, étoit de deux pieds quatre pouces une ligne, & suivant la courbure du corps, de deux pieds huit pouces neuf lignes, ce qui faisoit quatre pouces cinq lignes de moins que dans le mâle. Cette femelle en différoit encore par les formes du corps, moins lourdes, & tenant plus de son basaïeul chien; elle avoit la tête plus alongée & plus fine que son frere,



1. CHIEN MULET FEMÈLE 4e. Génération.

2 RENARD BLANC.

la queue beaucoup plus longue, ainsi que les oreilles dont l'extrémité étoit tombante, au lieu qu'elle étoit droite dans le mâle : les couleurs de son poil tenoient en général beaucoup plus de celles du chien que de celles de la louve dont elle tiroit son origine.

Le bout du nez, les naseaux & les lèvres étoient noirs.

Elle étoit encore plus douce & plus craintive que le mâle, & souffroit plus patiemment les châtimens & les coups.



SUITE

DES CHIENS MÉTIS.

M. Leroi, lieutenant des chasses & inspecteur du parc de Versailles, par sa lettre du 13 juillet 1778, m'a fait part des observations qu'il a faites sur le chien-loup que je lui avois envoyé. « J'ai, » dit-il, à vous rendre compte des » chiens-loups que vous m'avez confiés; » d'abord ils ont produit ensemble » comme ils avoient fait chez vous. » J'en ai donné deux à M. le prince » de Condé; M. d'Amezaga doit les » avoir suivis, & il pourra vous dire » ce qu'ils ont fait. J'en ai gardé un » pour voir s'il deviendroit propre à » quelque usage. Dans son enfance, on » l'a laissé libre dans une maison & dans » un grand enclos; il étoit assez fami- » lier avec les gens de la maison, se » nourrissoit de tout, mais paroissoit

„ préférer la viande crue à tout le
„ reste. Sa figure ressembloit beaucoup
„ à celle du loup, à la queue près qui
„ étoit plus courte, mais qui étoit
„ tombante comme celle des loups. Il
„ avoit sur-tout dans la physionomie,
„ ce *torvus* qui appartient particulière-
„ ment au loup. Sa manière de courir
„ & de marcher étoit absolument sem-
„ blable à celle de cet animal. Lors-
„ qu'il étoit appelé par quelqu'un de
„ ceux avec lesquels il étoit le plus
„ familier, il ne venoit jamais direc-
„ tement à lui, à moins qu'il ne fût
„ exactement sous le vent; sans cela,
„ il alloit d'abord prendre le vent, &
„ ne s'approchoit qu'après que le té-
„ moignage de son nez avoit assuré
„ celui de ses yeux. En tout il n'avoit
„ rien de la gaieté folâtre de nos jeunes
„ chiens, quoiqu'il jouât quelquefois
„ avec eux; toutes ses démarches étoient
„ posées & annonçoient de la réflexion
„ & de la méfiance. Il avoit à peine
„ six mois qu'on fut obligé de l'en-
„ chaîner, parce qu'il commençoit à
„ faire une grande destruction de vo-

» lailles. On avoit essayé de le corri-
» ger ; mais, outre qu'il n'étoit ni aisé
» ni sûr de le saisir, le châtiment ne
» produisoit en lui que de l'hypocrisie.
» Dès qu'il n'étoit pas aperçu, son
» penchant à la rapine agissoit dans
» toute son énergie ; parmi les vo-
» lailles, il préféroit sur-tout les din-
» dons. Lorsqu'on le tint attaché, sa
» férocité ne parut pas s'augmenter par
» la perte de sa liberté. Il ne devint
» pas non plus propre à la garde ; il
» aboyoit rarement, ses aboiemens
» étoient courts & ne marquoient
» que l'impatience ; il grondoit seu-
» lement quand il étoit approché
» par des inconnus, & la nuit il hur-
» loit souvent. A l'âge d'un an je l'ai
» fait mener à la chasse, & comme
» il paroissoit hardi & tenace, j'ai voulu
» essayer s'il donneroit sur le sanglier ;
» mais son audace lui a été funeste, il
» a succombé à la première épreuve ;
» on l'a lâché avec d'autres chiens sur
» un sanglier qu'il a attaqué de front,
» & qui l'a tué tout roide. Voilà l'his-
» toire de cet individu.

» J'ai marié ſon père, l'un de ceux
» que vous m'aviez donnés, avec une
» jeune louve que nous avions à la
» ménagerie ; comme il étoit plus fort
» qu'elle, il a commencé par s'en rendre
» le maître, & quelquefois il la mordoit
» très-cruellement, apparemment pour
» l'aſſujettir. La bonne intelligence s'eſt
» enſuite rétablie ; lorſque la louve a
» eu environ dix-huit mois, elle eſt
» devenue en chaleur, elle a été cou-
» verte, & il en eſt venu trois petits
» qui tiennent beaucoup moins du
» chien que les individus de la pre-
» mière production : entr'autres choſes,
» le poil eſt pareil à celui du louve-
» teau. Une choſe aſſez rare, c'eſt que
» cette louve étant pleine, & à un
» mois près de mettre bas, elle a souf-
» fert le mâle ; il l'a couverte en pré-
» ſence d'un des garçons de la ména-
» gerie qui eſt digne de foi. Il dit
» qu'ils ſont reſtés attachés un moment
» enſemble, mais beaucoup moins long-
» tems que ne reſtent nos chiens.....
» Je fais élever ſéparément deux de
» ces louveteaux, pour voir ſi l'on

» pourra en tirer quelque parti pour la
» chasse ; je les ferai mener de bonne
» heure en limier, parce que c'est de
» cette seule manière qu'on peut es-
» pérer d'eux quelque docilité. Je don-
» nerai le troisième pour mari à la
» louve, afin que l'on voie quel degré
» d'influence conservera sur la troi-
» sième génération, la race du grand-
» père qui étoit un chien. »



SECONDE SUITE DES CHIENS MÉTIS.

A CE PREMIER exemple de la production très-certaine d'un chien avec une louve, nous pouvons en ajouter d'autres, mais dont les circonstances ne nous sont pas à beaucoup près si bien connues. On a vu en Champagne, dans l'année 1776, entre Vitry-le-françois & Châlons, dans une des terres de M. le Comte du Hamel, une portée de huit louveteaux, dont six étoient d'un poil roux bien décidé, le septième d'un poil tout-à-fait noir, avec les pattes blanches, & le huitième de couleur fauve mêlée de gris. Ces louveteaux remarquables par leur couleur, n'ont pas quitté le bois où ils étoient nés, & ils ont été vus très-souvent par les habitans des villages d'Ablancourt & de la Chaussée, voisins de ce bois. On m'a assuré que

ces louveteaux provenoient de l'accouplement d'un chien avec une louve, parce que les louveteaux roux reſſembloient au point de s'y méprendre, à un chien du voiſinage; néanmoins, avec cette préſomption il faut encore ſuppoſer que le chien roux, père de ces métis, avoit eu pour père ou pour mère un individu noir. Les peaux de ces jeunes animaux m'ont été apportées au Jardin du Roi, & en conſultant un pelletier, il les a priſes, au premier coup-d'œil, pour des peaux de chien; mais, en les examinant de plus près, il a reconnu les deux ſortes de poils qui diſtinguent le loup & les autres animaux ſauvages des chiens domeſtiques. C'eſt à M. de Cernon que je dois la connoiſſance de ce fait, & c'eſt lui qui a eu la bonté de nous envoyer les peaux pour les examiner; il m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre du 28 octobre 1776, dont voici l'extrait.

« Le jour fut pris au 4 novembre » pour donner la chaſſe à cette troupe » de petits loups..... On fit battre » le bois par des chiens courans aſ-

» coutumés à donner sur le loup ;
» on ne les trouva point ce jour-là,
» quoiqu'ils eussent été vus deux
» jours auparavant, par M. d'Ablan-
» court, qui, à pied & sans armes,
» s'étoit amusé à les considérer assez
» long-tems à vingt toises de lui autour
» du bois, & avoit été surpris de les
» voir si peu sauvages. Je demandai,
» dit M. de Cernon, au pâtre d'Ablan-
» court qui se trouva là, s'il avoit vu
» ces loups ; il me répondit qu'il les
» voyoit tous les jours, qu'ils étoient
» privés comme des chiens, que même
» ils gardoient ses vaches & jouoient
» au milieu d'elles sans qu'elles en
» eussent la moindre peur : il ajouta
» qu'il y en avoit un tout noir, que
» tous les autres étoient roux, à l'ex-
» ception encore d'un autre qui étoit
» d'un gris cendré.....

» Le 5 novembre, nous trouvâmes
» ces loups dans une remise de brous-
» sailles, située entre Mery & Cernon,
» & nous nous mîmes à leur poursuite ;
» & après les avoir suivis à pied une
» lieue & demie, nous fûmes obligés,

» la nuit venant, de les abandonner ;
» mais nous avions très-bien diſtingué les couleurs de ces jeunes animaux, & leur mère qui étoit avec eux.

» Le 7, nous fûmes informés que les loups avoient été vus à Jongy, que le concierge de M. de Pange en avoit tué un, que le garde-chaſſe en avoit bleſſé un autre, & tiré ſur le noir de fort près, & paroiſſoit l'avoir manqué ; il les vit aller de-là à l'endroit où ils étoient nés. Les chaſſeurs ſe raſſemblèrent & allèrent, trois jours après, les y relancer. La mère louve fut vue la première, & tirée par mon fils ; n'étant pas reſtée à ſon coup, elle fut ſuivie de près par les chiens, & vue de preſque tous les chaſſeurs dans la plaine, & ils n'y remarquèrent rien de différent des louves ordinaires...... Enſuite on tua dans le bois un de ſes louveteaux qui étoit entièrement roux, avec le poil plus court & les oreilles plus longues que ne les ont les loups ; le bout des oreilles étoit

„ un peu replié en-dedans, & quelque
„ chose dans l'enſemble plus appro-
„ chant de la figure du mâtin alongé
„ que de celle d'un loup. Un autre de
„ ces louveteaux ayant été bleſſé à
„ mort, il cria ſur le coup préciſément
„ comme crie un chien qu'on vient
„ de frapper. Le garde-chaſſe qui l'avoit
„ tiré fut même effrayé de la couleur
„ & du cri de ce louveteau, par la
„ crainte qu'il avoit d'avoir tué un des
„ chiens de la meutte qui étoit de
„ même poil; mais en le pourſuivant
„ il fut bientôt détrompé, & le re-
„ connut pour être un louveteau;
„ cependant il ne put pas le ſaiſir, car
„ cet animal bleſſé ſe fourra dans un
„ terrier où il a été perdu.

„ Le garde-chaſſe de M. Loiſſon, qui
„ a coutume de tendre des pièges,
„ trouva, en les viſitant, un de ces
„ louveteaux ſaiſi par la jambe, & il le
„ prit pour un chien; quelques autres
„ hommes qui étoient avec lui en ju-
„ gèrent de même, en ſorte qu'après
„ l'avoir tué, ils le laiſſèrent ſur la
„ place, ne croyant pas que ce fût un

» louveteau, mais persuadés que c'étoit » un chien....... Nous envoyâmes » chercher ce prétendu chien qu'ils » venoient de tuer, & nous recon» nûmes que c'étoit un louveteau en» tièrement semblable aux autres, à » l'exception que son poil étoit en » partie roux & en partie gris : la queue, » les oreilles, la mâchoire, le chignon » étoient bien décidément du loup.

» Enfin, quelques jours après on » trouva le reste de cette troupe de » louveteaux dans un bois, à une lieue » de Châlons : on en tua un qui étoit » roux, & pareil à celui dont j'ai en» voyé la peau au cabinet du Roi.

» Enfin, le 18 novembre 1776; » M. Loisson tua deux de ces louve» taux à quelque distance de son châ» teau, & ce sont les deux dont j'ai » envoyé les peaux; l'un étoit roux & » l'autre noir, le premier mâle & le » second une femelle, qui étoit plus pe» tite & couroit plus légèrement que le » mâle. »

D'après les faits qui viennent d'être exposés, il y a quelqu'apparence que

ces louveteaux pouvoient provenir de l'union d'un chien avec la louve, puisqu'ils avoient tant de ressemblance avec le chien, qu'un grand nombre de chasseurs les ont pris pour des chiens.

De ces huit louveteaux, il y en avoit six roux, qui, par cette couleur ressembloient, dit-on, à un chien du voisinage, & ils avoient les oreilles à demi-pendantes ; cela fonde la présomption qu'ils pouvoient provenir de ce chien ; mais il y en avoit un septième dont le poil étoit grisâtre & qui par conséquent pouvoit provenir du loup. Le huitième, qui étoit noir, pouvoit aussi provenir d'un loup ; car cette couleur noire n'est qu'une variété qui se trouve quelquefois dans l'espèce du loup, comme je l'ai dit, *article du loup noir* (*a*).

(*a*) Histoire naturelle, *volume IX*, in-4.°, *pages* 362 & 363.

TROISIÈME EXEMPLE
DU PRODUIT D'UN CHIEN
ET D'UNE LOUVE.

Extrait d'une lettre de M. de Cerjal, à Lausanne, au baron de Woellwarth, à Paris.

« Si vous voyez M. le comte de » Buffon, je vous prie de lui dire que » personne ne peut mieux que moi » attester la vérité d'une note de la » vingt-&-unième page de son histoire » des animaux quadrupèdes, ayant moi- » même dressé deux petits provenus » d'un chien d'arrêt, & de la fille du » loup dont lord Pembroke avoit écrit » à M. Bourgelas; qu'avec beaucoup » de peine & de douceur je les avois » amenés à chasser & arrêter de com- » pagnie avec une trentaine de chiens

» d'arrêt ; qu'ils avoient du nez, mais
» du reste, toutes les mauvaises qualités du loup ; qu'il a fallu beaucoup de tems pour leur apprendre
» à rapporter, & qu'étant grondés le
» moins du monde, ils se retiroient
» derrière mon cheval & ne chassoient
» plus de quelques heures ; & que
» n'étant que très-médiocrement bons,
» je ne les ai gardés qu'en faveur de
» leur naissance peu commune, & les
» ai ensuite rendus à lord Pembroke. »



QUATRIÈME EXEMPLE

DU PRODUIT D'UN CHIEN ET D'UNE LOUVE.

« Il a été attaqué, le 11 août 1784, » dans les bois de Sillegny, à trois » lieues de Metz, un jeune loup mâle » qui a été pris en plaine après une » heure de chasse, par l'équipage de la » louveterie. Le pelage de ce loup n'est » pas semblable à celui des loups ordi- » naires, il est plus rouge & approche » de celui du chien : sa queue est con- » forme à celle du loup ; ses oreilles » au lieu d'être droites, sont tom- » bantes depuis le milieu de l'oreille » jusqu'aux extrémités ; ses yeux sont » plus grands que ceux des loups ordi- » naires, dont il paroît différer aussi » par le regard ; l'extrémité de ses pieds » de derrière près des ongles est blanche, » & en tout cet animal paroît tenir au-

» tant

» tant du chien que du loup, ce qui
» feroit présumer qu'il a été engendré
» par une louve couverte par un chien.
» On a empêché les chiens de l'étran-
» gler, & M. le comte d'Haussonville,
» grand-louvetier de France, le fait
» élever pour l'envoyer à la ménagerie.
» On a déjà observé qu'il lappe de la
» même manière que les chiens. »



CINQUIÈME EXEMPLE
DU PRODUIT D'UNE LOUVE
AVEC UN CHIEN.

» En 1774, parut une louve en basse
» Normandie, qui se retiroit dans le
» bois de Mont-Castre, proche le
» château de Laune & le bourg de
» la Haye-Dupuis.

» Cette louve ayant pris plusieurs
» bestiaux dans les landes & marais des
» environs, les habitans du canton lui
» donnèrent la chasse, firent des bat-
» tues à différentes reprises, mais tou-
» jours envain : l'animal fin & subtil
» sut s'esquiver; ils parvinrent seulement
» à l'expulser du pays, après qu'il y eut
» séjourné près d'un an.

» Mais ce qui étonna beaucoup dans
» les battues que l'on fit, fut de voir
» plusieurs fois avec cette louve un
» chien de l'espèce du levrier, qui

» s'étoit joint à elle & qui appartenoit » au ſeigneur de la paroiſſe de Mobec, » voiſine de la forêt de Mont-Caſtre.

» On ſut que cette louve étant ſans » doute en chaleur, venoit la nuit dans » les environs de la maiſon du ſeigneur » de Mobec, faire des hurlemens pour » attirer à elle le chien qui en effet » alloit la joindre; ce qui fit faire des » repréſentations au ſeigneur de Mobec » pour ſe défaire de ſon chien qu'en » effet il fit tuer.

» Mais la louve étoit pleine, elle mit » bas ſes petits peu de tems après; les » habitans en trouvèrent cinq; on en » apporta deux au château de Laune; » le curé d'Angoville en éleva pendant » quelque tems un qui paroiſſoit tenir » du loup & du chien; mais il devint ſi » méchant & ſi funeſte à la baſſe-cour, » qu'on fut obligé de le faire tuer.

» Le levrier tué, les petits louve- » teaux pris, la louve ne reparut plus » dans le pays.

» Il eſt cèrtain qu'elle étoit pleine » du chien, puiſqu'on les avoit vus » pluſieurs fois enſemble, qu'il n'y avoit

» pas de loup dans le canton, & qu'elle » mit bas ses petits environ trois mois » après qu'on se fut aperçu de leur » union & des hurlemens qu'elle faisoit » pour attirer à elle le chien.

» Tout cela s'est passé depuis l'été de » 1774 jusqu'à l'été de 1775, & est à » la connoissance de tous les habitans » du canton.

» On a vu chez M. le comte de Castelmore un petit chien, âgé d'environ » un an & d'une assez jolie forme, que » l'on assuroit provenir d'une petite » chienne & d'un renard. » *Extrait d'une lettre écrite de Paris, le 12 juin 1779.*

Tous ces faits confirment ce que les Anciens avoient avant nous observé ou soupçonné; car plusieurs d'eux ont écrit que les chiens pouvoient s'accoupler & produire avec les loups & les renards.



NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DU RENARD.

On pourroit croire que l'eſpèce du renard dont nous avons indiqué pluſieurs variétés, ſe ſeroit répandue d'un pôle à l'autre, car les voyageurs ont indiqué des animaux ſous ce nom au Spitzberg & à la terre de Feu, ainſi qu'aux îles Malouines. Le capitaine Phipps rapporte qu'on trouve des renards ſur la grande terre de Spitzberg & dans les îles adjacentes; qu'à la vérité il n'y en a pas une grande quantité, & qu'indépendamment de la couleur qui eſt blanche, ils diffèrent encore de notre renard, en ce qu'ils ont les oreilles beaucoup plus arrondies, & qu'ils ont très-peu d'odeur : il ajoute avoir mangé de la chair de ces animaux & l'avoir trouvé bonne (*a*).

(*a*) Voyage du Capitaine Phipps, *page* 188.

M. de Bougainville nous apprend qu'il n'a trouvé qu'une seule espèce de quadrupèdes dans les îles Malouines ou Falkland, & que cette espèce tient à celle du loup & du renard. Cet animal se creuse un terrier; sa queue est plus longue & plus fournie de poils que celle du loup; il habite dans les dunes sur les bords de la mer; il suit les oiseaux très-nombreux dans ces îles; il se fait des routes avec intelligence, toujours par le plus court chemin d'une baie à l'autre; il est de la taille d'un chien ordinaire dont il a aussi l'aboiement, mais foible; il détruit beaucoup d'œufs & de jeunes oiseaux *(b)*. Ces indications ne seroient pas suffisantes pour décider si les animaux du nord de notre continent sont les mêmes que ceux de l'Amérique australe & des îles Falkland: mais ayant reçu deux individus de ces animaux des îles Falkland, & les ayant soigneusement comparés avec les renards de l'Europe, nous avons reconnu qu'ils

(*b*) Voyage autour du monde, *tome I*, in-8.°, *page* 113.

étoient absolument de la même espèce. Il en est de même du renard blanc dont nous donnons ici la figure (*planche XI*), & qui probablement est de la même race que les renards blancs du Spitzberg, dont le capitaine Phipps a parlé.

La peau de cet animal nous a été montrée par M. la Villemarais de la Rochelle, auquel je dois aussi des observations au sujet des genettes de France, & qui nous a dit qu'elle venoit du Nord.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa longueur du bout du museau à l'origine de la queue étoit de	1	10	6
La hauteur du train de devant	1	"	9
Celle du train de derrière	1	1	4

Il diffère un peu de nos renards des pays tempérés, par la grandeur du poil qui est très-long sur le corps, de même qu'aux jambes & aux cuisses. Il a les oreilles plus petites; la distance de l'œil à l'oreille est très-grande; le bout du nez & les naseaux sont rougeâtres.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les longs poils qui distinguent cet animal des autres renards, ont de longueur sur le dos	//	2	//
Aux flancs, sur le ventre & aux cuisses	//	2	9

Il se trouve au-dessous de ces poils qui sont longs & fermes, un duvet ou feutre très-doux & fort touffu d'un blanc jaunâtre.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les poils des moustaches qui sont blancs, ont de longueur	//	1	10
La queue a de longueur	1	2	8
Le tronçon	1	//	8

Cette queue est épaisse & garnie de poils dans toute sa longueur.

Les ongles des pieds sont presque égaux entr'eux ; ils sont blancs & crochus.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Le plus grand du pied de devant a	//	//	7
Celui de derrière	//	//	6
Largeur à la base	//	//	3
Epaisseur	//	//	1

Fin du Tome XII.



